






23593/A/1

The dawn is over-cast, the morning
low'rs,
And heav'ly in cloads brings on the day
The great, th' important day big
with the fate of cato, and of Rome:
our father's death would fill up
all the guilt of civil war, and
close the scene of blood - alre
ady Cæsar has ravaged more
than half the globe, and sees
Mankind grown thin by
his destructive sword; should
he go further, number would
be wanting to form new bat
tels, and support his crimes,
Ye Gods, what havock does
ambition make among your
works!
Thy steady temper, Portius, can look
on guilt rebellion fraud, and Cæsar
in the calm light of mild Philoso
phy; i'm tortured even to madness
when i think on the proud victor.
every time he's named, Pharsalia
rises to my view, i see th' insulting
tyrant prancing over the field

strow'd with Rome's citizens
& drench'd in slaughter, his
horses hoofs wet with patrician
blood! oh portius is there not some
chosen curse, some hidden
thunder in the stores of heav'n
Red with uncommon wrath
to blast the man, who owes
his greatness to his country's
ruin?
Belive me, Marcus, 'tis an impious
greatness, and mixt with too much
horrour to be envyed; how does the
lustre of our Father's actions Through
the dark cloud of ills that cover him
Break out, & burn with more trium
phant brightness, his sufferings shine,
and spread a glory round him, greatly
unfortunate, he fights the cause of
honour, virtue, liberty, and Rome,
his sword ne'er fell but on the guilty
head, oppression, tyranny, and pow'r
usurp'd draw all the vengeance of
his arm upon 'em. Who knows

DE L'HOMME
ET
DE LA FEMME
Considérés physiquement
DANS L'ÉTAT DU MARIAGE

Par M. DE LIGNAC.

Nouvelle Edition.

Revue et augmentée par l'Auteur,

Avec de nouvelles Figures,

Tome II.



A LILLE

Chez C. F. J. LEHOUCQ Libraire

M. DCC. LXXVIIII

Avec Approbation et Privilége du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

CHAPITRE PREMIER.

Du Mariage.

PAR-TOUT où il ſe trouve une place où deux perſonnes peuvent vivre commodément, il ſe fait un Mariage (a).

LE grand homme qui a dit cela connoiſſoit bien l'impulſion que la Nature a donné aux ſexes : il auroit dit, par-tout où deux perſonnes ſe

(a) *De l'Eſprit des Loix*, Liv. XXIII, chap. X.

rencontrent, il se fait une union, s'il n'eût considéré cette alliance que du côté de l'instinct; mais l'ordre moral & politique a dû établir des loix relatives à la multiplication de l'espèce, & le besoin de subsistance a resserré les limites du plaisir. Parmi les Nations même qui ignorent que des peuples innombrables sont gouvernés par des loix, une sorte de convention semble avoir attaché l'homme & la femme par des nœuds plus ou moins serrés, plus ou moins doux, plus ou moins bizarres; mais qui n'en sont pas moins respectables aux yeux de la Nature, si l'homme & la femme s'unissent pour remplir ses vues.

La société, la première & la plus naturelle, est celle de l'homme avec la femme; les Voyageurs n'ont jamais rencontré de Peuple qui l'ait ignorée. Le P. Charlevoix nous représente les habitans du Paraguais, vivans d'insectes & de serpens, sans gouvernement, sans demeure fixe, & n'ayant pour tout langage qu'une espèce de sifflement; ces peuples néanmoins, ainsi que plusieurs autres Nations de l'Amérique, chez lesquelles il n'y a ni

loix, ni règles, contractent des mariages qui subsistent.

Une sorte de convention semble aussi avoir déterminé des Peuples barbares à respecter l'union conjugale, même dans les excès auxquels des hommes féroces ne se livrent que trop souvent. Il y a peu de traits dans l'histoire qui présentent plus de scènes horribles que l'irruption funeste que firent les *Bramas* dans le Royaume de Saim, vers 1760 (*a*). On y voit les Barbares détruire tout par le fer & la flamme, faire subir les supplices les plus douloureux aux pères & aux mères devant leurs enfans, & à ceux-ci en présence des auteurs de leurs jours. On y voit le soldat forcené passer tour à tour du meurtre au pillage, & au milieu de ces horreurs assouvir sa brutalité sur les femmes non mariées, tandis qu'il se fait un scrupule d'attenter à la sainteté de l'union conjugale. Ce respect est un frein qui réprime l'impétuosité de ses desirs; il suffit qu'un homme réclame une femme comme son épouse,

[*a*] *Hist. civ. & nat. du Royaume de Siam*, tom. II.

pour ne point attenter à ſa pudeur; une vierge ſe dit mariée, & par cet innocent menſonge, elle échappe aux careſſes brutales du monſtre qui veut aſſocier le ſentiment le plus doux aux actes d'inhumanité qui révoltent la Nature.... Qui oſera entreprendre de concilier des idées auſſi contradictoires? Il réſulte toujours de ces faits, qu'il eſt des Peuples qui ont en vénération le lien conjugal, & que ces Peuples ſont des barbares qu'aucun frein ne retient, peut-être excepté celui-là.

Le Mariage exiſte donc parmi les Nations dont les mœurs ont le moins de rapports avec les nôtres; il en eſt donc parmi les Nations qui ſe font une loi d'en reſpecter les nœuds; le mariage eſt donc une acte univerſel, dans lequel la différence des Nations apporte des nuances infinies, à travers leſquelles on reconnoît toujours l'empreinte de la Nature.

Le beſoin de ſe perpétuer, qui ſe fait ſentir avec plus ou moins de force dans tous les individus, a dû néceſſairement les porter à s'unir. Parmi toutes les Nations qui habitent le

globe, celles qui, plus séparées de nous, tiennent davantage à l'état de nature, n'ont peut-être que ce besoin pressant qui les excite. Bien différens de ces Peuples, nous avons de plus les douceurs de la société qui nous engagent à y tenir de plus près, à en resserrer les nœuds d'une manière qui nous y attache plus particulièrement.

SI je considère les hommes qui renoncent volontairement aux douceurs que procure l'union des sexes, en se privant des charmes variés qui en résultent, on peut les comparer à ces statues isolées que le sculpteur a travaillées avec soin, mais auxquelles il n'a donné aucun caractère des passions. On admire la beauté du marbre, la régularité des traits, mais cette admiration est froide, comme le sujet qui l'a fait naître; & c'est vainement que l'artiste me représente une Vestale avec le feu sacré, mon cœur n'en est pas plus ému. Je n'ai qu'à fixer ces grouppes où tout est vivant & en action; les adieux d'un amant, Didon qui pleure Énée, la douleur de Porcia, le courage héroïque d'Arrie, ... mes yeux bientôt ne voient plus le marbre, il s'a-

nime, c'eſt mon cœur qui voit, ſent, s'échauffe, s'embraſſe, en prenant l'intérêt le plus vif aux ſituations qui l'agitent. J'entends les complaintes de l'amant qui ſe ſépare de ſa maîtreſſe; je vois dans les yeux de Didon le feu du déſeſpoir, & toute la fureur de l'amour irrité; je pleure Brutus avec Porcia; la femme de Petus parle..... j'entends ces mots ſublimes, qu'elle adreſſe à ſon époux en lui préſentant le poignard dont elle s'eſt frappé: PETUS NON DOLET; *tiens Petus, il ne m'a point fait de mal!*

LE repos, l'inertie n'eſt point dans la Nature; cette ſtoïcité, ce ſilence des paſſions tant préconiſé par les Philoſophes eſt étranger à l'homme; tout eſt action, mouvement dans l'univers; & les êtres dont la nobleſſe annonce la ſupériorité, bien loin d'étouffer en eux les germes de fécondité qu'ils ont reçu du Créateur, doivent un tribut ſacré à la Patrie dont la Nature ne les diſpenſe jamais. Je ne parle point ici du célibat qu'embraſſent les perſonnes qui jurent ſolemnellement de mourir aux paſſions, ou de les éteindre par

ſe jeûne, les cilices, les macérations: les célibataires criminels qui, répandus dans la ſociété, la corrompent en affoibliſſant les liens qui uniſſent les époux, ſont plus dangereux, plus à craindre que les hommes fervens qui fuient les objets capables de s'oppoſer à la tranquillité de leur état. C'eſt aux célibataires, qu'aucuns ſermens n'ont enchaînés, que la Patrie adreſſe les reproches que mérite leur ingratitude.

O hommes! leur dit-elle, j'ai tout fait pour vous; en naiſſant vous avez trouvé les Loix qui ont écarté l'injuſtice ou la force qui vouloient vous ſoumettre à un joug dur & pénible. Votre naiſſance, vous la devez à ces mêmes loix, qui ont facilité l'union de vos yeux....... Faut-il que vous ayez à rougir d'être ingrats? Faut il que dans mon ſein, vous jouiſſiez des priviléges que j'accorde aux vrais citoyens? La diſcorde allume la guerre, la trompette ſonne, les hommes ſe réuniſſent, ils vont combattre; ſi les infirmités de la vieilleſſe retiennent leurs bras, ils ont encore du ſang à répandre pour la cauſe commune. Ce vieillard généreux embraſſe ſes enfans; al-

lez, leur dit-il, ſecourir la patrie ; que je vous doive la tranquillité qui va régner ſur mes derniers momens : puiſſiez-vous, couverts de gloire, venir réjouir mon cœur à la vue des lauriers qui ceindront vos têtes ! Et vous, indifférens aux révolutions qui m'agitent, hommes inſenſibles, qui ne connoiſſez aucuns des charmes attachés au véritable Amour, que m'offrirez-vous ! Vos bras affoiblis par la débauche ? Vos cœurs flétris, & dans leſquels les paſſions nobles, d'où naiſſent les vertus, n'ont jamais pénétrés !....... Comment oſerez-vous fixer vos regards ſur les héros, dont la valeur aſſure la félicité publique ? Sur les hommes dont la ſageſſe maintient les loix dans toute leur force ? Sur l'habitant des campagnes, qui environné de ſa famille, arrache à la terre les moyens de ſoutenir votre inutile exiſtence ? Si mes intérêts ne peuvent vous toucher, ſerez-vous inſenſibles à votre ſituation perſonnelle ? Je paſſe les inſtans rapides pendant leſquels la volupté moiſſonne les forces que vous avoit confiées la Nature ; j'arrive aux triſtes jours où les douleurs déchirent le voile de l'illuſion ; une

vieilleſſe hâtive introduit la mort dans vos membres affoiblis ; vos yeux laiſſent couler des larmes.... Malheureux ! vous inſultez la Nature ! C'eſt moi qui doit en verſer ſur votre vie. Que n'avez-vous cherché à former des nœuds qui feroient la conſolation des derniers inſtans de vos jours ?

L'HOMME qui dédaigne les douceurs produites par l'Amour conjugal, mérite ſans doute ces reproches ; il eſt ingrat envers la patrie, cruel envers lui-même. Les enfans nés d'un commerce illégitime ſont l'opprobre de leurs pères ; preſque toujours deſtinés à ramper dans l'obſcurité, un cercle les circonſcrit, eux & les auteurs de leurs jours, dans un eſpace iſolé où jamais on n'entend les doux noms de père & de fils.... noms ſacrés qui cauſent cette douce émotion de l'ame ! Les plaiſirs du cœur ſont proſcrits de cette triſte enceinte ; aucun rapport n'y lie, dans la ſociété, l'enfant qui vient de naître à l'auteur de ſon exiſtence ; celui-ci n'a pas même la confiance de la loi ; elle veille à la conſervation de l'individu, & force un père & une mère à lui répondre de la

vie de l'être qu'elle ne leur permet pas de nommer leur fils !..... (*a*)

S'IL est un supplice pour les célibataires, dont le cœur n'est point dépravé, c'est sans doute le spectacle attendrissant d'une famille dont tous les membres sont liés par la Nature & les Loix. Quelle source de sensations délicieuses offrent au laboureur, sa femme, ses enfans !

Vous le rendez heureux, volupté douce & pure !
Attachée à l'hymen; aux nœuds de la Nature,
L'épouse qu'il choisit partage ses travaux,
De l'ami de son cœur elle adoucit les maux.
Ses enfans sont sa joie, ils seront sa richesse ;

(*a*) Nos Rois, par les Réglemens les plus sages, ont pourvu à assurer la naissance des enfans illégitimes. HENRI II, par l'Edit du mois de Février 1566, porte la peine de mort contre la femme qui se trouveroit *duement atteinte & convaincue d'avoir celé, couvert & occulté, tant sa grossesse que son enfantement, sans avoir déclaré l'un ou l'autre, & sans avoir prins de l'un ou l'autre témoignage suffisant, même de la vie ou mort de son enfant lors de l'issue de son ventre....* CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV, ont porté leur attention sur ces objets. La forme des mariages, les peines portées contre le concubinage, celles contre le rapt, &c. &c. sont statuées dans les Edits & Déclarations que M. Leridant a rassemblés dans son *Code matrimonial*, imprimé en 1766.

Il verra ses enfans entourer sa vieillesse,
Et sur son front ridé, rappellant la gaieté,
Prêter encore un charme à sa caducité (*a*).

Les travaux champêtres offrent aussi des plaisirs, & on les retrouve par-tout où la Nature conserve ses droits. Lorsque les bleds prêts d'être ensevelis sous les plantes stériles, demandent le secours du laboureur; celui-ci voudroit

..... Délivrer le froment opprimé,
Et par d'autres emplois son temps est consumé.
Il consulte au matin sa Compagne fidelle:
Elle assemble aussi-tôt ses Enfans auprès d'elle:
L'aîné, le fer en main, va devancer ses pas;
Le plus jeune sourit emporté dans ses bras.
Ils partent pleins de joie, ils vont loin du village
Retrancher aux sillons leur inutile herbage.
L'enfant laborieux, mais novice en son art,
Suit sa mère en aveugle & l'imite au hazard,
Et le fer que conduit sa main mal assurée,
Blesse la jeune plante à Cérès consacrée;
Il voit autour de lui ses frères empressés,
Rassembler en monceaux les cailloux dispersés.
Chacun dans ce moment croit sortir de l'enfance,
Chacun de son travail relève l'importance.

(*a*) *Les Saisons*, Poëme par M. de Saint-Lambert, Chant II.

La mère d'un fouris flatte leur vanité ;
Applaudit à leur zèle, excite leur gaieté ;
Et d'un œil fatisfait les voit fur la verdure
S'agiter, fe jouer, croître avec la Nature (*a*).

C'EST fur-tout dans les derniers inftans de fa vie que l'homme eft ému par l'amour conjugal & paternel : les mains qui effuient fes larmes font conduites par la Nature ; tandis que le célibataire ne voit autour de fon tombeau que d'avides héritiers, fur lefquels regnent les baffes influences de l'intérêt.

. . . . Quand l'homme qui fuccombe,
Defféché dans fa fleur, fe panche vers la tombe ;
Qu'il eft doux qu'une époufe, en ces momens d'horreur,
De fon cœur déchiré fufpende la douleur ;
Il femble qu'en fes bras, il reprenne la vie.
Les pleurs font moins amers, quand l'Amour les effuie.
Cette jeune beauté le ferrant fur fon fein,
De fon fils au berceau le fourire enfantin,
Ses cris embarraffés de joie & de tendreffe ;
Cette main foible encor, qui mollement la preffe,
Tout porte dans fon ame une nouvelle ardeur (*b*).

(*a*) *Les Saifons*, Chant I.

(*b*) *La néceffité d'être utile*, Poëme qui a con-

Si l'homme avoit besoin d'encouragemens pour faire son bonheur & se rendre utile à la société, ce seroit dans son cœur qu'il faudroit qu'il les cherchât; mais s'il a besoin de loi pour prendre une compagne, si l'intérêt de l'Etat s'oppose au grand nombre de célibataires qui lui sont inutiles, c'est au Gouvernement à faciliter les mariages dans quelques climats, & à les ordonner dans d'autres.

Les peuples de la Guinée (en Afrique) respirent un air mal sain, & le cours de leur vie en général n'y est pas long: il est donc essentiel que dans ce pays les peuples soient forcés au mariage. Chaque année, à certain jour fixé par la loi du pays, le Roi rassemble les jeunes garçons & les jeunes filles de ses Etats, & les marie tous (*a*).

L'Isle de Sénégal, terrein naturellement aride, qui ne produit qu'à force de culture & d'engrais, contient néanmoins dans un espace très-borné plus de 3000 habitans: on sera surpris

---

couru au prix de l'Académie Françoise en 1768, par M. le Prieur.

(*a*) *Journ. Encyclop.* Juillet 1763.

peut-être que cette contrée ingrate & mal-ſaine dans tous les temps, ſoit auſſi peuplée qu'elle l'eſt; mais la loi y facilite la population, en permettant aux hommes d'avoir autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir: leur Iſle n'eſt abondante qu'en maïs & en poiſſons; mais ces alimens diſpoſent à la fécondité les douze femmes auxquelles chaque homme ſe borne aſſez généralement (*a*).

Une maladie contagieuſe ayant ravagé en 1707, une grande partie des habitans de l'Iſlande, le Roi de Danemark, à qui cette Iſle appartient, prévoyant l'extinction des Iſlandois, fit une Ordonnance, par laquelle, pour engager ſes ſujets à paſſer en Iſlande, il autoriſa les filles de cette Iſle à faire juſqu'à ſix bâtards, ſans porter atteinte à leur réputation. Cette Ordonnance eut ſon plein effet, & ces bonnes filles montrèrent tant de zèle à repeupler leur patrie, qu'on fut bientôt obligé de révoquer un réglement qui leur avoit paru ſi agréable; & même de ſtatuer une peine de la nature du crime, que la

(*a*) *Journ. Encyclop.* Avril 1664.

pudeur, dit M. Anderſon, m'empêche de nommer, & qui même eſt en quelque façon incroyable (*a*).

LES Spartiates inſtituèrent une fête, où ceux qui n'étoient pas mariés, étoient fouettés par des femmes, comme indignes de ſervir la République, & de contribuer à ſon honneur & à ſes progrès.

LES loix de Lycurgue n'étoient pas moins rigoureuſes contre ceux qui s'obſtinoient à vivre dans le célibat : elles les excluoient des emplois civiles & militaires; ils étoient même, comme les Spartiates, expoſés tous les ans, à une petite cérémonie aſſez déſagréable : Les femmes de Lacédémone alloient les prendre chez eux le premier jour du printemps, les conduiſoient au Temple de Junon en les accablant de plaiſanteries, & leur donnoient le fouet au pied de la ſtatue de cette Déeſſe (*b*).

LES anciennes Loix de Rome cherchèrent beaucoup à déterminer les citoyens au mariage. Les Cenſeurs y eu-

(*a*) *Hiſt. nat. de l'Iſlande, du Groënland*, &c. tom. I.

(*b*) *Eſſais Hiſtoriques ſur Paris*, par M. de Saint-Foix, tom. II.

rent égard, ſelon les beſoins de la République, & ils y engageoient par la honte & par les peines. Céſar donna des récompenſes à ceux qui avoient beaucoup d'enfans; il défendit aux femmes qui avoient moins de quarante-cinq ans, & qui n'avoient ni mari ni enfans, de porter des pierreries, & de ſe ſervir de litière. Méthode excellente, dit M. de Monteſquieu, d'attaquer le célibat par la vanité.

Les Loix d'Auguſte furent plus preſſantes: il impoſa des peines nouvelles à ceux qui n'étoient point mariés; & augmenta les récompenſes de ceux qui l'étoient, & de ceux qui avoient des enfans. La loi d'Auguſte trouva mille obſtacles; & trente-quatre ans après qu'elle eût été faite, les Chevaliers Romains lui en demandèrent la révocation. Il fit mettre d'un côté ceux qui étoient mariés, & de l'autre ceux qui ne l'étoient pas: ces derniers parurent en plus grand nombre, ce qui étonna les citoyens & les confondit. Auguſte avec la gravité des anciens Cenſeurs, leur parla ainſi:

» Pendant que les maladies & » les guerres nous enlèvent tant de

» Citoyens,

» Citoyens, que deviendra la ville, si
» on ne contracte plus de mariages ?
» La cité ne consiste point dans les
» maisons, les portiques, les places
» publiques : ce sont les hommes qui
» font la cité. Vous ne verrez point,
» comme dans les fables, sortir des
» hommes de dessous la terre, pour
» prendre soin de vos affaires. Ce n'est
» point pour vivre seuls que vous res-
» tez dans le célibat : chacun de vous
» a des compagnes de sa table & de
» son lit, & vous ne cherchez que la
» paix dans vos déréglemens. Citerez-
» vous ici l'exemple des vierges ves-
» tales ? Donc, si vous ne gardiez pas
» les loix de la pudicité, il faudroit
» vous punir comme elles. Vous êtes
» également mauvais Citoyens, soit
» que tout le monde imite votre exem-
» ple, soit que personne ne le suive.
» Mon unique objet est la perpétuité
» de la République. J'ai augmenté les
» peines de ceux qui n'ont point obéi ;
» & à l'égard des récompenses, elles
» sont telles que je ne sache pas que
» la vertu en ait encore eu de plus
» grandes : il y en a de moindres qui
» portent mille gens à exposer leur vie,

» & celles-ci ne vous engageroient pas
» à prendre une femme, & à nourrir
» des enfans (*a*) ?

LES Loix qui nous gouvernent n'ont jamais forcé la liberté d'un homme ; pour lui faire contracter un mariage (*b*), elles ont supposé l'amour de la patrie gravé dans le cœur des François assez profondément, pour qu'ils n'aient pas besoin que la crainte des Loix les porte vers l'union la plus douce de la société.

LOUIS XIV se contenta d'encourager les mariages, & de récompenser les pères de familles qui auroient un certain nombre d'enfans nés en légitime mariage. » *Nous voulons*, dit-
» il, *que dorénavant tous nos sujets*
» *taillables, qui auront été mariés avant*
» *ou dans la vingtième année de leur*
» *âge soient & demeurent exempts de*

(*a*) *De l'Esprit des Loix*, Liv. XXIII, chap. XXI.

[*b*] Je ne regarde pas comme libre celui qui s'est mis dans le cas d'être contraint par les loix d'épouser une personne qu'il a abusée. A Paris, c'est dans l'Eglise de *Sainte Marine*, qu'on marie ceux que l'on *condamne* à s'épouser. Anciennement on les marioit avec un anneau de paille ; étoit-ce, demande M. de Saintfoix, pour marquer au mari que la vertu de celle qu'il épousoit étoit bien fragile ? Cela n'étoit ni poli ni charitable. *Essais Historiques sur Paris*, tom. II.

» *toutes contributions ou tailles, impositions & autres charges publiques, sans y pouvoir être compris ni employés qu'ils n'aient vingt-cinq ans révolus & accomplis.... Comme aussi voulons, que tout père de famille qui aura dix enfans vivans, nés en loyal mariage, non Prêtres, Religieux ni Religieuses, soit & demeure exempt de la collecte, de toute taille...... & autres impositions, contributions..... guet, gardes, & autres charges publiques, si ce n'est qu'aucun desdits enfans soit portant les armes pour notre service, auquel cas il sera censé & réputé vivant.... Voulons.... que les gentilshommes & leurs femmes, qui auront dix enfans, non Prêtres, ni Religieux, ni Religieuses.... jouissent de mille livres de pension par chacun an; comme aussi, ceux qui en auront douze, de deux mille livres de pension.... Voulons pareillement, que les habitans des Villes franches de notre Royaume, bourgeois non taillables, nés nobles & leurs femmes, qui auront dix ou douze enfans comme dessus, jouissent de la moitié des pensions accordées aux Gentilshommes & à leurs*

» *femmes; qu'ils demeurent en outre* » *exempts, &c. &c.* (*a*). »

CET Edit n'eut ſon exécution que durant l'eſpace de dix-ſept ans. Tous les priviléges & exemptions qu'il renfermoit furent révoqués par une Déclaration, où ſont expoſés les abus qui s'étoient introduits dans l'exécution de l'Edit (*b*). On voit d'ailleurs que les priviléges accordés à ceux qui ſe marioient à l'âge de vingt ans & *au-deſſous*, devoient néceſſairement exciter au mariage des perſonnes dont la conſtitution pouvoit être encore trop foible, pour donner des citoyens à l'Etat. A l'égard des pères de familles que l'on récompenſoit pour leur zèle à propager l'eſpèce, ils devoient être rares; auſſi, dit M. de Monteſquieu, il n'étoit pas queſtion, pour encourager la population, de récompenſer des prodiges. Pour donner un certain eſprit général qui portât à la propagation de l'eſpèce, il falloit établir, comme les Romains, des récompenſes générales, ou des peines générales (*c*).

(*a*) *Edit de* Louis XIV, en Nov. 1666.
(*b*) *Déclaration* du 13 Janvier 1683.
(*c*) *De l'eſprit des Loix*, liv. XXIII, chap. XXVII.

Il est aisé de s'appercevoir que partout où les mariages sont encouragés, la population augmente. La Hollande est, relativement à son étendue & à la nature de son sol, plus peuplée qu'aucun autre pays de l'Europe. On observe tout le contraire en Angleterre, parce que le nombre des célibataires y est considérable. J'entends par ces célibataires, des hommes qui ne sont rien moins que chastes, & qui par-là même, énervent la population en introduisant le désordre dans la société. On trouve, selon M. de Beausobre, un plus grand nombre de garçons en Angleterre, de l'âge de quarante ans, qu'on en trouve de l'âge de vingt-cinq dans toute la Hollande : aussi compte-t-on que Londres tire annuellement cinq mille ames des Provinces de l'Angleterre, & cependant le nombre des habitans n'augmente pas. Dans les Etats du Roi de Prusse, il est né depuis 1750, jusqu'en 1756, année commune, quarante & un mille personnes de plus qu'il n'en est mort. Il y a des pays Protestans, où sur cinquante-trois, & même sur soixante, il n'y en a qu'un qui se marie. Dans les pays,

Catholiques cela eſt encore pis (*a*).

UN examen réfléchi de la population d'un Etat, eſt ce qui peut ſeul guider le Gouvernement ſur les encouragemens qu'il doit accorder au mariage. Je dis un examen réfléchi, car ce n'eſt pas la Nation en corps qu'il faut toujours regarder, ce ſont les familles qui la compoſent, dans leſquelles on doit porter un œil qui ſache obſerver. C'eſt par-là que le Gouvernement eſt à portée de ſavoir ſi le nombre des habitans augmente ou diminue. S'il y a des obſtacles à la population qu'il eſt aiſé d'écarter, il y en a auxquels il eſt plus difficile de remédier: ce ſont des vices cachés qui tiennent à la conſtitution de l'Etat, & ſouvent ce n'eſt qu'en détaillant ſes obſervations, qu'en les dirigeant plutôt vers les habitations ſéparées, peu nombreuſes, que vers les grandes & opulentes villes, qu'on découvre le ver qui ronge les hommes, ſi je peux m'exprimer ainſi.

CECI n'eſt point un paradoxe. Suppoſons que le luxe ſoit la ſource de la

---

(*a*) *Introduction générale à l'étude de la politique, des finances & du commerce.* Amſterdam, 1765, tom. II.

misère d'une partie des habitans des villes & des campagnes; alors en fixant la capitale d'un Royaume, & ne sachant pas combien d'individus souffrent, gémissent du luxe qui y brille, j'admirerai l'opulence de l'Etat, si le luxe l'annonce toujours : ce n'est qu'après avoir jeté les yeux sur les objets plus éloignés que l'illusion tombe. La magnificence qui m'a frappé perd son éclat dès que je sais que, pour la soutenir, il faut lui sacrifier la subsistance des malheureux. En supposant toujours que le luxe fasse beaucoup de mal dans cet Etat, il aura néanmoins des apologistes, & ces apologistes seront des hommes que le luxe aura éblouis, & qui n'auront jamais jeté les yeux sur d'autres objets. *En voyant la maison d'un paysan*, disoit un ami de l'humanité, *je dirai à quel degré le luxe est monté dans la Capitale.*

Un des plus grands obstacles à la population est le défaut de subsistance. C'est lui qui fait pousser les cris de la douleur à un père de famille, plongé dans l'indigence, & c'est du fond des retraites obscures, plutôt que des grandes villes, que s'élève la voix des malheureux.

Hélas! *disent-ils*, ces doux liens qui seuls charmoient nos peines,
Ne font plus aujourd'hui qu'augmenter nos douleurs;
A nos tristes enfans nous léguons nos malheurs,
Tourmentés de leur sort, fatigués de notre être,
Nous pleurons auprès d'eux, de les avoir fait naître (*a*):

LE Gouvernement peut seul tarir les larmes de ces infortunés : Eh ! n'avons-nous pas lieu de tout espérer de la bienfaisance du Monarque qui règne sur nous !

DÈS que les hommes qui, par leur état sont voués au bien public, ont représentés à ceux qui peuvent le faire, les abus qui accélèrent le dépérissement de l'espèce humaine, on a vu le Gouvernement s'occuper des moyens de réprimer ces abus. *L'Instruction succincte sur les accouchemens*, qui doit tenir la première place dans les ouvrages faits par ordre du Ministère, le traité sur les *maladies des enfans*, ouvrage entrepris par les mêmes ordres & dans les mêmes

(*a*) *Les Saisons*, Chant III.

mêmes vues, doivent exciter les sentimens de la reconnoissance la plus vive de la part d'une nation qui verra succéder aux préjugés destructeurs dont le peuple est encore imbu, les méthodes lumineuses & salutaires à l'aide desquelles la partie s'accroîtra de citoyens utiles, que l'ignorance eut sacrifiés à des erreurs funestes (*a*).

Les coutumes barbares qui avoient lieu autrefois dans les mariages sont anéanties; le maître ne peut forcer son vassal à s'unir à une femme contre sa volonté; il n'est point le maître de vendre les fruits du mariage de ses vassaux; ni de les faire racheter par le père & la mère, &c. &c. Ces marques d'un pouvoir tyrannique ont été abolies à mesure que l'esprit a éclairé le cœur des hommes qui commandoient; & quelquefois aussi, ces abus n'ont cessés que par la punition que les Rois ont infli-

[*a*] L'Instruction sur les accouchemens mis à la portée des femmes de la campagne, & le Traité sur les maladies des enfans: ces Ouvrages dans lesquels M. Raulin réfute des préjugés dangereux, ont eu le plus grand succès. J'ai vu des femmes, qui dans les campagnes sont ce qu'on appelle *accoucheuses*, prendre dans le Traité des accouchemens les premières notions d'un art qu'elles exerçoient depuis longtemps, guidées par une routine meurtrière.

gés aux Seigneurs qui faisoient trembler leurs *Vassaux* & leurs *Serfs*, sous le poids de la tyrannie.

On peut juger de l'état des *Serfs* en France, par une Chartre rapportée dans les *Essais sur Paris*. On y voit un Guillaume, Evêque de Paris, consentir qu'une fille & un garçon s'unissent, à condition que les enfans qui naîtront de ce mariage, seront partagés entre *Guillaume* & *l'Abbaye de St. Germain-des-Prez* (a). Comme parmi les enfans il y en a de mieux constitués, de mieux faits, ou qui ont plus d'esprit les uns que les autres, les Seigneurs les tiroient au sort. Ces hommes asservis composoient les deux tiers & demi des habitans de la nation; ils ne pouvoient

(a) *Qu'il soit notoire à tous ceux qui ces présentes verront, que nous Guillaume, Evêque insigne de Paris, consent qu'Odeline, fille de Radulphe Gaudin, du Village de Cérès, femme de corps de notre Eglise, épouse Bertrand, fils de défunt Hugon, du Village de Verrières, homme de corps de l'Abbaye de St. Germain-des-Prez; à condition que les enfans qui naîtront dudit mariage, seront partagés entre nous & ladite Abbaye, & que si ladite Odeline vient à mourir sans enfans, tous ses biens mobiliers & immobiliers nous reviendront; de même que tous les biens mobiliers & immobiliers dudit Bertrand retourneront à ladite Abbaye s'il meurt sans enfans. Donné l'an douze cens quarante-deux.* Essais historiques sur Paris, Vol. II, pag. 129, 130.

disposer d'eux, se marier hors de la terre de leur Seigneur, sans sa permission; il étoit le maître de les donner, de les vendre, de les échanger & de les revendiquer par-tout. L'Abbé de St. Denis, en 858, fut pris par les Normands; on donna pour sa rançon six cens quatre-vingt-cinq livres d'or, trois mille deux cens cinquante livres d'argent, des chevaux, des bœufs, & *plusieurs Serfs de son Abbaye, avec leurs femmes & leurs enfans.* Hugues de Champ-Fleuri, Evêque de Soissons, en 1155, cherchant un beau cheval à acheter, pour faire son entrée dans cette ville, on lui en amena un pour lequel il donna cinq Serfs de ses terres, *deux femmes & trois hommes* (*a*).

Les Seigneurs exigeoient dans leurs domaines, la première nuit des nouvelles mariées. Un Seigneur d'Auxi, dans le Ponthieu, avoit le droit de *mactorer* [*b*] *la virginité de gentilles femmes, fringantes demaixielles, belles nonaines*....... en donnant un écu & dix sols parisis de droit au comte de

(*a*) *Idem*, pag. 131, Vol. V, pag. 153.

(*b*) Du mot latin *mactare*, immoler, sacrifier.

Ponthieu [a]. Ce droit, auſſi honteux qu'injuſte, a été converti en des prétentions modiques. Les Chanoines de la Cathédrale de Lyon, prétendoient auſſi qu'ils avoient le droit de coucher, la première nuit des noces, avec les épouſées de leurs *Serfs* ou *hommes de corps* (b). Ce qui ſe pratiquoit ſous le règne de St. Louis étoit plus décent; les Eccléſiaſtiques faiſoient acheter aux mariés la permiſſion de coucher enſemble la première nuit des noces, & même les deux ſuivantes (c). Mais, dit M. de Monteſquieu, le Parlement corrigea tout cela.

CETTE autorité ſans bornes qu'exerçoient les maîtres ſur leurs eſclaves, produiſoit quelquefois des ſcènes extraordinaires. Un Seigneur qui poſſédoit une terre conſidérable dans le Vexin Normand, ſe plaiſoit à faire parler de lui par ſes idées ſingulières & bizarres. Il aſſembloit au mois de Juin tous ſes *Serfs* de l'un & de l'autre ſexe, en âge

(a) Voyez *l'Eſſai ſur l'Hiſt. gén. de Picardie, les mœurs, les uſages de ſes habitans, &c.*

(b) *Eſſais hiſtoriques ſur Paris*, vol. II, pag. 137.

(c) *De l'eſprit des Loix*, liv. XXVIII, chap. XLI.

d'être mariés, & leur faisoit donner la bénédiction nuptiale; ensuite on leur servoit du vin & des viandes; il se mettoit à table, buvoit, mangeoit & se réjouissoit avec eux; mais il ne manquoit jamais d'imposer aux couples qui lui paroissoient les plus amoureux, quelques conditions qu'il trouvoit plaisantes. Il prescrivoit aux uns *de passer la première nuit de leurs noces au haut d'un arbre, & d'y consommer leur mariage*; à d'autres, *de le consommer dans la rivière d'Andelle, où ils se baigneroient pendant deux heures, nuds en chemise*, &c. Il avoit une nièce qui aimoit un jeune homme de son voisinage, & qui en étoit éperdument aimé; il déclara à ce jeune homme qu'il ne lui accorderoit sa nièce qu'à condition *qu'il la porteroit, sans se reposer, jusqu'au sommet d'une montagne qu'on voyoit des fenêtres de son château.* L'amour & l'espérance firent croire à cet amant que le fardeau seroit léger; en effet, il porta sa *bien aimée* sans se reposer, jusqu'à l'endroit indiqué, mais il expira une heure après des efforts qu'il avoit faits; sa maîtresse, au bout de quelques jours, mourut de douleur & de chagrin: l'on-

cle en expiation de leur malheur qu'il avoit causé, fonda sur la montagne un Prieuré, qu'on appelle *le Prieuré des deux amans*; il est à une lieue du Pont-de-l'Arche, & à quatre lieues de Rouen (*a*).

Il y eut quelquefois des circonstances qui excitèrent les Papes à excommunier un Royaume entier, & alors le mariage étoit interdit. Philippe Auguste ayant voulu répudier Ingelburge, pour épouser Agnès de Meranie; le Pape mit le Royaume en interdit; les Eglises furent fermées pendant près de huit mois; on ne disoit ni Messes, ni Vêpres; on ne maroit point; *les œuvres du mariage étoient mêmes illicites*; il n'étoit permis à personne de coucher avec sa femme, dit M. de Saintfoix, parce que le Roi ne vouloit plus coucher avec la sienne, & la génération ordinaire dût manquer en France cette année-là (*b*).

Cet Auteur ingénieux, en parcourant les mœurs & usages des François

(*a*) *Essais sur Paris*, tom. V.
(*b*) *Idem*, tom. II, pag. 127.

ſous la première race, nous apprend, qu'un homme, quoique marié, pouvoit être promu au Diaconat, à la Prêtriſe & devenir Evêque, en déclarant qu'à l'avenir il ne vivroit plus avec ſa femme que comme avec ſa ſœur : ſon fils obtenoit ordinairement la ſurvivance de l'Evêché. Il n'étoit pas permis d'épouſer la délaiſſée d'un Prêtre ou d'un Diacre (*a*). Il paroît que les choſes n'allèrent pas toujours à la bonne-foi, car la plupart des Chanoines & des Curés ſe mariant, le Pape Calixte II, dans le Concile de Rheims de l'année 1119, excommunia tous les Eccléſiaſtiques mariés, les priva de leurs bénéfices, défendit d'entendre leur Meſſe, déclara leurs enfans bâtards, & crut devoir porter la rigueur contre ces êtres innocens, juſqu'à les livrer en proie à l'avarice des Seigneurs : il permit de les réduire en ſervitude & de les vendre (*b*).

Les Eccléſiaſtiques cherchèrent auſſi à rendre les mariages plus difficiles, en

[*a*] *Idem*, pag. 74.
[*b*] *Idem*, pag. 123.

les défendant entre parens juſqu'au ſeptième degré. Le mari & la femme ne devoient ordinairement approcher des Sacremens, qu'après s'être abſtenu du devoir conjugal au moins pendant huit jours. On tâchoit de noter d'infamie ceux & celles qui ſe marioient en troiſièmes noces ; les ſeconds mariages ont été même regardé pendant long-temps comme une *fornication tolérée.* Le Concile de Sarragoſſe, en 692, défend aux Reines de ſe remarier, & à tout Prince de les épouſer : il ordonne même qu'elles ſe faſſent Religieuſes [*a*].

LA ſuperſtition avoit introduit anciennement un uſage ſingulier dans le mariage. La troiſième fête de Pâques, au rapport de Jean Belet, la femme dans pluſieurs provinces battoit ſon mari, & le lendemain le mari battoit ſa femme. La raiſon qu'il en donne, étoit que cette pratique indiquoit l'obligation dans laquelle ſont les époux de ſe corriger l'un l'autre, & afin d'empêcher auſſi que dans le ſaint temps de Pâques, le mari ne pût exiger le de-

---

[a] *Idem.*, pag. 134., & tom. V, pag. 136.

voir conjugal de sa femme, ni la femme de son mari (*a*).

Après avoir essuyé différentes révolutions, le Mariage devint en France ce qu'il est aujourd'hui, un état respectable, d'où sont exclues les personnes qui se consacrent à la Religion, comme incompatible avec les fonctions du ministère sacré. Excepté ceux que leur état sépare du mariage, je ne crois pas que les autres hommes aient des raisons assez plausibles pour s'en dispenser, à moins que la Nature n'y ait mis obstacle par quelqu'accident. Les femmes, disoit Bacon, sont nos maîtresses dans la jeunesse, nos compagnes dans l'âge mûr, & nos nourrices dans la vieillesse. On a donc à tout âge des raisons de se marier.

On peut dire aussi que dans tous les états, les hommes ont des raisons pour s'attacher une épouse. Les hommes riches n'ont peut être que cette seule manière d'être dans la Nature, & ils ne doivent pas la négliger..... La né-

---

(a) *Récréations historiques, critiques, morales*, &c. par M. Radier, tom. I.

gligeroient-ils en effet ? Je ne puis le croire : ce qui fait le charme de nos jours, ce qui adoucit souvent le sort des malheureux, seroit-il sans influence sur la manière d'être des hommes à qui la fortune accorde ses faveurs ? Non, je ne puis le croire. L'homme riche s'assoupit sur ses trésors.... Mais, une épouse ! dans enfans ! A quels regrets doivent être en proie ceux qui dans l'opulence ont négligé les moyens de répandre des fleurs sur le chemin qui les conduit au terme de leur carrière.

LES Magistrats ont besoin de toutes les douceurs de la société pour adoucir l'austérité que l'on contracte dans l'étude des loix ; & la société elle-même, a besoin que les hommes, dont les idées peuvent influer sur elle, sachent ce que signifient les noms de père & d'époux.

INDÉPENDAMMENT des états qui obligent au mariage, il y a encore des raisons, je ne dis pas de tempérament, j'ai examiné cela ailleurs (*a*), il y a encore, dis-je, des raisons de caractères,

(*a*) Tom. I.er de cet Ouvrage, chap. I.

Un homme mélancolique a certainement besoin de compagnie; celui dont la gaieté annonce le contentement est encore dans le même cas. Que l'on observe ces hommes joyeux, ils le sont de bonne-foi pendant un certain temps; mais parvenus à l'âge mûr, leur ame s'empreint peu à peu d'une tristesse qu'ils veulent cacher en vain; leur gaieté, leurs saillies sont commandées pour les *grands jours*; ils finissent enfin, en devenant, pour la plupart, mélancoliques, misanthropes, ou bien ils s'efforcent de retenir la joie par la débauche; & dans ce cas, on sait bien que les choses doivent aller encore pis.

Une classe d'hommes ausquels le mariage convient, pourvu qu'ils en modèrent les plaisirs, ce sont les hommes de Lettres. Mais le tempérament doit moins les porter au mariage, que la nécessité d'adoucir les travaux de l'étude, par les charmes attachés à la société d'une épouse chérie.

On a observé que les mariages des Gens de Lettres n'étoient pas ceux qui rapportoient le plus à l'Etat: j'ai lu dans une fable inconnue aux anciens, a dit Dufresni, qu'Apollon s'étant ma-

rié un jour, l'hipocrène tarit le lendemain. Un génie marié est un génie stérile. En effet, continue Dufresni, les productions de l'homme sont bornées, il faut opter, de laisser à la postérité, ou des ouvrages d'esprit ou des enfans (*a*). Cette plaisanterie est vraie jusqu'à un certain point : on se moquera toujours d'un homme qui en se proposant de ne point quitter son cabinet, se proposera aussi de laisser de nombreux rejetons à la postérité ; parce que ces deux genres d'occupations deviennent incompatibles dans beaucoup d'hommes. Mais ce qui éloigne une partie des Gens de Lettres du mariage, est, s'il faut le dire, une sorte d'indolence, l'amour de l'étude, & par conséquent, du repos & de la tranquillité physique ; un éloignement, je ne dis pas pour tous les plaisirs, mais du moins pour ceux qui paroissent devoir distraire l'homme studieux & l'attacher trop fortement. On a néanmoins des exemples d'hommes célèbres qui ont cru devoir prouver à leur siècle, que les travaux littéraires n'avoient

(*a*) *Amusemens sérieux & comiques.* Amusement XI.

point étouffés les ſentimens du citoyen. Il ſeroit ſingulier, que l'occupation qui flatte le cœur, l'échauffe, lui donne un plus grand degré de ſenſibilité, en banniſſe les penchans qui peuvent augmenter notre bonheur !

LEIBNITZ au milieu des épines de la Philoſophie, de la Métaphyſique, diſputant avec les Anglois ſur l'invention du calcul différentiel ; Leibnitz âgé de cinquante ans, voulut ſe marier ; on lui demanda un délai, & il en profita pour faire des réflexions qui le détournèrent du mariage. Quelques fuſſent ſes reflexions, (on peut préſumer que ſon âge & la goutte à laquelle il étoit ſujet, les lui firent naître ;) il eſt conſolant pour la ſociété, que ce grand homme ait ſenti qu'il ſe devoit à la patrie, autrement que par ſes ouvrages. M. Halley, diſciple du grand Newton, vint à Calais obſerver la fameuſe comète qui parut en 1681, & ſur laquelle on a tant écrit. De retour à Londres, il ſe diſpoſe à mettre ſes obſervations en ordre ; il commençoit déjà, lorſqu'à travers des calculs arides & immenſes, l'Amour lui fit voir *Marie Tooke* ; Halley en devint amou-

reux, mais il vouloit finir ses calculs ; ce qui lui fut impossible ; il épousa Marie Tooke en 1682, pour se mettre en état de travailler, & reprit ensuite ses occupations (*a*). L'Amour peut mettre cette victoire parmi celles qui lui font le plus d'honneur.

On doit à M. Tissot un excellent ouvrage sur la santé des Gens de Lettres, dans lequel on trouve plusieurs exemples des mauvais effets que produit le trop d'attachement au travail. On peut voir dans cet ouvrage le régime que doivent suivre les hommes studieux pour conserver leur santé dans le meilleur état qu'il soit possible, & la réparer lorsqu'elle est chancelante. M. Tissot veut rapprocher les hommes de la Nature pour leur bien-être physique ; il y a du chemin à faire pour les hommes de lettres, mais les avantages réels qu'ils doivent en retirer, surpassent tous les autres, qui le plus souvent ne sont qu'imaginaires.

DÈS-QU'UN homme de lettres est véritablement malade, dit M. Tissot,

---

(*a*) *Histoire des Philosophes modernes*, &c. par M. Saverien.

la première ordonnance qu'on doit lui faire, c'eſt une ceſſation abſolue de toutes ſes études..... Il faut qu'il oublie qu'il y a des ſciences & des livres ; la porte de ſon cabinet doit être fermée pour lui, & il doit ſe livrer uniquement au repos, à la gaieté, aux plaiſirs de la campagne, & devenir ce que la Nature a fait tous les hommes, laboureur ou jardinier. Il n'y a que ce moyen de les tirer de leurs méditations, & on ne les rétablit point tandis qu'ils continuent à méditer. » Si l'on » pouvoit trouver un remède qui ſuſ» pendît ſans danger la faculté de pen» ſer, ce ſeroit le ſpécifique des mala» dies des gens de lettres. » (*a*)

Je regarde un ſtudieux dans ſon cabinet comme un citoyen utile, ſur-tout s'il dirige ſes travaux vers des objets qui ont pour but le bonheur de ſes ſemblables ; mais il n'eſt pas moins vrai que cet homme eſt hors de la Nature, & qu'on peut regarder les occupations littéraires comme une maladie qui attaque l'eſpèce humaine, en minant peu à peu la population. Je deſirerois donc

(*a*) *De la ſanté des Gens de Lettres*, 1768, p. 221.

qu'un homme de lettres fût marié; parce que tous les hommes, excepté les ministres de la Religion, devroient l'être, & encore, parce que les douceurs de l'union conjugale, peuvent calmer la teinte sombre qui empreint l'imagination d'un homme qui se livre trop au travail. Mais il faut qu'il oublie qu'il est homme de lettres, lorsqu'il approche sa campagne; il seroit dangereux de porter dans le sein des plaisirs, une imagination affaissée sous le poids fatigant de l'étude. Qu'il se regarde donc comme un homme malade: qu'en suivant les sages conseils que donne M. Tissot, il se rapproche de la Nature; qu'il oublie enfin l'*esprit*, dans ces momens délicats où le cœur seul doit être voluptueusement affecté.

Après la classe des hommes de lettres, dont la plupart évitent les nœuds du mariage, il en est encore une beaucoup plus considérable qu'on ne s'imagine, dont le célibat arrête la population; c'est la classe des personnes qu'une imagination ardente entraîne dans des lectures continuelles. » Peut-être, dit » M. Tissot, que de toutes les cau-
» ses

» ſes qui ont nui à la ſanté des fem-
» mes, la principale a été la multi-
» plication infinie des romans depuis
» cent ans. Dès la bavette juſques à
» la vieilleſſe la plus avancée, elles
» les liſent avec une ſi grande ardeur
» qu'elles craignent de ſe diſtraire un
» moment, ne prennent aucun mou-
» vement, & ſouvent veillent très-
» tard pour ſatisfaire cette paſſion......
» Une fille qui à dix ans lit au lieu
» de courir, doit être à vingt-un
» femme à vapeurs, & non point une
» bonne nourrice » (*a*).

Les cauſes qui influent autant ſur le phyſique affectent également le moral. J'ai connu des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, dont la conſtitution avoit été robuſte, s'affoiblir peu à peu par l'impreſſion trop vive que faiſoient ſur leur imagination des lectures paſſionnées. Les romans tendres s'oppoſent plutôt aux mariages qu'ils n'en font contracter; une femme, lorſque ſon cœur, ou plutôt ſon imagination eſt embraſée par une ardeur romaneſque, ne cherche pas un époux ordinaire; un

(*a*) *Idem*, pag. 184.

héros seul peut avoir des droits sur elle. Séduite par des sentimens fictives, l'union conjugale ne peut avoir de charmes à ses yeux, si un lien aussi doux n'est dénaturé par des accessoires ridicules, qui font de l'amour, une passion que l'imagination seule nourrit.

Le célèbre Molière a bien connu cet amour *spiritualisé*, qui écarte quelques femmes singulières de ce qu'elles doivent à la Nature, lorsqu'il fait dire à *Clitandre* par une de ses femmes......

Appellez-vous...... être à vos vœux contraire
Que de leur arracher ce qu'ils ont de vulgaire,
Et vouloir les réduire à cette pureté
Où du parfait Amour consiste la beauté?
Vous ne sauriez pour moi tenir votre pensée
Du commerce des sens nette & débarrassée:
Et vous ne goûtez point dans ses plus doux appas,
Cette union des cœurs, où les corps n'entrent pas:
Vous ne pouvez aimer que d'une amour grossière;
Qu'avec tout l'attirail des nœuds de la matière.
Et pour nourrir les feux que chez vous on produit,
Il faut un mariage.... *& tout ce qui s'ensuit.*
Ah quel étrange amour! & que les belles ames

Sont bien loin de brûler de ces terreſtres flammes!
Les ſens n'ont point de part à toutes leurs ardeurs,
Et ce beau feu ne veut marier que les cœurs.
Comme une choſe indigne, il laiſſe là le reſte;
C'eſt un feu pur & net comme le feu céleſte;
On ne pouſſe avec lui que d'honnêtes ſoupirs,
Et l'on ne panche point vers les ſales déſirs;
Rien d'impur ne ſe mêle au but qu'on ſe propoſe.
On aime pour aimer, & non pour autre choſe.
Ce n'eſt qu'à l'eſprit ſeul que vont tous les tranſports;
Et l'on ne s'apperçoit jamais qu'on ait un corps (a).

Des ridicules que Molière a frondés, celui-ci eſt un de ceux qu'il a attaqué ſans un certain ſuccès; du moins il reparoît avec force de nos jours, & c'eſt à la honte de l'humanité.

Je ne ſuis point ſurpris que les perſonnes qui aiment la lecture des romans dans leſquels l'auteur s'eſt plu à

(a) *Les femmes ſavantes*, Acte IV, Scène 2.

rassembler un enchaînement de malheurs & de crimes, paroissent s'éloigner du mariage: la mélancolie, suite nécessaire des pensées qui noircissent l'imagination, en l'affectant douloureusement, doit peu disposer à une union douce & tranquille. Les poignards, les tombeaux, ces catastrophes funestes que l'on trouve variées de mille manières dans les romans du jour, donnent aux organes un degré de sensibilité, d'*irritabilité*, qui tôt ou tard dégénère en maladie. Ne sont-ce pas les Auteurs de ces livres *dangereux*, qui, faisant perdre à la nation cette gaieté si nécessaire pour la population, causent ces débilités, ces foiblesses, ces *vapeurs*, ces maladies de nerfs, dont on se plaint tant depuis quelques années? Que feroit-on à un homme, qui d'un coup de baguette auroit le pouvoir de pétrifier au milieu d'un bal toutes les personnes qui s'y réjouissent; qui feroit succéder un état d'inertie aux danses gaies & folâtres qui amusoient l'assemblée?

Il est encore un genre de romans, (& ceux ci paroissent d'abord utiles,) qui semblent faits par des hommes eni-

vrés des douceurs de l'amour conjugal & de l'amour paternel. Ces livres feroient de la plus grande utilité, fi ceux qui les lifent ne vouloient en connoître les Auteurs. Qu'arrive-t-il ? Celui qui a chanté l'hymen, la volupté, eft un trifte célibataire qui puife dans fon imagination le feu qui devroit échauffer fon cœur ; c'eft un Général qui encourage fes foldats & qui craint la mort........ Que ceux qui chantent l'Amour foient amoureux ; que celui qui exalte les douceurs du mariage puife dans les careffes de fon époufe, dans celles de fes enfans, les chants qu'il confacre à l'amour conjugal & paternel. Que ceux qui offenfent la Nature, en décrivant les myftères auxquels ils ne veulent pas être admis, craignent que pour fe vanger, la Nature ne leur donne, un inftant feulement, le cœur d'un homme fenfible !

Un Ecrivain, que fon éloquence, fes mœurs, fes malheurs même ont rendu célèbre, a décrit avec beaucoup de feu les plaifirs que peuvent goûter l'homme & la femme dans l'union que produit le mariage. On verfe des larmes délicieufes en parcourant les tableaux

qu'a fait ce grand maître..... Une réflexion m'a souvent attristé en admirant l'expression, la chaleur, les transports du célèbre citoyen de Genéve; j'ai dit : cet homme sensible, qui a su chanter l'Amour & l'Hymen avec tant d'énergie...... qu'il étoit à plaindre ! lorsqu'après avoir allumé dans son cœur les feux sacrés de la Nature, il ne pouvoit presser dans ses bras une épouse, des enfans !

Felices ter amplius,
Quos irrupta tenet copula, nec malis
Divulsus quærimoniis
Supremâ citius solvet amor die.
HORACE, liv. prem. Ode XIII.



CHAPITRE II.

Coutumes de quelques Nations concernant le Mariage.

La Nature & l'Hymen; voilà les loix premières (a).

LEs Peuples les plus heureux ont dû être ceux qui laiſſoient une entière liberté ſur le choix des époux; & qui loin de gêner l'union des cœurs par les entraves de l'intérêt, n'étouffoient pas l'amour ſous le fardeau des *convenances* ou des préjugés. Il eſt encore quelques nations où cette liberté s'eſt conſervée, & c'eſt un jour qui luit ſur l'union conjugale, tandis que les peuples eſclaves des richeſſes & des rangs, contractent des mariages ſur leſquels règne une voile ſombre qui cache l'ennui, le dégoût, la diſcorde.

CHEZ les Gaulois, lorſqu'une fille étoit en âge d'être mariée, ſon père

(a) VOLTAIRE.

invitoit à dîner les jeunes gens du canton : elle étoit la maîtresse de choisir celui qui lui plaisoit le plus, & pour marquer la préférence qu'elle lui donnoit, c'étoit par lui qu'elle commençoit à présenter à laver (a). D'une coutume aussi sage, il devoit résulter plusieurs avantages : une fille n'étoit jamais mariée contre sa volonté, & cela seul devoit suffire pour rendre heureux la plupart des mariages. Cette circonstance influoit beaucoup sur le caractère, & fortifioit l'esprit : nous voyons dans les Historiens, que les femmes Gauloises entroient dans toutes les assemblées où il étoit question de délibérer sur la paix ou sur la guerre ; les hommes avoient pour elle une sorte de vénération ; & dans leurs repas, il étoit permis de tout dire, excepté de mal parler des femmes.

Nos Rois de la première race sacrifioient dans leurs mariages, la naissance & la politique ; c'étoit presque toujours la beauté qui faisoit les Reines. Avec

(a) *Essais historiques sur Paris*, tom. II.

Avec l'uſage paſſager des maîtreſſes, dit M. de Saintfoix, ils ſe permettoient encore la pluralité des femmes. *Cher Prince*, dit un jour Ingonde à Clotaire I, ſon mari, *j'ai une ſœur, que j'aime ; elle s'appelle Aregonde, & demeure à la campagne ; j'eſpère que vous voudrez bien vous charger de ſon établiſſement, & lui choiſir un époux.* Clotaire alla voir cette Aregonde à *ſa maiſon des champs*, la trouva jolie, l'épouſa, & revint enſuite dire à Ingonde, qu'il n'avoit point imaginé de parti plus ſortable pour ſa ſœur que lui-même ; qu'il l'avoit épouſée, & que déſormais elle l'auroit pour compagne (*a*).

AVANT le règne de Pierre I, les Czars choiſiſſoient auſſi leur femme parmi les plus belles filles. On les faiſoit venir des provinces. La grande maîtreſſe de la Cour les recevoit chez elle, les logeoit ſéparément, & les faiſoit toutes manger enſemble. Le Czar les voyoit, ou ſous un nom emprunté, ou ſans déguiſement ; le jour du mariage étoit fixé, ſans que le choix fût encore

(*a*) *Eſſais hiſt. ſur Paris*, tom. II.

connu; & le jour marqué on préſentoit un habit de noce à celle ſur qui le choix étoit tombé. On diſtribuoit d'autres habits aux prétendantes, qui s'en retournoient chez elles. C'eſt de cette manière, que Michel Ramanow épouſa (en 1626,) Eudoxe, fille d'un pauvre gentilhomme appellé Streshneu. Il cultivoit ſes champs lui-même avec ſes domeſtiques, lorſque les chambellans envoyés par le Czar avec des préſens, lui apprirent que ſa fille étoit ſur le trône (*a*).

Le mariage chez les *Kamtchadals*, (peuple qui habite une vaſte preſqu'Iſle, ſituée vers le nord de l'Aſie, & que les Ruſſes ont conquiſe,) offre des épreuves qui démontrent combien eſt forte la paſſion de l'homme pour s'unir à une femme. Lorſqu'un Kamtchadal veut ſe marier, il jette les yeux ſur quelque jeune fille du village voiſin; lorſqu'il a découvert une jeune perſonne à ſon gré, il va trouver ſes parens, leur apprend qu'il aime leur fille, & leur demande la permiſſion de

---

(*a*) *Hiſtoire de l'Empire de Ruſſie*, &c. par M. de Voltaire, tom. I.

le ſervir un certain temps ; ce qu'il obtient facilement : il marque pendant ſon ſervice, qui quelquefois eſt de pluſieurs années, un zèle extrême, & une très-grande docilité : mais quand le terme fixé eſt arrivé, il prie ſes maîtres de vouloir bien lui permettre de *toucher* leur fille. S'il a eu le bonheur de plaire aux parens de ſa maîtreſſe, ils le lui accordent ; mais s'ils ſont mécontens, ils lui donnent quelque choſe pour lui tenir lieu de ſalaire, & il eſt obligé de ſe retirer.

QUAND on a donné à un Kamtchadal la permiſſion de toucher ſa maîtreſſe, c'eſt à lui d'épier l'inſtant où elle ſera ſeule, ou du moins peu accompagnée, car alors toutes les femmes & les filles du village ſont obligées de la défendre contre les entrepriſes de ſon amant : outre ces ſurveillantes, elle eſt revêtue de deux ou trois caleçons avec des camiſoles, & tellement entortilliée & enveloppée de filets & de courroies, qu'elle ne peut pas ſe remuer, qu'elle eſt comme une ſtatue. S'il a le bonheur de la trouver ſeule, ou avec peu de compagnes, il ſe jette ſur elle, s'efforce de rompre

les filets qui l'enveloppent, & de déchirer ses robes, afin de pouvoir la toucher aux parties naturelles, car c'est en quoi consiste toute la cérémonie du mariage. Cette entreprise est très-difficile par la résistance des femmes qui gardent la jeune personne, & qui s'élancent sur l'amant, le tirent par les cheveux, lui écorchent le visage, l'estropient, & l'excèdent de coups pour lui faire lâcher prise. Si malgré ses blessures, il vient à bout de son entreprise, il faut qu'il prenne la fuite aussi-tôt qu'il a dépouillé son amante, qui le rappelle au même instant d'une voix tendre & passionnée, en prononçant *ni*, *ni*; & dès-lors le mariage est fait. Mais il est rare qu'un homme réussisse avant un an de combats; & toutes les fois qu'il est forcé de céder à ses surveillantes, il a besoin d'un temps considérable pour guérir de ses blessures. On en a vu après sept ans de poursuites, être forcés de renoncer à l'objet de leur amour, & de vivre honteux, meurtris & estropiés le reste de leurs jours.

CET état de guerre n'a lieu que pour les mariages des filles; car à l'égard des veuves, il suffit qu'elles soient d'ac-

cord avec ceux qui les cherchent ; mais une veuve ne peut être enlevée qu'après qu'elle a expié ses fautes ; ce qui consiste à coucher la première nuit avec un étranger. Malgré la facilité que les Kamtchadals ont à épouser une veuve, celles-ci ne sont guères recherchées à cause de l'*expiation*. Il n'y a qu'un étranger, ou quelqu'un au-dessus des préjugés de honte & d'infamie, qui veuille rendre ce service aux veuves, cette action étant regardée par les Kamtchadals comme très-déshonorante. Les femmes étoient autrefois obligées de faire beaucoup de dépense pour trouver un homme qui voulût les purifier ; souvent elles étoient forcées de rester veuves malgré elles, mais depuis que les Cosaques sont établis au Kamtchatka, elles sont moins embarrassées, & trouvent des hommes pour les absoudre de leurs fautes.

Le divorce est reçu au Kamtchatka, & il se fait sans bruit : le mari fait lit à part, & quelques jours après épouse une autre femme. La femme répudiée prend à son tour un nouveau mari (*a*).

(*a*) *Voyage en Sybérie, tome second, contenant*

Les Koriaques, qui ſont voiſins des Kamtchadals, & qui ſe diviſent en Koriaques à rennes, & en Koriaques fixes, obſervent à peu de choſe près dans leurs mariages, les mêmes cérémonies que les Kamtchadals. Il faut obſerver néanmoins que parmi ces peuples, le vol eſt non-ſeulement licite, mais même loué & eſtimé, pourvu qu'il ne ſe faſſe pas dans la famille, & qu'on ſoit aſſez adroit pour n'être pas découvert; car on punit ſévérement le voleur qui eſt pris ſur le fait, bien moins pour le vol en lui-même que pour avoir manqué d'adreſſe. Une fille ne peut épouſer un homme qui n'ait donné auparavant des preuves de ſa dextérité à voler.

Il exiſte une différence dans les mœurs entre les deux nations de Koriaques, trop ſingulière pour n'être pas obſervée. Ceux qui nourriſſent des rennes pouſſent la jalouſie au point de tuer leurs femmes ſur le plus léger ſoupçon. Cette cruauté oblige ces malheureuſes à faire tout ce qui dépend d'elles pour devenir laides; elles ne

---

a deſcription du Kamtchatka, &c. premiere partie, chap. XVI.

ſe lavent jamais le viſage ni les mains ; elles ne peignent point leurs cheveux ; les habillemens qui paroiſſent à l'extérieur ne préſentent que des lambeaux mal-propres & dégoûtans, tandis qu'elles réſervent la propreté pour tout ce qui eſt ſoumis moins immédiatement aux yeux..... Elles craindroient qu'on ne les ſoupçonnât d'avoir quelqu'amant ſi elles affectoient de paroître s'occuper de la plus légère parure.

Les Koriaques fixes au contraire, & particulièrement ceux qu'on nomme *Tchoukti*, regardent comme la plus grande preuve d'amitié que puiſſe leur donner un ami qui vient chez eux, que de coucher avec leurs femmes ou leurs filles, & pendant ce temps-là, le maître de la maiſon ſort exprès & va trouver la femme de l'ami qu'il a chez lui. Refuſer de coucher avec la femme du maître de la maiſon, c'eſt lui faire un outrage ſi grand, que dans ce cas on riſque d'être tué, pour avoir reçu avec mépris ces témoignages de leur amitié (*a*).

Un Groënlandois qui veut ſe ma-

(*a*) *Idem*, chapitre XXI.

rier, ne s'inquiète que de savoir si la fille qu'il cherche est entendu au ménage, & si elle sait bien coudre. Celle-ci de son côté, demande si son amant est adroit à la chasse & à la pêche, & s'il y est heureux & assidu. Deux ou trois vieilles femmes sont les entremetteuses du mariage : lorsqu'on le propose à la fille, celle-ci dénoue ses cheveux, les éparpille sur son visage & se met à pleurer : les vieilles sans faire semblant de s'appercevoir de son affliction, la prennent sous les bras & l'entraînent avec elles. Quand elle est arrivée dans la maison paternelle de son amoureux, elle continue ses pleurs assez long-temps ; le jeune homme la prie de venir se coucher à ses côtés ; ses pleurs augmentent, il redouble ses instances, & la consommation du mariage termine bientôt la cérémonie. Quelquefois on ne peut faire rester la jeune femme avec son mari ; elle s'échappe plusieurs fois pour retourner chez ses parens : le mari pour tout terminer, fait faire un sac dans lequel les vieilles lui amènent sa femme bien enfermée ; elle est alors obligée de rester dans son nouveau ménage (*a*).

[*a Histoire naturelle de l'Islande, du Groënland*, &c. tom. II.

LES mariages des *Islandois* se font avec moins de cérémonie. Les parens des deux côtés, conduisent le marié & la mariée à l'Eglise, où le Prêtre les unit. Ils se rangent ensuite dans le fond de l'Eglise contre le mur. Les jeunes mariés avec le Prêtre sont au milieu, & les parens des deux côtés. La mariée se fait donner un bocal plein d'eau-de-vie qu'elle porte à sa voisine : le marié en fait autant de son côté, & l'on continue de même tant qu'on peut se soutenir sur ses jambes. Cette liqueur est l'ame de toutes les assemblées du pays ; & pourroit-on s'en passer dans une cérémonie aussi solemnelle que celle du mariage (a) ?

DANS la petite *Buckarie*, pays d'Asie, dont les *Tartares Kalmouks* sont Seigneurs, les hommes, comme dans beaucoup d'autres pays, achètent leurs femmes à prix d'argent, & le degré de beauté en fait la valeur. Plus un père de famille a de belles filles, plus il est riche. Les réjouissances de la noce durent trois jours, pendant lesquels le

(a) *Idem*, tom. I.

marié se couche chaque soir auprès de sa nouvelle épouse ; mais on ne lui permet pas d'ôter ses habits, il ne peut y rester qu'un instant, & plusieurs femmes qui l'observent s'opposent à ce qu'il soit le mari de sa femme. Ce n'est qu'à la troisième nuit qu'il peut entrer dans tous les droits d'un mari (*a*).

A des cœurs bien touchés tarder la jouissance ;
C'est infailliblement leur croître le désir (*b*).

Les *Macassars*, habitans de l'Isle de Célèbe, ont un usage opposé aux Buckariens : après la cérémonie, on enferme les nouveaux mariés dans une chambre obscure, où il n'y a point d'autre lumière que celle d'une petite lampe. On les laisse seuls en cet endroit trois jours & trois nuits, sans qu'il leur soit permis d'en sortir, ni à personne d'y entrer. Cette retraire est si rigoureuse, qu'on a pourvu à tout ce qui auroit pu exiger qu'ils en sortissent. Le quatrième

---

(*a*) *Mêlanges intéressans & curieux*, ou *abrégé d'Histoire Naturelle, Morale, Civile & Politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique & des Terres Polaires*, tom. III.

(*b*) *Poésies de* Malherbe.

jour, un valet entre dans la chambre des mariés, tenant d'une main un grand vaſe rempli d'eau, & de l'autre une barre de fer ſur laquelle ſont gravés quelques caractères myſtérieux. On oblige les deux époux de ſe lever & de mettre les pieds nuds ſur la barre de fer; on leur jette enſuite ſur le corps toute l'eau du vaſe. On ſuppoſe apparemment qu'ils ont beſoin d'être rafraîchis (*a*).

LES *Buckariennes* ne ſont pas auſſi à plaindre que les femmes des Kalmouks leurs maîtres, dont j'ai parlé. Ceux-ci ont la liberté de prendre autant de femmes qu'il leur plaît, ſans y comprendre leurs concubines, qu'ils choiſiſſent parmi leurs eſclaves. Le choix de leurs femmes n'eſt reſtreint, ni par la parenté, ni par aucune loi. Un Kalmouk épouſe ſa plus proche parente, à l'exception de ſa mère. Le mariage d'un père avec ſa fille n'eſt même pas ſans exemple chez ce peuple affreux. Ils ceſſent de coucher avec leurs femmes dès qu'elles ont atteint l'âge de

(*a*) *Mélanges intéreſſans*, &c. tom. IX.

quarante ans : ils les regardent alors comme autant de servantes, à qui ils accordent la subsistance pour prendre soin de leurs maisons & des jeunes femmes qui leur succèdent (*a*).

Les Guèbres, gourvernés par une des plus anciennes religions du monde, ont une loi qui ne leur permet qu'une seule femme ; ils ne peuvent la répudier & en prendre une autre que dans le cas où elle est stérile pendant les neuf premières années du mariage. Les loix qui gouvernent ce malheureux reste des anciens Persans, & qu'ils ont reçues de Zoroastre, seroient très-sages, si elles défendoient à ce peuple les mariages incestueux des fils avec leurs mères, des frères avec leurs sœurs, & des pères avec leurs filles (*b*).

Une secte qu'on nomme *Sabéisme*, & qui se trouve aussi en Perse, présente dans le mariage des cérémonies assez singulières. Les Sectateurs du Sabéisme, sont nommés *Chrétiens de St.*

(*a*) *Idem.* tom. III.
(*b*) *Idem.* tom. VII.

Jean, parce qu'ils reconnoiſſent St. Jean-Baptiſte pour leur premier Apôtre. Leur Clergé eſt composé de Prêtres & d'Evêques, dont les dignités ſont héréditaires ; auſſi les Eccléſiaſtiques ſont-ils tous mariés afin de perpétuer leur miniſtère; mais s'ils épouſoient une fille qui ne fût pas vierge, leurs enfans ne pourroient leur ſuccéder dans leurs fonctions ſacrées.

VOICI les cérémonies qu'obſerve ce peuple dans la célébration du mariage. Les parens de l'époux accompagnés d'un Prêtre, vont trouver la future, lui demandent ſi elle eſt vierge; & elle eſt obligée de jurer cette vérité. La femme du Prêtre s'aſſure par elle-même, ſi la prétendue n'a point fait un faux ſerment & rend ſon témoignage. Tout étant favorable, on mène la fille, avec ſon futur, au bord d'une rivière, & on les baptiſe l'un & l'autre. Après quelques cérémonies, le Prêtre les fait aſſeoir, leur approche la tête l'une contre l'autre en récitant de longues prières. Il cherche enſuite dans un livre de divination, le moment heureux pour la conſommation du mariage ; il l'indique aux époux, & les envoie

mettre à profit ſa prédiction. En Europe, tout ſeroit fini; mais chez les *Sabis*, les mariés vont trouver l'Evêque, devant lequel le mari jure d'avoir trouvé ſa femme pucelle. Le Prélat les baptiſe encore, & met le ſceau à leur mariage, en leur paſſant des anneaux aux doigts. Si le mari ne convient pas de la virginité de ſa femme devant l'Evêque, ſon mariage n'eſt point ratifié devant celui-ci (*a*).

Les Perſans qui ſuivent la Loi Mahométane, ont beaucoup moins beſoin de cérémonies que les chrétiens de St. Jean; ils regardent le célibat comme un état contraire à la Nature & oppoſé aux vues du Créateur. D'après cette façon de penſer, dès qu'un Perſan a atteint l'âge de puberté, & qu'il témoigne quelque penchant pour les femmes, on le marie, ou on lui donne une concubine. Les Perſans contrac-

(*a*) Les Sabéens ne ſont pas les ſeuls qui exigent pour la validité du mariage, l'intégrité de la prétendue; nous verrons au volume ſuivant, les précautions que prennent certains peuples pour s'aſſurer de cet état, & combien peu il faut compter ſur les ſignes incertains qu'on donne comme une preuve de la virginité.

tent trois ſortes d'unions avec les femmes. Ils prennent les unes à bail à un prix convenu, & le contrat ſe paſſe en préſence du Juge, qui rend cet acte obligatoire aux deux parties. Ils en achètent d'autres pour en faire des concubines & en épouſent quelques-unes. Cette nombreuſe quantité de femmes devroit ruiner les Perſans dont la fortune eſt bornée; mais ils n'ont pas l'art dangereux de faire monter une jolie femme à un prix exorbitant. A *Iſpahan*, Capitale de l'Empire, une belle femme ſe loue quatre à cinq cens livres par an, & n'a pas la liberté de quitter ſon mari paſſager avant le terme. Les femmes proſtituées y ſont en grand nombre; on en comptoit en 1666 juſqu'à quatorze mille dans la Capitale ſeulement, deſquelles le nom étoit enrégiſtré par celui qui eſt chargé de recevoir leur tribut; ſans compter, dit un Voyageur, un pareil nombre, ou peut-être encore un plus grand qui n'eſt pas régiſtré, & dont le tribut ſe perçoit en ſecret au profit du receveur.

Un uſage commun parmi ces filles, (& celui-ci eſt fort ſage), c'eſt que

le nom qu'elles prennent eſt le tarif de leurs faveurs. L'une s'appelle la dix tomans, (le *toman* vaut près de cinquante livres de notre monnoie) une autre la cinq, la deux tomans, &c. Que d'hommes en Europe auroient à rougir, ſi les courtiſannes dont ils ont eu les faveurs annonçoient le prix qu'elles en ont retiré!

Le mariage des *Siamois* differe de celui des autres Nations par une circonſtance particulière ; la conſommation du mariage précède la cérémonie. On y défend l'union conjugale au premier degré de parenté ; mais il eſt permis d'épouſer ſa couſine germaine & les deux ſœurs, pourvu que ce ſoit dans le même temps. Il y a apparence que les Rois ne ſont pas aſſujettis à cette loi ; Chaon - Naraie avoit épouſé ſa ſœur, dont il avoit eu une fille unique qu'il épouſa enſuite ſecrétement.

Aux Iſles *Philippines*, ce n'eſt qu'en payant que l'on parvient à être entiérement maître de ſa femme. Celle-ci ne porte point de dot, ſa famille exige au contraire une ſomme d'argent avant

de

de la livrer à un homme. Les frais de la noce ſont exceſſifs ; le mari eſt obligé de payer ſon entrée dans la maiſon de ſa prétendue, & ce droit ſe nomme *paſſava ;* enſuite la liberté de parler à ſa femme ; puis celle de boire & de manger avec elle ; & enfin une ſomme proportionnée à la condition des parens, pour obtenir le droit de la cérémonie le plus eſſentiel.

La beauté qui brille dans la *Mingrelie*, la *Géorgie*, la *Circaſſie*, ſembleroit annoncer que l'Amour a établi le ſiége de ſon Empire dans ces contrées. En effet, tous les voyageurs s'accordent à dire que le ſang des peuples qui habitent ces pays, eſt très-beau ; que les hommes y ſont très-grands & bienfaits, les femmes charmantes & la taille la plus admirable. Le ſang de Géorgie eſt, ſelon Chardin, non-ſeulement le plus beau de l'Orient, mais de l'univers. Ces femmes ont un regard tendre, qui ſemble careſſer tous ceux qui les regardent. La Nature a répandu ſur la plupart des graces ſi attirantes, des agrémens ſi ſéduiſans, que je tiens pour impoſſible, dit notre

Voyageur, qu'on puiſſe les voir ſans les aimer. Un Peintre, avec l'imagination la plûs vive, ne pourroit donner à ſes figures un viſage plus charmant, une taille plus dégagée & plus parfaite que celle des Géorgiennes.

Il eſt triſte, ſans doute, de ne trouver, parmi des peuples ſi favoriſés de la Nature, qu'un tiſſu d'horreurs qui font un affreux contraſte avec la beauté. Les Mingreliennes ſont gracieuſes, affables, amies des cérémonies, & fort complimenteuſes, mais d'ailleurs les plus méchantes femmes de la terre; ſuperbes, perfides, fourbes, cruelles & impudiques. Il n'eſt point de méchanceté dont elles n'uſent, point de reſſorts qu'elles ne faſſent jouer pour ſe faire des amans, pour les conſerver, & pour les perdre, lorſqu'elles ont lieu de s'en plaindre. Les hommes n'ont pas de meilleures qualités que les femmes, & font leur étude de voler. L'impoſture, le meurtre, l'adultère, l'inceſte, la bigamie, tous les crimes les plus honteux ſont communs en Mingrelie & ſemblent être des vertus. Parmi ce peuple, l'union conjugale n'eſt qu'un contrat de vente, par lequel les parens

de la future conviennent de la livrer, après l'exécution des conditions ſtipulées. Les deux mariés paroiſſent pour la cérémonie devant un Prêtre, avec un parent ou un ami qui ſert de parrain. Pendant que le Prêtre récite quelques prières, le parrain met une eſpèce de voile ſur la tête des deux conjoints, & coud enſuite leurs habits l'un à l'autre; puis il met ſur leurs têtes des couronnes de fleurs, changeant alternativement ces couronnes, & les faiſant paſſer trois ou quatre fois de la tête du mari ſur celle de la femme, ſelon que le Prêtre récite certaines oraiſons. Il prend enſuite un morceau de pain qu'il rompt en ſept parties, & leur en met dans la bouche à chacun une, & recommence juſqu'à la ſeptième qu'il mange lui-même. Il leur donne auſſi à boire à chacun trois fois dans la même coupe, & boit ce qu'ils ont laiſſé. Alors il ne reſte plus, pour parfaire l'union, que la cérémonie qui n'exige pas de témoins, & qui n'eſt jamais oubliée.

On peut dire que dans ces pays, comme dans beaucoup d'autres, le mariage eſt une affaire de calcul : c'eſt

toujours l'intérêt qui y fait les mariages ; parce que ces Peuples naturellement pauvres, ne voient dans l'union conjugale, qu'un moyen d'acquérir une ſorte d'aiſance, en vendant les enfans qui en naiſſent (*a*).

On encourage l'union conjugale d'une manière particulière dans les pays ſoumis à l'Empereur de *Maroc*. Les jeunes gens, même les fils de l'Empereur, vont continuellement tête nue, juſqu'à ce qu'ils ſoient mariés, & alors ils ne ſe découvrent jamais. Les mariages ſe traitent par de vieilles femmes, dont l'âge, exempt de tout ſoupçon, leur permet de parler librement aux hommes, & ceux-ci ne voient leur femme qu'après la conſommation. Cet inconvénient, d'épouſer une femme ſans la voir, eſt compenſé par la liberté que l'on a de la répudier ſi on le juge à propos. Lorſqu'un homme commence à ſentir de l'indifférence pour ſa femme, il en prend une nouvelle, à laquelle il en fait enſuite ſuccéder d'autres, autant que ſes facultés

(*a*) *Mélanges intéreſſans*, &c. tom. VI.

ſe lui permettent; mais d'ordinaire, la première demeure toujours la maîtreſſe de la maiſon, & c'eſt elle qui règle tout ce qui regarde le ménage.

Les mariages qui ont le plus de durée, ſont ceux dont le Roi ſe mêle. Il unit les parties d'un nœud indiſſoluble, que lui-même ſeul, où la mort peut rompre. Point de divorce ni de répudiation permis dans ces unions, qui cependant ſe font de la manière la plus expéditive. Une fois l'année, ou même plus ſouvent, le Roi fait aſſembler tous les jeunes gens, ſoit Négres, ſoit Mulâtres, qui ſont attachés au ſervice de ſa maiſon. Il en choiſit quatre ou cinq cens de ceux qui lui paroiſſent les plus vigoureux, & fait venir en même temps un pareil nombre de jeunes filles de l'âge de dix ans juſqu'à quinze. Les uns & les autres ſont rangés ſur deux files dans leſquelles le Roi ſe promène, en diſant ſucceſſivement aux jeunes-gens; *prends telle fille, je te la donne pour femme.* Au reſte, cet ordre ne doit laiſſer ni difficultés ni ſcrupules, & on eſt obligé de s'y conformer ſous peine de mort.

Les Arabes, que l'on nomme *Errans* ou *Bédouins*, ont l'uſage ſingulier d'expoſer en public le lendemain d'un mariage, la chemiſe des mariées pour marque de la virginité de la fille, dont chaque père a répondu à l'époux & à toute ſa famille. Le jour de la noce, on regarde comme une magnificence le nombre d'habits que mettent ſucceſſivement le marié & la mariée, en ſorte que cette journée eſt employé à changer d'habits, juſqu'à ce que les époux aient mis tous ceux qu'ils poſſédent.

Les coutumes uſitées chez les *Indiens* varient dans chaque canton, & même dans chaque Ville; mais un uſage aſſez général, c'eſt que les enfans, de l'un & de l'autre ſexe, vont nuds juſqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. On les fiance alors, ils ſe marient à neuf ou dix ans, & on les laiſſe ſuivre l'inſtinct de la Nature. L'on y voit ſouvent des jeunes mères de dix à douze ans (*a*).

En parlant de la puberté, nous dirons quelle influence le climat doit

---

(*a*) *Mélanges intéreſſans*, tom. VIII.

avoir ſur la fécondité, & pourquoi les peuples qui habitent les régions les plus expoſées à la chaleur, doivent marier leurs enfans à un âge qui ſeroit trop prématuré dans d'autres climats.

PAR-TOUT où la chaleur eſt conſidérable, & où par conſéquent, l'impulſion qui porte un ſexe vers l'autre, ſe fait ſentir avec plus de force, les hommes ayant la plus grande idée de la jouiſſance, font régner la volupté ſur tout ce qui les environne, & juſques ſur leurs Divinités auxquelles ils offrent les plaiſirs du mariage.

LES Peuples qui habitent les Royaumes de *Juda* & d'*Ardra* en Afrique adorent les Serpens qui n'ont aucun venin. A une demi-lieue de *Sabi*, capitale de *Juda*, le *Grand Serpent* a un temple magnifique. On lui fait partager les douceurs du mariage, car ſes Prêtres lui cherchent les plus jeunes & les plus jolies filles du pays ; ils vont de ſa part les demander en mariage à leurs parens, qui ſe trouvent très-honorés de cette alliance ; on fait deſcendre la fiancée dans un caveau, où elle reſte deux ou trois heures, & lorſqu'elle en

ſort, on la proclame *épouſe ſacrée du grand Serpent*. M. de Saintfoix dit que les fruits qui naiſſent de ces mariages, tiennent uniquement de leurs mères, & ont tous la figure humaine (*a*). On ſe doute bien que ceux qui concluent ces mariages ont intérêt de choiſir les plus jolies filles.

Les Prêtres de l'Idole adorée à *Ternate*, cherchent tous les ans une épouſe à leur Dieu, & font la même cérémonie que ceux du grand Serpent (*b*).

Ces prétendues alliances de filles avec des ſerpens, ne donnent pas une grande idée du jugement des peuples qui y croient, & néanmoins on eſt tellement perſuadé de la poſſibilité du fait parmi les Idolâtres dont on vient de parler, que même des Européens ont cru ou ont voulu faire croire, que rien n'étoit plus commun dans certains pays que la fureur des ſerpens pour les jeunes filles. On lit dans une hiſtoire du

(*a*) *Eſſais Hiſtoriques*, tom. V.

(*b*) *Eſſais Hiſtoriques & Philoſophiques ſur les principaux ridicules des différentes Nations*, Amſt. 1766.

du Paraguai, qu'on voit dans ce pays d'énormes ſerpens qui s'occupent à chercher des filles pour les violer, & que les Miſſionnaires ont aſſez de zèle pour s'expoſer à un péril évident, afin de ſauver la virginité des Indiennes attaquée par des ſerpens (*a*).

AVANT que le Chriſtianiſme eut diſſipé chez nos ancêtres les tenèbres de l'idolâtrie, on voyoit dans les *Gaules* un ſacrifice amoureux avoué par la religion des *Gaulois*. Le Mont *St. Michel* s'appelloit le Mont *Belen*, parce qu'il étoit conſacré à Belenus, un des quatre Dieux qu'adoroient les Gaulois. Il y avoit ſur ce Mont un Collége de neuf *Druideſſes;* la plus ancienne rendoit des oracles: elles vendoient auſſi aux marins des fléches qui avoient la prétendue vertu de calmer les orages, en les faiſant lancer dans

(*a*) *Hiſtoire du Paraguai*, *&c.* en VI vol. in-12. On doit ſavoir gré à l'Auteur de cet ouvrage des motifs qui le lui ont dicté; mais ne peut-on pas lui reprocher d'y avoir inſéré des faits incroyables? Dans un nouveau *Dictionnaire hiſtorique*, on dit en parlant du P. C*** & de l'ouvrage dont il s'agit: *c'eſt le même ton, la même ſagacité, la même exactitude..... On* ſouhaiteroit *ſeulement un peu plus de préciſion dans le ſtyle.....* Que de ſouhaits les Phyſiciens & les Naturaliſtes auroient à former avant celui-là?

la mer par un jeune homme de vingt-un ans, qui n'avoit point perdu ſa virginité. Quand le vaiſſeau étoit arrivé à bon port, on députoit ce jeune homme pour porter à ces Prêtreſſes des préſens plus ou moins conſidérables; une d'entr'elles alloit ſe baigner avec lui dans la mer, & recevoit enſuite les prémices de ſon adoleſcence, en l'initiant aux plaiſirs qu'il avoit juſqu'alors ignorés; le lendemain, en s'en retournant, il s'attachoit ſur les épaules, autant de coquilles qu'il s'étoit initié de fois pendant la nuit.

Les *Giagues* croient qu'il y a des Dieux bienfaiſans, & des Dieux malfaiſans; que les uns ſont réjouis par les plaiſirs des hommes, au lieu que les autres ſe plaiſent à les voir ſe haïr, ſe perſécuter, ſe déchirer & s'égorger. Les Giagues ſont ordinairement gouvernés par une Reine: lorſqu'elle eſt obligée de faire la guerre, & qu'elle eſt prête à livrer une bataille, pour mettre les Dieux mal-faiſans dans ſon parti, elle fait jurer à ſes ſoldats qu'ils ſeront ſans pitié, qu'ils n'auront égard ni à l'âge, ni au ſexe, & qu'ils répan-

dront le plus de ſang qu'ils pourront. A peine la cérémonie de ce ſerment eſt-elle achevée, qu'on entend une muſique tendre & voluptueuſe; elle annonce le ſpectacle qu'on va préſenter pour réjouir les Dieux bienfaiſans & ſe les rendre favorables. Cent jeunes filles choiſies parmi les plus belles du Royaume, & cent jeunes guerriers s'avancent en chantant & en danſant; l'impatience de leurs déſirs eſt peinte dans leurs yeux; la Reine frappe des mains; c'eſt le ſignal..... ils ſe livrent à leurs tranſports à la vue de toute l'armée.

CHEZ les *Si-fans*, quand le chef d'un canton eſt à l'agonie, on étend des fleurs & des herbes odoriférantes tout le long de ſa cabane: douze jeunes garçons & douze jeunes filles qu'on a choiſis, entrent, & chacun de ces douze couples, à un certain ſignal, travaille avec ardeur à la production d'un enfant, afin que l'ame du mourant, en quittant ſon corps, en trouve auſſitôt un autre, & ne ſoit pas long-temps errante (a).

(a) *Eſſais Hiſtoriques ſur Paris*, tom. V.

Tous les Peuples qui croient que les ames des morts sont errantes, ont une attention singulière pour leur procurer une nouvelle demeure. Les Sauvages *Chirigans* enterrent leurs enfans le long des grands chemins, afin que leurs ames puissent entrer plus facilement dans le corps des femmes grosses qui passent (*a*).

Parmi les nations Sauvages qui habitent la Louisiane, on distingue les *Allibamons*, les *Taskikis*, les *Outachepas*, les *Tonikas*, les *Talapoukes*, & quelques autres, par le zèle qu'ils ont à faciliter de petits mariages impromptus aux Européens qui arrivent chez eux. La politesse de ces Sauvages est d'offrir des filles à tous les *Blancs* qui passent par leurs villages, & dès qu'il y paroît un Européen, les chefs parcourent les rues en haranguant ainsi la nation : *Jeunes gens & guerriers, ne soyez point fols ; aimez le Maître de la vie ; chassez pour faire vivre les François, qui nous apportent nos besoins ; & vous jeunes filles, ne soyez point dures, ni ingrates de votre*

[*a*] *Journ. Encyclop.* Juin 1762.

corps, vis-à-vis des guerriers blancs pour avoir de leur ſang : c'eſt par cette alliance, que nous aurons de l'eſprit comme eux, & que nous ſerons redoutés de nos ennemis (*a*). Il ne faut pas croire que ce ſoient des proſtituées que ces peuples offrent ſi généreuſement aux François ; ceux-ci peuvent choiſir parmi toutes les filles, qui, pour la plupart, ſont très-belles, & ſur-tout très-affables. A l'égard des femmes, elles diſent que par le mariage, elles ont vendu leur liberté, & qu'ainſi elles ne doivent point avoir d'autres hommes que leur mari, qui d'ailleurs eſt très-jaloux.

L'UNION conjugale chez ces Sauvages, tient de la ſimple nature, & n'a d'autre forme que le conſentement mutuel des deux parties. Comme ils n'ont point de contrat civil, lorſqu'ils ne ſont pas contens l'un de l'autre, ils ſe ſéparent ſans cérémonies, & diſent que le mariage n'eſt autre choſe que le lien des cœurs ; qu'ils ne ſe mettent enſemble que pour s'aimer &

(*a*) Voyez les *Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales*, &c. par M. Boſſu, Capitaine dans les Troupes de la Marine, deuxième partie, 1768.

ſe ſoulager mutuellement dans leurs beſoins.

Un Sauvage peut avoir deux femmes, s'il eſt bon chaſſeur; il y en a quelquefois qui épouſent les deux ſœurs: ils en donnent pour raiſon, qu'elles s'accorderont mieux entr'elles que des étrangères. Les femmes ſauvages ſont en général fort laborieuſes; on les prévient dès l'enfance, que ſi elles ſont pareſſeuſes, ou mal-adroites, elles n'auront jamais qu'un *malotru* pour mari. L'avarice, l'ambition, & pluſieurs autres paſſions ſi connues des Européens, n'étouffent point dans les pères le ſentiment de la Nature, & ne les portent pas à violenter leurs enfans, encore moins à contraindre leur inclination. Par un accord admirable, & aſſurément digne d'être imité, on ne marie que ceux qui s'aiment (*a*).

Un Sauvage qui manque de bravoure dans une action où il s'agit de l'honneur & de la défenſe de la patrie, n'eſt point puni, mais il eſt regardé comme l'opprobre du genre humain. Il eſt mépriſé des femmes mêmes, &

(*a*) *Idem*, première partie.

les filles les plus laides n'en veulent point pour mari. S'il arrivoit que quelqu'une voulût épouser un de ces hommes flétris, les parens s'y opposeroient dans la crainte d'avoir dans leur famille des hommes sans cœur, & inutiles à la patrie. Ces hommes sont obligés de laisser croître leurs cheveux, & de porter comme les femmes un *alkoman*, espèce de petite jupe dont elles se servent pour cacher leur nudité. M. Bossu, en a vu un pendant la dernière guerre qui, honteux d'être en cet équipage, partit seul pour aller en guerre contre les *Tchicakas*, nos ennemis & les leurs. Il s'approcha d'eux en rampant comme un serpent, resta caché dans de grandes herbes pendant trois ou quatre jours, sans boire ni manger. Comme les Anglois portoient aux Tchicakas des marchandises en caravane, le Sauvage *Illinois* en tua un, lui coupa la tête; après quoi il prit son cheval, monta dessus & se sauva. Il employa trois mois à cette belle expédition. A son retour, sa nation le réhabilita, & on lui donna une femme pour avoir des guerriers [*a*].

(*a*) *Idem*, première partie.

Ainsi chez ce peuple, on eſt déshonoré ſi l'on reſte célibataire, & on ne trouve pas de compagne ſi l'on n'aime le travail. Rien de plus ſage que les trois obſervations d'après leſquelles les Sauvages jugent qu'un homme eſt fou, imbécille : *s'il néglige d'aller à la chaſſe; s'il refuſe d'aller à la guerre lorſqu'elle eſt déclarée; s'il ne ſe marie pas après avoir atteint l'âge convenable* (*a*).

On a vu plus haut les précautions que prennent les *Sabis* ou Chrétiens de *St. Jean*, afin de s'aſſurer de l'intégrité des filles qu'ils épouſent; croiroit-on qu'il exiſte des peuples chez leſquels cet état eſt un obſtacle au mariage !

Le comble de la barbarie eſt, ſans doute, de voir chez les *Canarins de Goa*, les filles qui vont être mariées, conduites à la ſtatue de leur Dieu, & là les plus proches parens de la fiancée, réunir leurs efforts, par un motif de Religion, juſqu'à ce qu'ils aient des marques évidentes, que l'Idole de fer à laquelle ils offrent les prémices de la fille, les a accepté.

(*a*) *Recherches philoſophiques ſur les Américains*, &c. par M. de P...., deuxième part. Sect. première.

AU Royaume d'*Arracan* & aux Isles *Philippines*, un homme se croiroit déshonoré s'il épousoit une fille qui n'eut pas été déflorée par un autre ; & ce n'est qu'à prix d'argent qu'on peut engager quelqu'un à prévenir l'époux. Dans la province de *Tibet*, les mères cherchent des étrangers, & les prient instamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris.

A Madagascar, & dans quelques autres pays, les filles les plus libertines & les plus débauchées sont celles qui sont le plutôt mariées (*a*).

LE Roi de *Calicut* livre sa fiancée à son grand Aumônier avant de l'admettre dans la couche nuptiale ; il faut que cet Aumônier le débarrasse d'une peine, qu'ordinairement tous les maris envient & se flattent de trouver (*b*).

APRÈS des coutumes aussi bizarres, on ne sera pas surpris de la manière

(*a*) Voyez l'*Histoire Naturelle*, par M. de Buffon, tom. IV.

(*b*) *Essais Historiques sur Paris*, tom. V.

originale dont les *Hottentots* célèbrent leurs mariages. La principale cérémonie qui s'obſerve dans cette circonſtance, eſt que le Prêtre piſſe abondamment ſur les nouveaux mariés ; ils s'accroupiſſent devant lui, & reçoivent cette aſperſion avec une joie extrême. Au reſte, elle a lieu dans toutes les cérémonies ; & quand on veut faire politeſſe à quelqu'un, on piſſe ſur lui : plus l'aſperſion eſt abondante, & plus on s'en tient honoré. Cette coutume ridicule étoit autrefois accompagnée dans le mariage des veuves, d'une autre, qui, ſi elle étoit uſitée en Europe, empêcheroit la moitié des mariages qui s'y font. Une veuve Hottentote, chaque fois qu'elle ſe remarioit, étoit obligée de ſe couper un doigt (*a*).

QUELQUES Auteurs prétendent même que cette opération bizarre & cruelle avoit lieu à la mort du mari, & qu'un Hottentot ſe coupoit également un doigt lorſque ſa femme ceſſoit de

(*a*) Voyez *Eſſais hiſtoriques & philoſophiques ſur les principaux ridicules*, &c. *Eſſais hiſtoriques ſur Paris*, tom. V.

vivre. Quoiqu'il en soit, il est certain que parmi ce peuple, on trouvoit beaucoup d'individus ainsi mutilés (*a*); qu'il y en avoit à qui il ne restoit plus que cinq ou six doigts aux deux mains. Les Hollandois ont enfin réussi à dissuader les Hottentots de se faire à eux-mêmes un mal si cruel, d'où il ne résulte aucun bien ni pour les morts ni pour les vivans, & ces Afriquains ont renoncé à l'amputation de leurs doigts, ainsi que celle d'un testicule, autre coutume cruelle dont on parlera au chapitre de la Puberté (*b*).

CHEZ les *Chinois*, les secondes noces sont regardées, sur-tout parmi les Seigneurs, comme une lâcheté de la part des femmes; mais les gens du commun envisagent autrement un second mariage. D'ailleurs, l'union conjugale jouit de beaucoup de considération à la Chine, puisque les Chinois la regardent comme l'affaire la plus importante de la vie. Un père verroit son honneur exposé à quelque tache, s'il

[*a*] *Voyage de Siam*, tom. II.

(*b*) *Recherches sur les Américains*, sixième partie.

ne s'occupoit du soin de marier ses enfans ; de même qu'un fils manque au premier de ses devoirs, s'il ne laisse pas de postérité pour la propagation de sa famille (*a*).

Les mariages se traitent par de vieilles femmes, & les jeunes gens qui doivent le contracter ne se sont jamais vu. Lorsque le jour fixé pour la noce est arrivé, on renferme la future dans une chaise magnifiquement décorée, suivie de ceux qui portent sa dot & son trousseau. Grand nombre de domestiques l'accompagne le flambeau à la main, même en plein midi ; différens joueurs d'instrumens, de fifres, de hautbois, de tambours ouvrent la marche, les parens & les amis de la mariée la terminent. Un domestique de confiance est dépositaire de la clef de la chaise, & ne la remet qu'au mari, qui attend à la porte de la maison l'épouse qui lui est destinée. Dès qu'elle est arrivée, on lui donne

(*a*) Les Chinois desirent avec tant de passion de laisser une postérité, que si la Nature leur refuse des enfans, ils feignent que leur femme est grosse, & vont demander secrétement à l'hôpital un enfant qu'ils élèvent comme leur fils.

la clef de la chaiſe, il l'ouvre avec empreſſement, & c'eſt alors qu'il juge de ſon heureux ou malheureux partage. Il arrive quelquefois qu'un mari, peu ſatisfait de l'épouſe, referme auſſitôt la chaiſe, & la renvoie à ſes parens, aimant mieux perdre ce qu'il a donné pour avoir ſa femme, que de tenir le marché.

On ne peut donner une idée plus complette de la paſſion des Chinois pour faciliter les mariages, ſans même conſulter les perſonnes intéreſſées, qu'en diſant, que quelquefois, deux pères qui ont leurs femmes enceintes, font des conventions de mariage pour leurs enfans, ſi la différence des ſexes ſeconde leurs vues. Dans la Province de *Chen-ſi*, on marie deux perſonnes mortes que l'on avoit deſſein d'unir. Comme l'uſage eſt de garder les cercueils deux ou trois ans, on s'envoie d'abord des préſens mutuels, accompagnés de toutes ſortes d'inſtrumens, & avec les mêmes formalités que ſi les époux étoient vivans. On place enſuite les deux cercueils l'un près de l'autre; on fait un feſtin nuptial. & on finit par renfermer les

deux époux dans le même tombeau. Après cette cérémonie, on se traite de parens, comme si les enfans avoient vécu dans le mariage (*a*).

Les peuples dont on a parlé jusqu'ici, n'offrent pas tout-à-fait le triste spectacle des femmes toujours écrasées sous le poids du despotisme qu'exercent sur leurs compagnes les hommes de plusieurs nations. Rien peut-être de plus affligeant pour le cœur de l'homme sensible, que la force & la brutalité, donnant des fers à la douceur unie à la beauté ! Il existe néanmoins dans certains pays des coutumes bizarres qui démontrent que les hommes, en qui la Nature a déposé la force, en ont étrangement abusé pour y rendre le sort des femmes, je ne dis pas malheureux, mais insupportable.

En général, (car il y a peu d'exceptions) les Sauvages oppriment leurs femmes. Ceux que M. de Bougainville a vu durant son voyage autour du monde, & qu'il a nommés *Pêcherais*, (parce qu'en abordant sa fregate ils criérent tous ensemble *pê-*

(*a*) *Mélanges intéressans*, &c. tom. V.

cherais,) en ſont un exemple frappant entre mille. Il eſt vrai que parmi ce peuple les femmes ne réuniſſent pas le charme qui ailleurs attache à elles...... Mais feroit-ce à leurs maris de s'en appercevoir? Ils ſont petits, vilains, maigres & d'une puanteur inſupportable. Ce ſont les femmes qui, chez cette nation, voguent dans les pirogues, & qui prennent ſoin de les entretenir, au point d'aller à la nage, malgré le froid, vuider l'eau qui pourroit y entrer dans les goëmons qui ſervent de port à ces pirogues, aſſez loin du rivage. A terre, elles ramaſſent le bois & les coquillages, ſans que les hommes prennent aucune part au travail. Les femmes qui ont des enfans à la mamelle, ne ſont pas exemptes de ces corvées (*a*). Enfin ces hommes groſſiers ont ſu forcer les femmes à les ſervir dans les choſes les plus pénibles, tandis qu'ils paſſent leurs jours dans

(*a*) *Voyage autour du monde*, &c. en 1766..... 1769, par M. de Bougainville, première partie, chap. IX. En parcourant les voyageurs & les hiſtoriens, on pourroit peindre avec aſſez de vérité le caractère de chaque peuple, ſeulement à la conduite que les hommes tiennent avec les femmes.

l'état de tranquillité, qui conviendroit mieux au ſexe le plus foible.

L'HOMME ſauvage, dit M. Thomas, tout à la fois féroce & indolent.... ne connoiſſant preſque que le phyſique de l'amour, & n'ayant aucune de ces idées morales, qui ſeules adouciſſent l'empire de la force....... commande deſpotiquement à des êtres que la foibleſſe lui aſſujettit. Les femmes ſont chez les Indiens ce que les Ilotes étoient chez les Spartiates, un peuple vaincu obligé de travailler pour les vainqueurs. Auſſi a-t-on vu ſur les rives de l'Orénoque des mères par pitié tuer leurs filles & les étouffer en naiſſant. Elles regardoient cette pitié barbare comme un devoir (*a*).

A Tobolsk & dans la plus grande partie de la Ruſſie, ſelon M. l'Abbé Chappe, les femmes ſont tyranniſées par les hommes, qui traitent ces malheureuſes comme leurs eſclaves & en exigent les ſervices les plus vils. Les cé-
rémonies

(*a*) *Eſſai ſur le caractère, les mœurs & l'eſprit des femmes*, &c, pag. 2 & 3.

rémonies du mariage qui, dans tous les climats, devroient annoncer l'union la plus douce, offrent en Russie le spectacle révoltant d'un maître dur & impérieux dans la personne du marié. Dès les fiançailles il oblige la jeune fille qu'il a choisi, de lui présenter une poignée de verges en grande cérémonie, & de tirer ses bottes pour preuve de sa supériorité, & de la servitude de son épouse. Abusant plus que par-tout ailleurs, dit l'Abbé Chappe, du droit du plus fort, ils ont établi les loix les plus injustes, loix que la beauté & la douceur de ce sexe n'ont encore pu ni détruire ni adoucir (*a*).

S'il est quelques peuples où les femmes ne soient pas victimes de la dureté des loix que les hommes ont promulguées pour s'arroger toute l'autorité, arrêtons-y un instant nos regards.

Dans l'Isle *Formosa*, un homme ne demeure point avec sa femme; il va la voir de nuit, se lève de grand matin, & ne retourne point chez elle

(*a*) *Voyage en Sibérie* fait par ordre du Roi en 1761, première partie, pag. 162.

pendant tout le jour ; à moins qu'elle ne l'envoie chercher, ou que le voyant passer, elle ne l'appelle (*a*).

Une différence singulière entre les tempéramens de l'homme & de la femme, a établi dans l'Isle de *Ceylan* une coutume qui donne aux femmes un empire sur les hommes. L'activité de l'amour chez les premières, ne leur permet pas de se borner à un seul homme : elles ont presque toutes deux maris, tandis qu'il est très-rare qu'un homme ait plus d'une femme. Celle-ci peut même être commune à toute une famille ; car après la cérémonie du mariage, qui est fort courte parmi les *Chingulais*, la première nuit des noces est pour le mari, la seconde pour le frère du mari, & ainsi de suite jusqu'au sixième degré inclusivement, sans que cette prostitution soit toujours capable d'éteindre l'ardeur érotique qui embrase ces femmes ; puisqu'en général, elles peuvent, & les filles également, avoir commerce avec celui qui leur plaît,

(*a*) *Essais historiques sur Paris*, tom. V.

pourvu qu'il ne ſoit pas inférieur à leur qualité (*a*).

CHEZ les peuples du Royaume de *Laſſa*, les femmes ſont également maîtreſſes de fixer le nombre de maris qu'elles veulent épouſer. Le premier enfant qui naît appartient au mari le plus âgé : ceux qui naiſſent enſuite, reconnoiſſent les autres pour pères, ſuivant le degré de leur âge (*b*).

LES femmes des *Nayres* ou nobles de *Calicut*, ont auſſi le privilége dont je viens de parler. Le P. Tachard aſſure qu'il s'en eſt trouvé qui avoient eu tout à la fois juſqu'à dix maris, qu'elles regardoient comme autant d'eſclaves qu'elles s'étoient ſoumis par leur beauté (*c*).

UNE marque de l'empire des femmes au Royaume de *Congo*, c'eſt que ce ſont elles qui donnent la nobleſſe à leur mari. Dans une des provinces

(*a*) Voyez l'*hiſtoire de l'Iſle de Ceylan*, par le Grand.

(*b*) *Mélanges intéreſſans*, tom. VI.

(*c*) Voyez les *Lettres édifiantes*, &c. recueil II.

de ce vaſte pays, nommée *Malimba*, un uſage fort ſingulier prouve les égards que l'on y a pour un ſexe, qui preſque par-tout ailleurs, n'eſt pas maître de diſpoſer de ſa main. Quand le Roi de Malimba meurt, & qu'il ne laiſſe qu'une fille, elle eſt maîtreſſe abſolue du Royaume, pourvu néanmoins qu'elle ait atteint l'âge nubile. Elle commence par ſe mettre en marche pour faire le tour de ſes états ; dans tous les bourgs & villages où elle paſſe, tous les hommes ſont obligés, à ſon arrivée, de ſe mettre en haie pour la recevoir ; & celui d'entr'eux qui lui plaît le plus, va paſſer la nuit avec elle. Au retour de ſon voyage, elle fait venir celui de tous dont elle a été la plus ſatisfaite, & elle l'épouſe (*a*).

J'AUROIS pu allonger beaucoup ce Chapitre, par le détail des cérémonies qu'obſervent une multitude de nations en contractant leurs mariages, & j'aurois eu toujours le déſagrement d'expoſer au lecteur des uſages ſouvent

[*a*] Voyez l'*Hiſtoire Naturelle* de M. de Buffon, tom. VI.

barbares, & presque toujours ridicules. Il est peu de pays où l'on retrouve les loix sages que la Nature dicte aux hommes ; & ce qui vaut beaucoup mieux pour la société, les loix de la Nature éclairées par la Religion. Il est triste pour l'humanité, en jetant un coup d'œil sur la surface de la terre, de n'y rencontrer que des obstacles au bonheur que peut procurer le mariage. Terminons ce Chapitre par le tableau d'un peuple nouvellement connu, qui offre la beauté & la candeur réunies.

C'EST à M. de Bougainville que l'on doit la découverte de l'Isle de *Taiti*, & l'histoire du peuple aimable qui l'habite. Nés sous le plus beau ciel, nourris des fruits d'une terre qui est féconde sans culture, régis par des pères de familles plutôt que par des Rois, les *Taitiens* ne connoissent d'autre Dieu que l'amour ; tous les jours lui sont consacrés ; toute l'Isle est son temple, toutes les femmes en sont les idoles, tous les hommes les adorateurs. Et quelles femmes encore ! Les rivales des Géorgiennes pour la beauté,

& les sœurs des graces ſans voile. La honte ni la pudeur, n'exercent point leur tyrannie ; la plus légère des gazes flotte toujours au gré du vent & des déſire. L'acte de créer ſon ſemblable eſt un acte de Religion ; les préludes en ſont encouragés par les vœux & les chants de tout le peuple aſſemblé ; & la fin en eſt célébré par des applaudiſſemens univerſels. Tout étranger eſt admis à participer à ces heureux myſtères ; c'eſt même un devoir de l'hoſpitalité que de les y inviter ; de ſorte que le bon Taitien jouit ſans ceſſe du ſentiment de ſes propres plaiſirs, ou du ſpectacle de ceux des autres [*a*]. Ces hommes fortunés tiennent en tout à la Nature ; ils reçoivent fidélement de ſes mains leurs alimens & leur boiſſon ; qu'ils ſont récompenſés de leur frugalité, de leur tempérance ! Le ſang qui circule dans leurs veines eſt le ſang *primitif* ; les ſucs qui s'en ſéparent, & particulièrement ceux deſtinés aux plaiſirs & à la réproduction, font éclorre la beauté. On la retrouve chez tous les individus qui peuplent cette Iſle, &

(*a*) Voyez le *Journ. Encyclop.* Déc. 1769.

c'eſt à juſte titre que les François l'ont nommée la *Nouvelle Cythère*.

DEPUIS la première édition de cet Ouvrage, celui de M. de Bougainville parut, & le public y vit avec plaiſir des détails agréables ſur les faits généraux qui concernent les Taitiens, & qui confirment ce que j'en ai dit d'après les papiers publics.

QUELLE ſurpriſe dût cauſer à des François le ſpectacle ſéduiſant qui s'offrit à eux lorſqu'ils abordèrent l'Iſle de Taiti [*a*] ! » La plupart des fem-
» mes étoient nues, dit M. de Bou-
» gainville; elles nous firent d'abord
» de leurs pirogues des agaceries, où
» malgré leur naïveté, on découvroit
» quelque embarras; ſoit que la Natu-
» re ait par tout embelli le ſexe d'une
» timidité ingénue, ſoit que, même
» dans le pays où régne encore la
» franchiſe de l'âge d'or, les femmes
» paroiſſent ne pas vouloir ce qu'elles
» déſirent le plus. Les hommes, plus
» ſimples, ou plus libres, s'énoncèrent
» bientôt clairement.... Ils nous preſ-
» ſoient de choiſir une femme, de la

(*a*) Le 6 Avril 1768.

» ſuivre à terre, & leurs geſtes non
» équivoques démontroient la maniè-
» re dont il falloit faire connoiſſance
» avec elles........... Je le demande,
» continue M. de Bougainville, com-
» ment retenir au travail, au milieu
» d'un ſpectacle pareil, quatre cens
» François, jeunes, marins, & qui
» depuis ſix mois n'avoient point vu
» de femmes? Malgré toutes les pré-
» cautions que nous pûmes prendre,
» il entra à bord une jeune fille qui
» vint ſur le gaillard d'arrière ſe pla-
» cer à une des écoutilles qui ſont au
» deſſus du cabeſtan......... La jeune
» fille laiſſa tomber négligemment une
» pagne qui la couvroit, & parut aux
» yeux de tous, telle que Venus ſe
» fit voir au berger Phrygien. Elle
» en avoit la forme céleſte..... Mate-
» lots & ſoldats s'empreſſoient pour
» parvenir à l'écoutille, & jamais
» cabeſtan ne fut viré avec une pa-
» reille activité [a]. »

LES

(a) *Voyage autour du monde*, &c. deuxième partie, pag. 190.

Les Officiers de la frégate réussirent cependant à contenir ces hommes excités par la passion la plus vive..... Le moins difficile n'avoit pas été de parvenir à se contenir soi-même, dit M. de Bougainville.

Malgré les défenses, un cuisinier du Commandant trouva le moyen d'échapper ; à peine a-t-il mis pied à terre avec la belle qu'il avoit choisie, qu'il se voit entouré par une foule d'Indiens qui le déshabillent dans un instant, & le mettent tout nud de la tête aux pieds........ Il se crut perdu mille fois, ne sachant où aboutiroit les exclamations de ce peuple qui examine en tumulte toutes les parties de son corps. Après l'avoir bien considéré, on lui rend ses habits, on fait approcher la fille, on le presse de contenter les désirs qui l'avoient amené à terre avec elle....... Ce fut en vain. Il fallut que les Insulaires ramenassent à bord le pauvre cuisinier plus mort que vif, & qui ne se remit pas aisément de la frayeur que les Taitiens lui avoient faite par les recherches scrupuleuses qu'ils firent pour juger s'il

étoit conformé comme eux.

Dès que la confiance fut établie entre les François & les Taitiens, ce qui ne fut pas difficile, on defcendit chez eux, & là, les Infulaires ne démentirent en aucune façon l'accueil qu'ils avoient fait à l'équipage.

» Chaque jour nos gens fe pro-
» menoient, dit M. de Bougainvil-
» le; on les invitoit à entrer dans
» les maifons, on leur y donnoit à
» manger.......... On leur offroit de
» jeunes filles : la cafe fe rempliffoit à
» l'inftant d'une foule curieufe d'hom-
» mes & de femmes qui faifoient un
» cercle autour de l'hôte & de la
» jeune victime du devoir hofpitalier;
» la terre fe jonchoit de feuillages &
» de fleurs, & les muficiens chan-
» toient aux accords de la flûte une
» hymne de jouiffance..... Ils étoient
» furpris de l'embarras qu'on témoi-
» gnoit; nos mœurs ont profcrit cette
» publicité. Toutefois je ne garanti-
» rois pas qu'aucun n'ait vaincu fa ré-
» pugnance, & ne fe foit conformé
» aux ufages du pays (a). »

---

[a] *Idem*, pag. 197, 198.

CE n'eſt pas l'uſage à Taiti que les hommes accablent le ſexe le plus foible ſous des travaux pénibles. Une douce oiſiveté eſt le partage des Taitiennes, & le ſoin de plaire leur plus ſérieuſe occupation. Les femmes doivent à leurs maris une ſoumiſſion entière : elles laveroient dans leur ſang une infidélité commiſe ſans l'aveu de leur époux. Son conſentement, il eſt vrai, n'eſt pas difficile à obtenir, puiſque le mari eſt ordinairement le premier à preſſer ſa femme de ſe livrer. Une fille n'éprouve à cet égard aucune gêne ; tout l'invite à ſuivre le penchant de ſon cœur ou la loi de ſes ſens, & les applaudiſſemens publics honorent ſa défaite...... » Il ne ſemble pas que le grand nombre d'amans paſſagers qu'elle peut avoir eu, l'empêche de trouver enſuite un mari..... Pourquoi donc réſiſteroit-elle à l'influence du climat, à la ſéduction de l'exemple? L'air qu'on y reſpire, les chants, la danſe preſque toujours accompagnée de poſtures laſcives, tout rappelle à chaque inſtant les douceurs de l'a-

» mour, tout crie de s'y livrer [a]. »

---

[a] *Idem.* pag. 219, 220. On peut lire dans l'Ouvrage les trois premiers chapitres de la deuxième partie, où M. de Bougainville a écrit avec autant de précision que de délicatesse, ce qui concerne l'Isle de Taiti, & le bonheur des hommes qui l'habitent..... Bonheur altéré peut-être depuis que les Européens ont abordé cette Isle. Voyez les pag. 232, 241 & 242 de l'Ouvrage cité.



CHAPITRE III.

De l'Influence du Mariage sur la Santé.

L'abstinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux [a].

J'AI parlé des plaisirs qui accompagnent l'union conjugale considérée comme un lien qui unit les cœurs; je doit traiter dans ce Chapitre de l'utilité & des incommodités qui résultent de l'union des sexes.

ON a vu à l'article des tempéramens, qu'il est des hommes auxquels la jouissance est un besoin, & d'autres que leur constitution froide ne porte que très-peu vers l'amour: de ces différences naît nécessairement la mesure où chaque individu doit prendre celle de ses forces, pour ne pas outrer la Nature par des excès qu'elle n'avoue jamais.

(a) VOLTAIRE.

Le plaiſir, lorſqu'on en uſe avec modération, eſt ſans contredit une cauſe qui concourt à entretenir la ſanté : une ſurabondance de liqueur prolifique dans un homme vigoureux & à la force de l'âge, trouble les fonctions & affecte même l'eſprit, ſi cet homme s'obſtine à vivre dans le célibat. Ceux qui ont nié que cette ſurabondance pût jamais nuire, n'ont guères porté leur attention ſur un objet auſſi intéreſſant.

Galien regarde la rétention de la ſemence comme capable de produire des accidens très-graves. Ce Médecin célébre nous a conſervé l'hiſtoire d'un homme & d'une femme que l'excès de cette humeur rendoit malades, & qui furent guéris en renonçant à la continence qu'ils s'étoient impoſé. Les obſervations que j'ai rapportées à la ſuite des tempéramens, prouvent qu'il y a peu de praticiens qui n'aient apperçu cette influence de la liqueur ſéminale ſur certaines perſonnes.

Zacutus parle de deux hommes auxquels la ſuppreſſion des plaiſirs de l'amour fut ſuivie d'accidens funeſtes. L'un fut attaqué d'une tumeur à l'om-

bilic, qu'aucun remède ne put diminuer, & que le mariage diſſipa : l'autre eut recours à des Médecins qui n'examinèrent pas ſon état avec aſſez d'attention; il eut des vertiges, bientôt après des attaques d'épilepſie, & il mourut dans un violent accès : à l'ouverture du cadavre, on trouva la cauſe de la maladie dans les véſicules ſéminales & le canal déférent.

M. Tiſſot rapporte qu'un Médecin reſpectable par ſon ſavoir & par ſon âge, qui avoit ſuivi long-temps les armées Autrichiennes en Italie, y avoit remarqué que ceux des ſoldats Allemands qui n'étoient point mariés, & qui vivoient ſagement, étoient ſouvent attaqués d'accès d'épilepſie & de priapiſme (*a*).

LANZONI a laiſſé deux obſervations qui prouvent l'efficacité du mariage dans certaines maladies. La première concerne un jeune homme attaqué d'une fiévre quarte, rebelle à toutes les reſſources de l'art, & qui fut guéri par la complaiſance d'une femme qui s'intéreſſoit à ſon ſort. La ſeconde obſer-

(*a*) Voyez l'*Onaniſme*, art. IV, ſect. XI.

vation a pour ſujet, une jeune veuve d'un tempéramentardentqui, attaquée d'épilepſie, trouva ſa guériſon dans les bras d'un ſecond mari vigoureux (*a*).

Il faut ſe rappeller ce que j'ai dit ailleurs en parlant du traité de la *Nymphomanie*. On a dû y voir que le remède le plus efficace contre les accidens produits par cette cruelle maladie, c'eſt le mariage; les obſervations données par l'Auteur le démontrent d'une manière inconteſtable (*b*).

Les Anatomiſtes viennent à l'appui de ce que l'on avance; Riolan diſſéqua une fille âgée de trente ans, & par l'inſpection des ovaires, il ne balance en aucune façon pour aſſurer que la mort de cette fille étoit une ſuite funeſte du célibat dans lequel elle avoit vécu. M. le Duc, fit la même obſervation à l'Hôpital de la Salpétrière à Paris (*c*); & il eſt ſûr qu'il eſt

(*a*] Voyez les *Anecdotes de Méd.* CCXXVI.

[*b*] Voyez, pag. 75, 120, 149 & 150, de l'édition in-octavo.

(*c*) *Tableau de l'Amour Conjugal*, troiſième partie, chap. II. Voyez auſſi Ambroiſe Paré, *de la Génération*, chap. LII, ---- LVII.

peu de Praticiens qui ne puissent fournir une observation à ce sujet, surtout parmi ceux qui suivent les maladies ordinaires dans les grandes maisons, où sont rassemblés des individus des deux sexes, qui vivent célibataires.

Ces observations suffisent pour démontrer qu'il y a des circonstances où le mariage est indiqué comme le moyen le plus efficace d'obtenir la guérison de plusieurs maladies. Celles mêmes qui sont attachées à la constitution dominante de chaque individu, disparoissent à la vue de l'Amour. Les hommes du tempérament bilieux sont sujets à plusieurs indispositions s'ils se privent des plaisirs du mariage ; ils entretiennent la gaieté chez les hommes sanguins ; ils la font naître chez les mélancoliques, & échauffent doucement les pituiteux. Il n'y a personne qui n'ait remarqué que l'engourdissement, la pesanteur, les lassitudes produites par l'oisiveté, les songes fatigans, l'insomnie, & d'autres indispositions, sont prévenues par l'usage modéré des plaisirs, ou se calment dès que ceux-ci sont amenés par la prudence.

Il seroit difficile de donner une preuve plus sensible de l'influence du mariage sur la santé, qu'en faisant appercevoir les effets qu'il opère sur les filles attaquées des *pâles couleurs*. Sans vouloir attribuer toujours cette indisposition à l'amour, puisque très-souvent elle a d'autres causes, il est certain que les plaisirs du mariage concourent puissamment à rétablir la santé des personnes attaquées de cette maladie. Voyez cette jeune fille dont le visage pâle ou jaune annonce le mal qui la tourmente; son corps est lourd, sa tête douloureuse; sa respiration interrompue à chaque instant, lui permet à peine d'articuler quelques mots qu'elle prononce d'une voix foible, chancelante & entrecoupée; elle desire des alimens qui lui sont contraires, & refuse ceux qu'exige son état; ses yeux ternes, ses regards sombres & languissans, excitent la compassion de ceux qui la voient; elle semble ne plus tenir au monde, & tout dans la Nature est indifférent à ses yeux, si l'on en excepte l'amant pour lequel son cœur conserve encore quelqu'activité. Que l'hymen adoucisse son sort, tout chan-

ge, c'eſt un rayon du ſoleil diſſipant les nuages qui obſcurciſſent le ciel; les lis, les roſes s'empreſſent d'éclorre ſur le viſage de la jeune femme, & ils marquent ſa joie.

Autant le phyſique de l'Amour, lorſque l'on en uſe avec modération, répand des influences ſalutaires ſur la ſanté, autant ſon uſage exceſſif nous plonge dans des accidens funeſtes. Forcer le plaiſir, c'eſt empoiſonner une liqueur agréable & bienfaiſante: épuiſer ſes forces par des jouiſſances trop répétées, c'eſt ſe creuſer un précipice dont on ne s'appercevra que lorſque l'on y ſera tombé.

L'importance de la liqueur ſéminale pour entretenir une ſanté vigoureuſe, annonce qu'il eſt toujours néceſſaire qu'une partie de cette liqueur précieuſe ſoit repompée dans la maſſe du ſang après qu'elle a atteint toute ſa perfection: rien ne peut la remplacer en nous, puiſque les Médecins de tous les ſiécles ont cru unanimement, que la perte d'une once de cette humeur affoibliſſoit plus que celle de quarante onces de ſang. Il faut néceſſairement

admettre la ſemence, tant qu'elle eſt dans le corps, comme un agent qui communique de la force à toutes les parties, & leur donne une nouvelle vigueur. Les changemens qui s'opèrent en nous à l'âge de puberté, & qu'on ne remarque pas dans les Eunuques, en ſont une preuve inconteſtable.

TROP de diſſipation de la liqueur ſéminale, n'eſt pas ſeulement ce qui peut nuire à la ſanté, dans l'uſage du phyſique de l'amour ; la manière dont nous nous préſentons pour y ſacrifier, y contribue quelquefois, ainſi que je l'ai dit au chapitre de la *Stérilité*; à quoi il faut ajouter des agitations violentes dans une action qui n'en exige pas, lorſque c'eſt la Nature qui la preſcrit.

EN conſidérant l'émiſſion trop fréquente de la liqueur prolifique comme la ſeule cauſe des maladies qui ſuivent des actes ſouvent répétés, (& cette cauſe ſuffit bien elle ſeule pour les occaſioner,) nous verrons dans tous les Praticiens anciens & modernes, des obſervations frappantes, capables d'épouvanter les hommes téméraires qui ſacrifient leur ſanté aux plaiſirs.

HIPPOCRATE, le plus ancien & le plus exact des observateurs, a bien connu les maux produits par l'abus des plaisirs de l'amour. Il les décrit sous le nom de *consomption dorsale*. Cette maladie, dit-il, naît de la moëlle de l'épine du dos. Elle attaque les jeunes mariés ou les *libidineux*. Ils n'ont pas de fièvre, & quoiqu'ils mangent bien, ils maigrissent & se consument. Ils croient sentir des fourmis qui descendent de la tête le long de l'épine. Toutes les fois qu'ils vont à la selle, ou qu'ils urinent, ils perdent abondamment une liqueur séminale très-limpide.

ILS sont inhabiles à la génération, & ils sont souvent occupés de l'acte vénérien dans leurs songes. Les promenades, sur-tout dans les routes pénibles, les essoufflent, les affoiblissent, leur procurent des pesanteurs de tête & des bruits d'oreilles; enfin une fiévre aiguë termine leurs jours (*a*).

[*a*] *Lib. II*, *de Morbis*. Au sixième livre des Epidémies, (*sect 8.*] Hippocrate parle encore de la consomption dorsale, sous la dénomination de *tabes dorsalis*: on y trouve l'observation frappante d'un jeune homme, qui fut attaqué de cette maladie à vingt-cinq ans & qui en mourut.

ARÉTÉE décrit ainſi les maux produits par une trop abondante évacuation de ſemence. Les jeunes gens, dit-il, prennent l'air & les infirmités des vieillards ; ils deviennent pâles, efféminés, engourdis, pareſſeux, lâches, ſtupides & même imbécilles ; leur corps ſe courbe, leurs jambes ne peuvent plus les porter, ils ont un dégoût général, ils ſont inhabiles à tout ; pluſieurs tombent dans la paralyſie.

LOMMIUS, dans ſon Traité des maladies, décrit avec force la conſomption qui ſe manifeſte à la ſuite des épuiſemens vénériens. Je l'ai remarqué plus d'une fois, dit ce Médecin, dans l'exercice de ma profeſſion. Ces ſortes de malades, quoiqu'ils ſoient ſans fiévre & ſans dégoût, ne tirent aucune nourriture des alimens qu'ils prennent..... plus le mal s'invétère, plus le malade eſt travaillé ; les jambes lui enflent..... il vient à quelques-uns des ulcères aux lombes, qui ſe reproduiſent ailleurs tandis qu'ils guériſſent en un endroit... il arrive enfin une *ſuffuſion* qui les rend entiérement aveugles. On obſerve que cette maladie ceſſe quelquefois & revient dans la ſuite ; ce que j'ai vu ar-

river, continue Lommius, au bout de ſept années à un Médecin..... qui en avoit perdu la vue, & qui éprouva ſur lui-même le triſte événement de cette maladie, qu'il avoit auparavant remarqué dans pluſieurs autres (*a*).

Les ſymptômes qui accompagnent les maladies cauſées par des épuiſemens extraordinaires, ne ſont pas toujours auſſi funeſtes; il n'en eſt pas moins vrai que la jouiſſance trop répétée nous mine inſenſiblement; & que nous appercevons le mal lorſqu'il n'eſt plus temps d'y remédier. Il corrompt notre eſprit, abat notre courage, & empêche l'élévation de notre ame. On ne fait pas aſſez d'attention aux ſuites malheureuſes des paſſions effrénées, parce qu'il eſt des perſonnes qui n'en reſſentent les effets que très-tard; je veux dire dans l'âge où ces perſonnes

---

(*a*) *Tableau des Maladies*, &c. art. XXIX, la *Phthiſie dorſale.* On peut ajouter aux auteurs que l'on vient de citer, les tableaux effrayans que l'on trouve dans Celſe, Galien, Aëtius, Tulpius, Hoffman, Boerhaave, M. Van Swietten, &c. Voyez l'*Onaniſme*, dans lequel M. Tiſſot a joint ſes obſervations particulières à celles des hommes célèbres que je viens de nommer: art. I, ſect. IV, V; art. II, ſect. V, VIII; art. III, ſect. X, de la troiſième édition, Lauſanne 1764.

commencent en quelque ſorte à quitter la ſociété par l'impuiſſance d'y être quelque choſe. On n'a plus alors les yeux ſur elles; retirées dans le ſein de leur famille, ſi elles ont le bonheur d'avoir encore ce ſecours, elles ſouffrent des maux cruels ignorés du reſte des hommes; elles paient le tribut que la Nature a impoſé ſur la débauche....... Que n'exiſte-t-il un tribunal, ou chaque Médecin puiſſe aller dire publiquement: *le malade qui vient de mourir a abrégé ſes jours en les diſſipant par des excès!* Au moins les hommes qui ignorent ce que ces excès peuvent occaſioner en ſeroient inſtruits; & ceux qui le ſont, ſans en profiter, ſeroient effrayés par le nombre des victimes qui tombent ſous le fer du libertinage.

Le Médecin qui ſait obſerver, a tous les jours occaſion de reconnoître cette influence fatale des excès ſur la vie. Il n'a pas même beſoin d'être appellé pour pénétrer les cauſes qui d'un homme vigoureux en ont fait un homme foible, & qui ne reſte au monde que parce que le mal n'a pas encore agi avec toute ſon activité. Je vois une perſonne qui peu à peu perd ſon embonpoint;

bonpoint ; sa tête n'est plus garnie de cheveux comme auparavant ; ses yeux sont ternis, livides, tristes, enfoncés ; elle ne discerne les objets qu'à une petite distance ; les joues sont décolorées, pendantes ; les narines desséchées, le front aride & calleux ; la respiration est difficile ; tout le corps perd sa rectitude........ Je vois avec douleur que cette personne ne sent pas son mal ; qu'elle continue à se livrer avec effort aux plaisirs, & qu'elle ne s'appercevra du danger que lorsque le cerveau, l'estomac, la poitrine, tous les viscères enfin, refuseront de se prêter aux fonctions pour lesquelles ils sont destinés. Ah! que le mal que produit l'amour, dit Venette, est trompeur, jusqu'au moment où il est le plus redoutable!

Il est des circonstances où le plaisir, même pris modérément, peut occasioner la mort. Il est certain que dans la maladie il faut s'en priver absolument ; & il n'est pas moins certain qu'il est devenu mortel pour quelques personnes qui n'avoient pas entièrement recouvré leurs forces avant que

de s'y être livrées. Pline nous apprend que le Prêteur Cornelius Gallus, & Titus Aetherius, hommes d'armes Romains, trouvèrent la mort dans l'inſtant que l'amour marquoit le plaiſir (*a*). Tabourot nous a conſervé dans ſes *Bigarrures* pluſieurs épitaphes de perſonnes qui avoient perdu la vie en goûtant la volupté (*b*). On en voit auſſi quelques exemples dans Montaigne (*c*). Il ſeroit difficile d'expliquer ce qui a pu cauſer ces accidens à des perſonnes qui d'ailleurs jouiſſoient d'une bonne ſanté; il faut croire que l'amour violent, la *contention* de l'ame a ſuffi pour arrêter ſubitement le cours des eſprits dans des perſonnes trop paſ-

(a) Le même eſt advenu, dit encore Pline, de noſtre temps à deux hommes Romains, qui moururent tous deux, ayant affaire à un pantomime..... lequel étoit fort beau jeune homme. Liv. VII, chap. 53.

(b) *Cy giſt le Seigneur de Manas,*
Lequel de ſa propre allumelle
Se tua prenant ſes ébats
Sur..... &c.

Voyez les *Bigarrures & touches du Seigneur des Accords*, Chap. XXII. On y trouve des Epitaphes Latines, Françoiſes & Italiennes ſur le même ſujet.

(c) Liv. I, chap. XIX.

ſionnées [a]. Ce qui doit nous tranquilliſer, eſt la rareté de ces exemples terribles.

GALIEN rapporte, qu'un homme qui n'étoit pas tout à fait guéri d'une violente maladie, mourut la même nuit qu'il paya le tribut conjugal à ſa femme. M. Van-Swieten a connu un épileptique, qui fut attaqué de l'accès la nuit de ſes noces. Hoffman parle d'une femme très-lubrique, qui étoit attaquée du même mal après chaque conjonction. Boerhaave a connu un homme qui mourut dans la première jouiſſance. M. de Sauvages a donné l'obſervation ſingulière d'un autre qui au milieu de l'acte éprouvoit, (& le mal a duré douze ans,) un ſpaſme qui lui roidiſſoit tout le corps, avec perte de ſentiment & de connoiſſance. Bartholin vit un nouveau marié attaqué le lendemain de ſes noces, après des excès conjugaux, d'une fiévre aiguë avec un grand abattement, des

(a) Toutes les paſſions en général peuvent cauſer une mort ſubite; & les Auteurs de tous les ſiécles nous en ont tranſmis des exemples; ainſi l'amour peut produire le même effet que la joie, la triſteſſe, la colère, la haine.

défaillances, des soulevemens d'estomac, une soif immodérée, des rêveries, l'insomnie & beaucoup d'inquiétudes. Chesnau vit deux jeunes mariés qui essuyèrent, la première semaine de leurs noces, des accidens qui les conduisirent au tombeau en peu de jours (*a*).

Un homme mélancolique épousa une jeune veuve dans les chaleurs de l'été; il voulut se signaler avec sa nouvelle épouse; il tomba dans une maigreur extraordinaire, & quelque temps après il devint maniaque (*b*). Fabrice Hilden nous a conservé l'histoire malheureuse d'un jeune homme à qui on avoit coupé la main, & qui, lorsque sa guérison avançoit, voulut satisfaire des desirs, auxquels sa femme, avertie par le Chirurgien, se défendit de répondre: ce jeune homme se procura sans la participation de sa femme une émission de semence, qui fut immédiatement suivie d'accidens violens, dont il mourut au bout de quatre jours (*c*).

(*a*) Voyez l'*Onanisme*, art. I, I.re & IV.e Sect.

(*b*) Voyez le *Tableau de l'Amour Conjugal*, troisième partie, chap. I.

(*c*) *L'Onanisme*, art. IV, sect. XI.

J'AI vu un homme, qui après s'être fait saigner pour une contusion, ayant prouvé à sa femme qu'il n'avoit point perdu toutes ses forces, excita une hémorragie considérable par l'ouverture de la saignée; il fut obligé de s'abstenir assez long-temps du coït, parce qu'il se sentoit attaqué d'éblouissemens, de vertiges, lorsqu'il vouloit s'y essayer.

LES hommes sujets à des attaques de goutte, ne peuvent trop s'attacher à domter l'ardeur qui les porte vers l'acte vénérien, puisque l'expérience démontre tous les jours que les excès dans ce genre font naître l'affection goutteuse. C'est ainsi que s'exprime M. Coste dans le traité intéressant qu'il a donné sur cette maladie. Il est prouvé que les effusions trop fréquentes de semence, auxquels se livrent les hommes, après les avoir affoiblis, leur ôtent de très-bonne heure la force des jambes...... ils ne sont plus capables de marcher, ni de se tenir debout, sans éprouver des lassitudes insupportables; ils perdent la faculté d'engendrer, parce que les muscles ne peuvent plus se contracter, & parce que leur se-

mence a trop dégénéré ; ils ſont ſujets à friſonner, ſur-tout après l'acte vénérien ; ils perdent l'eſtomac, l'appétit, & leur ſang eſt tellement appauvri, qu'ils tombent aiſément dans les maladies putrides & ſcorbutiques : la goutte dont ils ſont attaqués, leur fait naître très-vîte la pierre dans les reins & dans la veſſie..... Ce ſont ces gens-là qui ſont ſujets à cette eſpèce de goutte, qu'on nomme remontée, qui ſe jette ſi facilement ſur les viſcères, & qui tue le malade en trois fois vingt-quatre heures (*a*).

Il n'y a pas de moyen plus ſûr, ni plus prompt, pour acquérir la goûtte, que de ſe livrer trop au plaiſir vénérien.... C'eſt la volupté la plus piquante, la plus agréable, & la plus univerſellement recherchée dans les quatre parties du monde. Depuis l'Hottentot juſqu'au Lapon, & depuis l'Eſpagnol juſqu'au Tartare, toute homme affecte & recherche cette volupté.... & l'on a toujours payé très-chérement les

[*a*] *Traité-pratique de la Goutte*, par M. Côſte, Conſeiller, Docteur en Médecine, &c, troiſième édition, Paris 1768, chap. IV.

excès qu'on y a faits ; la goutte en eſt très-ſouvent le prix.... Les praticiens ont toujours trouvé, que ſur cent goutteux, il y en avoit quatre-vingt-dix qui ne l'avoient acquiſe que par l'abus de Vénus ; & ce ſont ceux-là qui ont fait penſer que la goutte étoit incurable, (dit encore M. Coſte,) parce qu'un corps énervé eſt tout à fait ſans reſſource ; ils en périſſent preſque tous.... On trouve en Turquie quantité de vrais Muſulmans, attaqués de la plus mauvaiſe ſorte de goutte ; ils n'ont jamais bu de vin, mais ils ſe ſont épuiſés dans leurs ſerrails (*a*).

Le plaiſir de Vénus eſt difficile à quitter quand on eſt jeune : il faut cependant que la prudence le guide partout ; rien n'eſt plus prompt à faire renaître la goutte avec toute ſa violence, que les écarts de ce genre ; il ne faut s'y livrer, qu'autant ou peut-être moins encore que le devoir du mariage ne le demande ; aſſez pour ſe donner des héritiers, & jamais aſſez pour ſatisfaire la paſſion de l'un des deux époux (*b*).

(*a*) *Idem*, chap. VII.
(*b*) *Idem*, chap. XXII.

VENETTE ne fait aucune difficulté de dire, que la goutte, ſouvent engendrée par les careſſes des femmes, en eſt quelquefois guérie ; .... qu'il s'eſt vu des goutteux qui ont été ſoulagés lorſqu'ils ont uſé avec modération du phyſique de l'amour (*a*).

L'AUTEUR du Traité de la goutte eſt d'un avis très-éloigné de celui de Verette, lorſqu'il dit ; les goutteux peuvent choiſir entre laiſſer leurs femmes tranquilles, & guérir de la goutte : ou bien continuer de les careſſer & rendre leur mal totalement incurable...... Chaque fois qu'un goutteux voit une femme, s'il eſt jeune, il ajoute une nouvelle racine à ſa maladie ; & s'il eſt vieux, il creuſe un pied quarré de ſa foſſe (*b*).

LES hommes ſont facilement induits en erreur, & la croyance dans laquelle ſont quelques perſonnes que l'acte vénérien

(*a*) *Tableaux de l'Amour conjugal*, troiſième partie, chap. II.

[*b*] *Traité-pratique de la Goutte* ; voyez *l'Appendice* ; & parmi les Obſervations, la huitième, la dixième, & la quatorzième.

nérien ſoulage les goutteux & pluſieurs autres malades, en ſeroit une preuve, s'il en étoit néceſſaire pour démontrer quel accueil on fait aux préjugés lorſqu'ils flattent nos paſſions.

Il eſt certaines maladies qui paroiſſent favorables à l'action des parties qui coopèrent à la génération : on met dans cette claſſe l'ivreſſe que produiſent les ſubſtances que l'on prétend aphrodiſiaques, & nous avons dit ailleurs ce qu'il en falloit croire (*a*). Nous nous contenterons de rappeller ici que ces ſubſtances, ou excitent le délire, & dans ce cas un homme que ſon tempérament porte à l'amour y ſera excité ; ou elles agiſſent en irritant la veſſie, & alors les parties qui avoiſinent celle-ci s'enflammeront, ſans que pour cela un homme réuniſſe les conditions abſolument néceſſaires pour la conſommation de l'acte. C'eſt ainſi qu'agiſſent les cantharides (*b*), & que certains animaux vénimeux ayant bleſſé un homme, le venin ſe porte avec rapidité aux

[*a*] Tome premier de cet Ouvrage, chap. IV.
(*b*) *Idem, ibidem.*

parties naturelles, & y cause des accidens que l'on s'obstine à vouloir regarder comme les signes d'une *puissance* extraordinaire (*a*).

Le venin de la rage lorsqu'il a commencé à faire des progrès, agit également sur les parties naturelles, soit que se mêlant avec la liqueur séminale, il la rende plus âcre, plus piquante, & que l'urine plus ardente irrite les vésicules séminales comme le prétendent des médecins célèbres (*b*); soit que le virus hydrophobique ne communique point aux humeurs son caractère destructif & qu'il n'agisse qu'en offensant les nerfs (*c*), il n'est pas moins vrai que les hydrophobes sont attaqués du priapisme (*d*).

(*a*) Voyez les *Recherches sur les Américains*, première partie.

(*b*) Voyez la *Dissertation sur la nature & la cause de la rage*, par M. de Sauvages, art. *Priapisme des hydrophobes. Mémoires sur divers sujets de Médecine*, par M. le Camus, &c.

(*c*) Voyez les *Essais anti-hydrophobiques*, par M. Boudot en 1770, in-quarto, pag. 14 & suivantes.

[*d*] Boerhaave, *Aphorismes*; Col de Villars, *cours de Chirur.* M. de Sauvages, *dissertation sur la rage*; M. Boudot, *essais anti-hydrop.* Bonet, *sepulchret.* &c.

La lépre, ce fléau qui a tant exercé ſes ravages en Europe, & que l'on a exporté en Amérique, étoit regardée, & l'eſt encore parmi les Américains, comme une maladie capable d'augmenter les forces génératives des hommes infectés de ladrerie. La lubricité des lépreux étoit, dit-on, exceſſive, & même plus dangereuſe que leur mal (*a*).

Ceux qui ont le malheur d'être atteint de la goutte ne ſavent que trop qu'une irritation violente ſe fait quelquefois ſentir aux parties de la génération, ou pour parler plus exactement à la veſſie & aux reins; ſoit que l'humeur goutteuſe ſe porte de préférence à ces parties, ſoit qu'une pierre commence à ſe former dans l'une ou dans l'autre, ce qui eſt aſſez ordinaire dans la maladie dont il eſt queſtion (*b*).

Qui aſſurera que dans toutes les maladies qui paroiſſent affecter la peau, & qui par conſéquent doivent changer

---

(*a*) *Recherches ſur les Américains*, quatrième part. ſect. première. *Voyage d'*Ulloa *au Pérou*, tom. prem. *Œuvres* de Paré, chap. X du vingtième livre.

(*b*) Voyez Paré, liv. XVIII, chap. XII.

beaucoup les loix de la tranſpiration ; les hommes ne croient ſentir une nouvelle force pour l'acte vénérien, s'ils ne conſultent que l'organe extérieur qui en eſt le principal agent ?

Il réſultera de ces différentes obſervations, que l'uſage des aphrodiſiaques, ainſi que je l'ai déjà dit, en irritant les parties de la génération, les offriront dans un appareil impoſant qui ſeul ne ſuffit pas pour conſommer l'acte. Que le venin de la rage produira le même effet, ainſi que l'humeur lépreuſe, la matière de la goutte, peut-être celle de la galle, &c. que la préſence d'une pierre dans la veſſie ſuffira pour faire croire à celui qui en eſt attaqué, qu'au milieu des douleurs les plus cuiſantes, l'acte de la génération ſoulageroit ſon mal ; il ſeroit abſurde d'inférer de-là que l'union des ſexes ſoit un moyen de guérir ces maladies.

Ceux qui par imprudence ou autrement, auroient fait uſage des prétendus aphrodiſiaques, ſe traiteroient mal, s'ils n'imaginoient d'autre moyen d'appaiſer les accidens qu'ils éprouvent que l'acte vénérien (*a*).

[*a*] Voyez le chap. IV du tome premier, où ſe

Malgré la fureur érotique que l'on ſuppoſe aux hydrophodes, une obſervation affligeante annonce que l'uſage du coït a ſuffi pour cauſer la mort à un homme mordu depuis long-temps. En 1743, à Mauras, dans le pays de Vaud, un homme bleſſé deux ans & demi auparavant par un chien enragé, enragea la nuit de ſes noces, & mordit ſa femme au ſein. Tous deux périrent bientôt après [a].

Il réſultera encore de ces faits, que dans tous les temps, les hommes ont marché d'erreurs en erreurs ; que rien ne leur a échappé lorſqu'il s'agiſſoit de relever leur amour-propre humilié, & que leur orgueil a voulu tirer parti des moyens les plus abſurdes pour ne point tomber dans l'aviliſſement & la mépris.... Les cerveaux dérangés qui ont fait uſage des prétendus aphrodiſiaques, en ont raconté des prodiges lorſque leur imprudence n'a point été ſuivie de la mort. Les goutteux, les hommes tra-

---

trouvent les remèdes contre les effets que produiſent les cantharides & les autres poiſons dont quelques perſonnes ont eu la témérité de faire uſage.

(a) *Diſſertation ſur la rage*, par M. de Sauvages ; *locó citato*.

vaillés de la pierre, les lépreux même se sont annoncés comme ayant des facultés toujours enviées par les autres individus........ N'eſt-il pas ſingulier, qu'un homme perclus, & qui doit ſes infirmités à la débauche, dont les organes flétris n'éprouvent que le ſentiment aigu de la douleur, paſſe encore pour capable de ſavourer la volupté ?

Une obſervation que tout le monde peut faire, c'eſt que les hommes qui, après avoir été tranquilles ſur le phyſique de l'amour, ſe marient & ſe livrent avec toute l'ardeur du tempérament aux amorces de la volupté, eſſuient preſque toujours quelques maladies graves. Il y a même certains pays où les accidens qui ſurviennent aux jeunes mariés, ſe reſſemblent par l'analogie qui exiſte entre la conſtitution de chaque individu. J'ai vu un canton où une partie des hommes qui s'y marient pour la première fois ; perdent leur cheveux peu de temps après leur mariage. Bayle a remarqué qu'en Hollande, la voix des Miniſtres Proteſtans s'altéroit à un certain point dès qu'ils étoient mariés.

Ces obſervations confirment ce que j'ai dit de l'influence de l'air & des

eaux dans certains pays, en parlant de la *Stérilité.* M. Pibrac a lu, dans une séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie en 1760, un mémoire qui fait connoître la possibilité d'un travail suivi, dans lequel on établiroit les règles de salubrité ou d'insalubrité, tant absolue que relative, même dans les différens quartiers d'une ville. Ce Chirurgien célèbre croit même que chaque rue a son climat particulier, par rapport à l'aspect du soleil, à l'influence des vents; & qu'une habitation salutaire à une personne, devient très-nuisible à une autre. Chargé de visiter, en 1743, trente-six mille hommes qui se sont présentés pour tirer à la milice de la ville de Paris, il a profité de cette occasion unique, qui lui montroit à la fois une très-grande quantité de personnes robustes de chaque quartier de Paris; il voyoit en même temps dans le détail ceux que leurs infirmités dispensoient de tirer au sort. Il a remarqué que les hommes étoient plus forts & plus vigoureux dans les Fauxbourgs de St. *Martin* & de St. *Denis*; plus foibles dans la *Cité*; que les poitrinaires étoient plus

nombreux dans le quartier St. *Honoré* ; que les maladies de la peau étoient fréquentes dans le quartier de St. *Benoît* ; qu'on étoit plus ſujet à la pierre dans le quartier de St. *Antoine*, & à la cataracte dans le bas du Faubourg St. *Germain*, vers la rivière, &c. &c. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que le travail de M. Pibrac fût continué, & qu'on en dirigeât les obſervations ſur ce qui eſt relatif à la multiplication de l'eſpèce humaine !

L'INFLUENCE du phyſique de l'amour paroît produire moins de ravage chez les femmes que chez les hommes ; & il eſt facile d'en rendre raiſon, (ſi l'on admet chez elle une liqueur ſéminale,) en diſant que la liqueur qu'elles répandent eſt moins précieuſe, moins travaillée que celle des hommes. D'ailleurs, une partie des femmes étant difficiles à *émouvoir*, & une autre partie d'une conſtitution abſolument inhabile, je ne dis pas à la génération, mais au plaiſir, les excès n'en ſont pas pour elles..... On ne s'incommode pas à table lorſque l'on n'y eſt que par bienſéance, &

que les vins les plus exquis ne peuvent exciter à s'y livrer. (*a*).

La jouissance a rarement des suites dangereuses chez les femmes que la Nature a favorisé d'un tempérament ardent pour les dédommager du peu d'esprit qu'elles ont : on peut dire que chez ces personnes le plaisir tient strictement à la matière, aussi n'influe-t-il que sur le corps. Ces femmes sont la portion des citoyens la plus utile à l'état, puisque les enfans qu'elles lui donnent sont les plus vigoureux, tandis que ceux qui doivent leur naissance à une femme qui joint à un tempérament lubrique l'art d'analyser le plaisir, l'art de *raisonner* la volupté, sont presque tous des individus chétifs. La jouissance des personnes chez lesquelles l'imagination supplée à la force cor-

---

(*a*) Les filles, que l'indigence ou le libertinage jettent dans l'état malheureux de Courtisannes, seroient bientôt victimes des fatigues attachées à leur sort, si lors même que des circonstances leur présentent le plaisir, elles ne l'éloignoient : celles qui s'y livrent sont souvent attaquées des maladies qui suivent l'épuisement. M. Tissot dit qu'en 1746, une fille âgée de 23 ans, défia six Dragons Espagnols, & soutint leurs assauts pendant toute une nuit ; elle expira le soir. Cette scène affreuse se passa à Montpellier. Voyez l'*Onanisme*, art. II, Sect. VII.

porelle, dégénère en maladie à mesure qu'elles vieillissent, leurs sensations sont alors des plus vives, les nerfs en sont très-affectés, & on a vu des femmes qui, après avoir passé une partie de leur vie dans les plaisirs *sentimentés*, éprouvoient des convulsions violentes, lorsque dans l'âge, où les organes de la volupté se refusent aux desirs, elles vouloient encore appeller la jouissance.

Il est des femmes pour qui le plaisir est dangereux, non par lui-même, mais par les dispositions qui y conduisent. Un homme caractérisé tel à un degré excessif, rend ses plaisirs funestes à celle qui les partage. Ceux qui, moins favorisés du côté du corps, croient suppléer à ce qui leur manque, en multipliant des efforts souvent inutiles, s'exposent à voir un jour des maladies lentes attaquer la femme peu robuste qui a partagé leurs transports. Ces maladies sont souvent incurables, parce qu'elles ont leur siége dans des parties que la Nature a caché à nos yeux, & que presque toujours on ne les attribue pas à la cause qui les produit [a]. *Les plai-*

(a) Il est peu d'hommes que la Nature ait mis en éta-

ſirs même que les hommes ont à l'accointance de leurs femmes ſont réprouvés, ſi la modération n'y eſt obſervée........ Ces enchérimens deshontés, que la chaleur première nous ſuggère en ce jeu, ſont non indécemment ſeulement, mais dommageablement employés envers nos femmes (a).

UNE reine d'Aragon fut obligé de rendre un arrêt contre un Catalan, dont la femme ſe plaignoit de l'exceſſive vigueur. Cet homme convint que chaque nuit étoit marquée par dix triomphes, ſur quoi la Reine après mûre délibération de conſeil, défendit à ce héros, ſur peine de la vie, d'approcher ſa femme plus de ſix fois chaque

---

de bleſſer la matrice dans les careſſes de l'amour; mais il en eſt qui, par leur mal-adreſſe ou leur brutalité, peuvent occaſioner des hémorragies conſidérables; ces accidens ſont plus fréquens pendant la groſſeſſe, & c'eſt auſſi le temps où les hommes doivent apporter plus de précautions dans leurs embraſſemens. J'ai parlé au chapitre de la *Stérilité*, des attitudes forcées d'où peuvent réſulter les inconvéniens conſidérables, & c'eſt encore de-là que proviennent pluſieurs maladies auxquelles on ne fait attention que lorſqu'elles ont fait aſſez de progrès pour réſiſter aux remèdes. *L'Hiſtoire des maladies des perſonnes mariées*, eſt un livre devenu plus néceſſaire que jamais, & qui néanmoins n'a encore occupé perſonne que je ſache.

[a] Montaigne, liv. prem. chap. XXIX.

jour. *Elle ordonna*, dit Montaigne, *ce nombre, pour bornes légitimes & nécessaires : relaschant & quittant beaucoup du besoing & du desir de son sexe, pour establir, disoit-elle, une forme aysée, & par conséquent permanente & immuable..... En quoi s'écrient les Docteurs, quel doit être l'appétit & la concupiscence féminine, puisque leur raison, leur réformation & leur vertu, se taillent à ce prix* (*a*).

Ce fait rare est encore moins merveilleux que l'observation récente consignée dans le Journal de Médecine. Elle a pour sujet un vieillard âgé de quatre-vingt-seize ans, » qui ayant » épousé une femme qui n'en avoit que » quatre-vingt-treize, remplit trois » fois par nuit les devoirs du mariage » aussi vigoureusement que le pourroit faire l'homme le plus robuste. » Je suis sûr, (dit Mr. Behr, auteur de » cette observation,) autant qu'on peut » l'être, de la vérité de ce fait. Ce

(*a*) Livre III, chap. V. Venette, & après lui l'Auteur des *Anecdotes de Médecine*, disent que c'est le Roi d'Aragon qui porta cet arrêt ; mais il y a tout lieu de donner plus de croyance au récit de Montaigne, par les circonstances qu'il donne de cette cause singulière.

» qui me furprend le plus, (continue-
» t-il,) c'eſt que depuis trois ans que
» cet exercice dure preſque toutes les
» nuits, ce vieux athlète n'a éprouvé
» aucune altération ſenſible dans ſa
» ſanté (*a*).

Ces obſervations ſembleroient devoir me conduire à examiner combien de fois un homme peut goûter durant une nuit, les douceurs phyſiques de l'Amour: c'eſt un objet que Venette a traité trop prolixement pour que je veuille ſuivre ſes traces; je conſidere le plaiſir relativement au bien ou au mal qui peuvent en réſulter, & non pas comme un acte que la débauche eſſaie de multiplier, & que l'orgueil augmente encore, lorſque les hommes veulent en impoſer par leurs prétendus exploits.

DOIT-ON avoir quelque confiance dans les jeunes gens que la vanité fait parler? Non certainement, ou il faut ſe préparer à croire des prodiges. Il en eſt quelques-uns qui parlent de bonne foi, & qui s'imaginent avoir goûté les

---

(*a*) *Journal de Médecine*, Avril 1757.

délices de l'amour à un degré qui ne s'accorde guère avec la délicateſſe de leur conſtitution. Ceux-ci ont été trompés facilement par l'art ſéducteur des femmes qui *vendent* le plaiſir : après les premières approches, un homme neuf en amour, & qui brûle du deſir de rappeller des ſenſations auſſi voluptueuſes, eſt ſouvent la dupe du manége amoureux, & des ruſes uſitées parmi les Courtiſannes. Il ne peut croire que les ſoupirs, les extaſes *commandés* ne ſoient un effet ſenſible du plaiſir qu'il procure ; il redouble ſes efforts pour le partager, mais l'illuſion remplace la réalité ; il croit devoir à l'amour les délices qu'on lui perſuade qu'il a goûté, tandis qu'ils ne ſont que l'effet d'un art ſéducteur & ſtérile où tout eſt preſtige & fauſſeté......... Combien d'hommes croient avoir eu les dernières faveurs de telle femme à la mode, & qui néanmoins ſe trompent !

PARMI les hommes que la vanité fait parler, on peut placer l'Empereur Proculus, lorſqu'en écrivant à ſon ami Métianus, il veut lui perſuader qu'ayant pris en guerre cent filles Sarmates, il les avoit toutes métamorpho-

ſées en femmes en moins de quinze jours. Il faut obſerver, pour augmenter la gloire de l'Empereur, que ces filles étoient vierges lorſqu'elles lui ſont tombées entre les mains (*a*). Crucius nous a laiſſé l'hiſtoire d'un ſerviteur qui, pendant une nuit, coucha non-ſeulement avec dix ſervantes, mais les rendit toutes fécondes. Il ne faut pas oublier l'aventure d'Hercule, qui ayant couché pendant douze ou quatorze heures avec cinquante filles Athéniennes, leur fit à chacune un garçon, qu'on appella enſuite les *Theſpiades* (*b*).

VENETTE, en calculant en général la force des hommes, borne leurs exploits au nombre de cinq pour une nuit, & c'eſt bien aſſez; c'eſt trop même pour tous les hommes, & je ne conſeillerois pas à pluſieurs de vouloir ſe régler ſur ce tarif. Lorſque j'ai parlé des tempéramens, on a vu à peu près la vigueur que l'on doit accorder à

(*a*) PROCULUS METIANO *S. P. D. Centum ex Sarmatiâ Virgines cæpi; ex his, unâ nocte decem inivi; omnes tamen, quòd in me erat mulieres intra dies XV, reddidi.*

(*b*) *Tableau de l'Amour conjugal*, deuxième partie, chap. V, art. 2.

chaque constitution ; il n'est pas impossible que l'homme du tempérament bilieux ne surpasse le nombre de cinq embrassemens durant une nuit, & il l'est certainement à l'homme phlegmatique d'arriver jusques-là.

PLUSIEURS circonstances doivent encore influer sur nos plaisirs, outre le tempérament ; on montrera plus de vigueur avec une belle femme que l'on aimera, qu'avec une autre qui lui sera inférieure en beauté. Un homme sera davantage aiguillonné par le plaisir, s'il embrasse une femme que la Nature aura favorisée de ces *riens* qui appellent, facilitent, retardent, accélèrent le moment de la jouissance. On a vu ailleurs, que les alimens, la saison, le climat, sont encore des agents capables de multiplier en nous les sources du plaisir, & par conséquent favoriser l'acte qui l'appelle.

C'EST donc à tort que quelques Législateurs ont voulu statuer par des loix une action qui n'est soumise qu'à la Nature. Solon, cet oracle de la Grèce, la connoissoit-il bien, lorsqu'il prescrivit à ses concitoyens qu'il ne falloit approcher de leurs femmes que trois fois

par

par mois? Les Rabins qui n'avoient en vue que la conſervation du peuple Juif, taxoient le devoir qu'un payſan devoit rendre à ſa femme, à une nuit par ſemaine; celui d'un marchand ou voiturier à une par mois; celui d'un matelot, à deux nuits par an; & celui d'une homme d'étude, à une nuit en deux ans. On s'apperçoit qu'il y auroit pluſieurs réflexions à faire ſur ce ſujet, ſi ce tarif étoit ſuivi à la rigueur; mais il s'en faut beaucoup que les hommes, pour leſquels il fut fait, s'y ſoient exactement conformés: l'âge, le tempérament, le climat, parlent aux hommes avec plus de force que toutes les loix humaines.

L'INFLUENCE du mariage ſur la ſanté doit dépendre encore de la qualité du plaiſir, ſi je peux m'exprimer ainſi: le devoir conjugal fera moins d'impreſſion ſur des époux tranquilles, que ſur ceux dont tous les ſens partagent la jouiſſance. Les perſonnes laſcives conſervent encore dans leurs yeux des étincelles du flambeau de l'Amour, après qu'il a éclairé leurs plaiſirs; & on trouve au contraire des époux dont les

jouiſſances peu actives ne laiſſent ſur eux aucune impreſſion, à l'aide deſquelles on puiſſe deviner leur bonheur.

On obſerve auſſi que les femmes ſont devinées plus aiſément ſur ce qu'elles viennent de faire, que les hommes ; le plaiſir dont elles jouiſſent ſeroit-il plus grand, puiſqu'il laiſſe des traces qui l'annoncent lors même qu'il eſt paſſé ? Cette queſtion agitée tant de fois, & réſolue d'une manière peu uniforme, ne pourroit être décidée que par un être qui eut pû réunir les avantages qui diſtinguent les ſexes. L'antiquité nous donne le jugement de Tireſias, qui ayant été homme & femme, prononça, en faveur de Jupiter contre Junon, que les femmes prenoient en amour plus de plaiſir que les hommes. Aux noms des intéreſſés dans cette diſpute, on s'appercevra qu'elle eſt tirée de la fable ; ainſi le jugement de Tireſias eſt recuſable. Si l'on s'en rapporte en particulier aux hommes & aux femmes, ils trouveront que le ſexe oppoſé à chacun d'eux eſt l'être privilégié de la Nature, par la raiſon du proverbe, *que l'on trouve toujours la moiſſon de ſon voiſin plus belle que la ſienne.*

RIEN de constant sur cet objet : les Anatomistes démontrent que par la structure des parties nécessaires pour la génération, les hommes sont favorisés dans l'acte dont elle est le résultat. En effet, ces longs vaisseaux repliés tant de fois sur eux-mêmes, & que la liqueur séminale est obligé de parcourir pour chercher à s'échapper, présentent des avantages qui ne se trouvent pas dans les femmes ; la qualité de cette humeur séminale, beaucoup plus spirirueuse, doit affecter plus voluptueusement ces mêmes vaisseaux qu'elle est obligé de suivre ; la structure délicate de l'organe nécessaire à la transmission de cette liqueur, doit encore augmenter la sensibilite dans ces momens d'ivresse...... Voilà nos avantages. Les femmes, comme on le voit, en ont moins que nous, mais la délicatesse de leur constitution, leur foiblesse même leur en procurent quelques-uns dont les hommes sont privés. Les parties qui concourent à appeller la volupté, sont plus nombreuses que chez les hommes, & l'agitation de quelques-unes suffit pour exciter toutes les autres. Une partie surtout, d'une sensibilité exquise, & dont

je parlerai dans le Chapitre V, eſt le ſiége du plaiſir dans les femmes.

L'IMAGINATION affecte plus les femmes que les hommes dans la triſteſſe comme dans la joie ; leur genre nerveux eſt plus ſuſceptible d'impreſſions, & s'il les ſaiſit avec vivacité, il les conſerve plus conſtamment dans certaines circonſtances. On peut dire auſſi que la jouiſſance a, chez les femmes, des *relations* plus étendues que chez nous.

ON ne ſait trop comment rendre raiſon de la fureur érotique de quelques femmes, dont l'hiſtoire nous rapporte l'impudicité. L'infame Cléopatre, ayant pris le nom d'une célèbre Courtiſanne de Rome, ſe rendit dans un lieu de débauche : elle ſurpaſſa, dit Venette, en moins de vingt-quatre heures, de vingt-cinq coups, la courtiſanne que l'on eſtimoit la plus brave en amour ; & après cela, elle avoua qu'elle n'étoit pas encore tout-à-fait aſſouvie. L'impudique Meſſaline ſouffrit pendant une nuit les efforts amoureux de cent ſix hommes, ſans témoigner d'en être fatiguée. En ne regardant pas ces hiſtoires comme fabuleuſes, il faut convenir

qu'il y avoit dans ces débauches plus d'oſtentation que de plaiſir. Il s'eſt trouvé des femmes dont la fureur amoureuſe ne pouvoit être appaiſée que par les careſſes de pluſieurs hommes ; mais d'après ce que j'ai dit, on conviendra que quelques actes doivent épuiſer le plaiſir, & que la douleur, ou au moins l'indifférence y ſuccède.

TOUTES *jouiſſances ne ſont pas une*, dit Montaigne ; *il y a des jouiſſances éthiques & languiſſantes.* Il eſt donc impoſſible de rien ſtatuer ſur le plaiſir qui réunit les ſexes, & de décider quel eſt celui ſur lequel il a plus d'influence. Qu'ils jouiſſent chacun de leurs avantages, & que l'homme, dont le plaiſir eſt ſi vif, ne croie pas avoir été négligé par la Nature, ſi la femme paroît conſerver plus long-temps que lui l'impreſſion voluptueuſe qu'il a partagé.

UNE Angloiſe ſe trouva ſi piqué de ce qu'on diſoit que les femmes avoient pour le moins autant de plaiſir en amour que les hommes, qu'elle fit vœu de virginité pour toute ſa vie : elle fuyoit les hommes avec une opiniâtreté incroyable, vécut plus de quatre-vingt ans avec cette fantaiſie, &

mourut ainſi qu'elle avoit vécu. On a d'elle un teſtament où tous les legs étoient pour des filles vierges. Son ſyſtême étoit de prouver que la diſproportion des deux ſexes aux plaiſirs de l'amour, étoit pour le moins comme celle de 40 à 85 [*a*].

(*a*) *Eſſais hiſtoriques & philoſophiques ſur les principaux ridicules des différentes Nations*, chap. IX.



CHAPITRE IV.

Des Parties de l'Homme qui servent à la Génération.

NOUS tâcherons d'entrer dans ces détails avec cette ſage retenue qui fait la décence du ſtyle, & de les préſenter comme nous les avons vus nous-mêmes, avec cette indifférence philoſophique qui détruit tout ſentiment dans l'expreſſion, & ne laiſſe aux mots que leur ſimple ſignification (a).

DÈS que les hommes obſervent un phénomène, ils ſe hâtent d'en trouver l'explication. La curioſité s'exerce ſur tout ce qui paroît contrarier le cours ordinaire de la Nature, tandis que les choſes plus immédiatement ſoumiſes à nos ſens, ſont négligées pour la plupart. Rien de plus commun ſans doute que l'uſage des Parties qui concourent à la Génération, & rien de plus ignoré

(a) *Hiſtoire Naturelle*, par M. de Buffon, tom. IV.

chez beaucoup d'hommes que la ſtructure de ces mêmes parties. On jouit du plaiſir qu'elles nous procurent, ſans vouloir en rechercher la cauſe dans leur organiſation : ſi ce motif ne peut exciter la curioſité de quelques perſonnes, il en eſt un du moins qui intéreſſe davantage; c'eſt la ſatisfaction de pouvoir connoître les accidens qui affligent quelquefois des parties auſſi délicates; c'eſt encore celle d'en diſtinguer certains défauts qui peuvent s'oppoſer au bonheur auquel tous les hommes doivent aſpirer, celui d'être père.

LES Anatomiſtes pour la plupart diſtinguent les organes de l'homme qui ont part à la génération, en trois claſſes, eu égard à leurs différentes fonctions. La première comprend ceux qui ſéparent la liqueur prolifique ; ſous la ſeconde, ſont renfermés ceux qui la conſervent pendant quelque temps, qui lui ſervent de réſervoir ; & la troiſième enfin, renferme les organes deſtinés à tranſmettre cette liqueur dans le lieu deſtiné pour la génération. Les organes de la première claſſe ſont les *teſticules* ; ceux de la ſeconde, les *véſicules ſéminales* ; dans la troiſième claſſe ſont

comprises toutes les parties qui composent la *verge.*

CETTE division convient particulièrement aux personnes qui suivent l'Anatomie en général: pour me borner à ce qui est plus relatif à mon objet, je diviserai ces parties en externes & en internes; les premières sont apparentes, & les autres cachées dans la capacité du bas-ventre.

LA partie qui distingue l'homme de la femme est celle qui se présente la première dans la division que je dois suivre. Il seroit aussi inutile qu'indécent de rapporter tous les noms qui lui ont été donnés, particulièrement dans notre langue. Les Anatomistes la nomment le *membre viril*, la *verge*, & je ne sache pas qu'elle puisse être nommée autrement sans blesser la pudeur (*a*).

(*a*) Les Latins lui ont donné une infinité de noms: ils l'appelloient *Penis*, *Hasta*, *Muto*, *Verpa*, *Mentula*, *Priapus*, *Caulis*, *Virga*, *Facinus.* Nos anciens Romanciers, moins délicats que nous, en parloient sous des noms qui ne scandalisoient personne: on savoit ce que c'étoit que la *Lance virile*, le *Pistolet d'amour*, le *Gaudisseur de la maison*, le *Médiateur de la paix*, le *Cultivateur du champ de Nature.* On trouve encore à cette partie des noms beaucoup moins honnêtes, dans les *Œuvres* de Rabelais, le *Moyen de parvenir*, le *Dictionnaire comique, satyrique*, de le Roux, &c.

ON sait que les Anciens avoient déifié cette partie sous le nom de *Priape*. Les Dames d'Egypte la portoient comme une relique aux fêtes consacrées à Bacchus. Chez les Grecs on en avoit un modèle d'une taille énorme que l'on portoit en cérémonie, & selon St. Augustin, la plus honorable matrône de la procession étoit obligée de mettre devant tout le monde une couronne de fleur sur cette effigie. Les habitans de *Panuco*, Province de l'Amérique septentrionale, exposoient dans leurs Temples une figure semblable, & les hommages qu'ils lui rendoient ne peuvent être décrits que par l'impureté même (*a*).

LES Phéniciens faisoient aussi des Processions en l'honneur de *Belphegor*, leur Idole; & le grand Prêtre marchant fiérement à la tête de son Clergé, tenoit dans sa main & abaissoit devant l'Idole, comme une marque

---

(a) On trouve dans un petit ouvrage, attribué à Lamotte le Vayer, qui a pour titre : *Hexameron rustique, ou les six journées passées à la campagne entre des personnes studieuses*, une dissertation *sur les parties appellées honteuses aux hommes & aux femmes*, dans laquelle on a rassemblé différens cultes rendus à ces parties par les Païens. On peut consulter aussi Riolan, *anthopographiæ*, lib. II, cap. XXX.

d'hommage, la partie qui le faisoit homme. Les Rabins disent que les Hébreux, pour affirmer un serment, posoient la main sur la partie où s'étoit pratiqué la circoncision (*a*).

Les Moines de *Gomeron*, dépendant de la Perse, sont exposés à une épreuve singulière & par laquelle le peuple juge de leur dévotion. Ces Prêtres Idolâtres ont les parties de la génération découvertes : les femmes les baisent, & s'ils paroissent sensibles, ils tombent dans le mépris (*b*).

AU *Deutéronome*, ces parties sont appellées respectables (*veneranda*) ; si une femme en colère venoit à les arracher, on lui coupoit les mains (*c*). Villandry commit un crime de lèze-Majesté, pour avoir porté la main aux parties naturelles de Charles IX, qui lui serroit la gorge en badinant : d'Aubigné assure qu'il eut été mis à mort, sans la grace qu'obtint pour lui l'Amiral de Chatillon, après que le Roi l'eut

(*a*) *Essais Historiques sur Paris*, tom. V.

(*b*) *Abrégé de la Collection des Voyages*, &c. tom. VI.

(*c*) *Deutéronome*, chap. XXV.

refusé aux deux Reines & au Duc de Montpensier [a]. Les Caffres se trouvent glorieux, quand ils ont coupés en guerre plusieurs membres virils à leurs ennemis ; ils en font des présens à leurs femmes, & celles-ci en font des colliers qui flattent leur vanité.

Ces faits sont suffisans pour donner une idée de la considération dont jouissent les parties naturelles de l'homme parmi quelques Nations. Après avoir vu, pour ainsi dire, leur histoire morale, examinons leur structure.

La *Verge*, (1, Pl. IV, fig. 1,) est un corps rond & long, situé à la partie inférieure du bas-ventre ; elle est attachée & adhérente aux racines de l'os *pubis*. Les parties qui composent la *verge*, peuvent être distinguées, eu égard à leur situation, en contenantes & en contenues. Les premières sont la *peau*, le *tissu cellulaire*, qui se remarquent au-dessous, (o, o, o, Pl. V,) & une membrane particulière qui paroît être formée par l'épanouissement

(a) Aubigné, tom II.

d'un ligament qui fixe la verge aux os pubis, & que l'on nomme le *suspenseur* de la verge. La peau qui recouvre cette partie, se replie à son extrêmité, & c'est ce repli que l'on nomme *prépuce*; (2, Pl. IV, fig. 11,) il est attaché à la partie inférieure du *gland*, (3, Pl. *idem*, fig. 1, 4, Pl. V,) par un ligament appellé le *frein* ou le *filet* de la verge.

LES parties contenues, sont les deux *corps caverneux*, (1, 1, Pl. V,) l'*uretre* (2, 3, 3, Pl. *idem.*) & le *gland* (3, Pl. IV, 4, Pl. V,) à quoi il faut ajouter les muscles dont je parlerai plus bas.

LA peau qui recouvre la verge est plus fine qu'aux autres parties, ce qui lui donne une extrême sensibilité. On y observe que la graisse y est peu abondante, & il étoit nécessaire que cela fût ainsi, afin que l'érection devînt plus facile, que cette partie fût susceptible de plus de dureté, & que le sentiment exquis qui y réside ne fût point émoussé par la graisse pendant la friction qui appelle le plaisir. C'auroit été en vain que la Nature auroit distribué à la verge, cette quantité considérable de vaisseaux

& de nerfs qui s'y ramifient, [5, 5, 5, 5, 6, 6, 6, 6, Pl. V,] si la sensibilité qu'ils lui donnent eût été émoussée par l'humeur graisseuse.

Le gland est la plus sensible de toutes les parties qui dans l'homme servent à la génération ; c'est la seule dépendance de la verge qui soit charnue ; elle est polie & douce afin de ne point blesser la femme dans l'union des sexes, & la figure qui la termine lui facilite l'introduction dans le lieu que la Nature a destiné à la génération.

On doit regarder les corps caverneux comme deux tuyaux ou conduits, qui prenant leur origine de chaque côté à la branche de l'os *ischion*, s'avancent jusqu'à la partie inférieure des os *pubis*, où ces deux corps s'unissent l'un à l'autre pour n'en former qu'un seul qui se termine à la partie postérieure du gland. Les corps caverneux composent la plus grande & la plus considérable partie de la verge. On y observe deux gouttières ; celle située en dessous reçoit la plus grande partie de l'*urètre*, & la gouttière supérieure, beaucoup moins considérable, reçoit une grosse veine & deux artères nommées *honteuses*. [5,

5, Pl. VI,] Presque toute la substance des corps caverneux est spongieuse, cellulaire; deux artères assez considérables pénètrent ces corps en jetant de côté & d'autre une infinité de branches qui versent le sang dans ces parties. Je dirai ailleurs de quelle importance sont les corps caverneux pour contribuer à la génération; il suffit de dire actuellement que la tension de la verge a pour cause le sang & les esprits que les artères & les nerfs font affluer dans les cellules innombrables qui composent ces corps caverneux.

L'URÈTRE est un canal long & recourbé, qui commence au col de la vessie. (7, Pl. V,) & finit à l'extrêmité du gland. [9, Pl. *idem.*] Le commencement de ce conduit est embrassé par la glande *prostate.* (8, 8, Pl. *idem.*) L'intérieur de l'urètre, est très-lisse & poli; on y remarque plusieurs orifices qui sont les conduits des prostates inférieures, & ceux de plusieurs autres glandes qui fournissent une humeur mucilagineuse, dont je parlerai dans la suite.

LA verge, outre le ligament dont j'ai parlé, qui l'attache fortement aux

os pubis, & qui lui est d'un grand secours, non-seulement pendant l'érection, mais encore lorsqu'elle s'amollit & se relâche; la verge a six muscles, trois de chaque côté: il y en a deux *érecteurs*, (2, 2, Pl. VI,) deux *accélérateurs*, & deux *transverses*. Ils tirent leur dénomination de leur usage; les premiers aident à l'érection de la verge, lorsque les corps caverneux se gonflent; les seconds facilitent l'émission de la semence, parce qu'en se raccourcissant, ils compriment les vésicules séminales, & obligent la liqueur qu'elles contiennent, d'entrer dans l'urètre, d'où elle sort avec impétuosité: les muscles *transverses*, dilatent le conduit de l'urètre lorsqu'ils agissent, pour faciliter le passage de l'urine, ou de la semence (a).

(a) Je n'ai point jugé à propos de surcharger ce Chapitre, par des choses qui auroient paru un vain étalage de connoissances anatomiques. Les muscles dont il est question, ont encore des noms compliqués, que l'on me dispensera de donner, tels que ceux de *Bulbo-caverneux*, &c. par lesquels on désigne les *accélérateurs*. Je n'ai point parlé de l'attache & de l'insertion de ces muscles, du nom des nerfs & des vaisseaux qui se distribuent aux parties de la génération. En disant que les nerfs de la verge se détachent des *paires sacrées*, des *paires lombaires*; que les artères

LA longueur de la verge est ordinairement de huit ou neuf travers de doigt, & sa grosseur environ de trois, lorsqu'elle est, dit M. Dionis, dans l'état où les femmes la demandent (*a*). Mais on ne peut déterminer précisément cette longueur ni cette grosseur, & elles ne sont pas de fortes inductions pour tirer des conséquences sur le plus ou le moins de talens en amour. On dit même que les hommes dont la verge passe la mesure ordinaire de la Nature, ne sont pas si bons au *déduit* que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs mariages sont stériles, quoique l'époux donne, pour une bonne conformation, les plus hautes idées de sa valeur.

PLATERUS nous fait l'histoire de deux femmes que les Juges déclarèrent libres de quitter leurs maris, dont

sont fournies par la *crurale*, les *hypogastriques*, *&c.* il n'y aura que les hommes versés dans l'Anatomie qui m'entendront, & pour me faire comprendre des autres, il faudroit remonter insensiblement jusqu'aux sources, & donner l'exposition anatomique du corps de l'homme. Je me suis aussi dispensé d'indiquer dans les planches, certaines parties étrangères à l'objet que je traite.

(*a*) *L'Anatomie de l'Homme.* Démonstration IV.

elles se plaignoient, parce qu'il y avoit trop de disproportion entre les parties qui désignent le sexe. On trouve encore quelques autres observations qui prouvent, qu'il y a eu des hommes qui n'ont pu être favorisés de l'amour, pour l'avoir été trop de la Nature.

LA petitesse de la partie qui distingue essentiellement l'homme, n'est pas un obstacle à la génération, lorsque cette partie ne pêche que par son volume. Ce défaut est moins grand que celui de l'urètre, lorsque ce canal est construit de manière à s'opposer à l'éjaculation prompte & directe de la liqueur séminale. Quelquefois ce canal n'a une fausse direction que parce que le frein dont jai parlé, tire la verge avec violence pendant l'érection, en lui donnant la forme d'un arc : si l'homme ne peut vaincre cet obstacle, il aura recours à la Chirurgie ; l'opération par laquelle elle remédie à cet inconvénient est très-légère ; on coupe le frein, & la partie reprend ensuite la direction qui lui est naturelle (*a*).

(*a*) On voit aussi que dans les premières jouissan-

On a vu ailleurs [a] que l'état du prépuce favorise aussi ou s'oppose à la génération, & quelquefois aux embrassemens amoureux. Sa longueur excessive cause la stérilité, parce que la semence ne peut être transmise dans la matrice, à cause des frottemens qui affoiblissent l'impulsion que les muscles avoient donnée à cette liqueur. Ce défaut trouve encore sa guérison dans la Chirurgie, qui coupe au prépuce la partie excédente. Si cette enveloppe pêche par le défaut contraire, mais sans étranglement de la verge, on est alors dans le cas des hommes circoncis, dont je parlerai ailleurs; je veux dire, que l'on perd peut-être quelque chose du plaisir, mais que l'on n'en est pas moins habile pour multiplier l'espèce.

Ces deux états de la verge, par rapport au prépuce, sont deux maladies qui exigent toute l'attention des hommes de l'art, lorsque dans l'une

---

ces le frein de la verge peut se rompre; il n'en résultera d'autre accident qu'une légère hémorragie, qui s'arrêtera en enveloppant la partie avec du linge propre, & en remettant à une autre fois le complément du plaisir.

(a) Volume premier, Chap. *de la Stérilité.*

ou l'autre circonſtance, cette partie ſe trouve comme étranglée ou trop reſſerrée dans ſon enveloppe. La première de ces maladies, eſt le *paraphymoſis*, accident dans lequel le prépuce eſt ſi renverſé & ſi gonflé, qu'on ne peut le rabattre pour couvrir le gland. Je ne m'arrête pas aux cauſes étrangères qui peuvent occaſioner le paraphymoſis, telles que les maladies vénériennes; mais ſeulement à celle qui eſt la plus ordinaire. Les jeunes mariés, & ceux dont le gland n'a jamais été dépouillé que difficilement du prépuce, y ſont aiſément pris lorſqu'ils réuniſſent leurs efforts pour ſe frayer la route du plaiſir. Le moyen de remédier à cet accident, & on ne doit pas la négliger, eſt de baigner la partie dans l'eau froide, afin qu'elle puiſſe ſe dégonfler & de ramener enſuite adroitement le prépuce ſur le gland. Si l'on ne réuſſit pas, il faut recourir au plutôt à l'opération, qui conſiſte à débrider le prépuce, en faiſant autant de petites inciſions qu'il en faut, pour lui laiſſer la liberté de deſcendre pardeſſus le gland.

Le vice oppoſé au précédent eſt le

phymosis. On a quelquefois recours à l'opération pour en prévenir les suites dangereuses, lorsqu'il est causé par le virus vénérien : mais le phymosis naturel, celui qu'on apporte en naissant, n'est redoutable que lorsque, par l'acrimonie de l'urine, il y survient une inflammation. Lorsqu'elle ne cède pas aux remèdes usités, il faut se résoudre à la circoncision ; elle consiste à fendre le prépuce, pour s'opposer aux ravages qu'il feroit sur le gland par sa trop grande constriction.

Les hommes que la structure de la verge met dans le cas de craindre l'un ou l'autre de ces accidens, ceux mêmes qui ne s'y croient pas exposés, en un mot, tous les hommes doivent avoir l'attention d'entretenir la propreté dans les parties externes de la génération, en les lavant souvent. Les glandes *sébacées*, situées sur le gland, fournissent une humeur qui, en s'épaississant, forme une crasse entre le prépuce & le gland. Cette humeur s'altère quelquefois & en impose à quelques personnes qui, s'imaginant être attaquées d'une gonorrhée virulente, consultent des charlatans qui profitent

de leur crédulité pour exercer leurs tromperies. On prévient cet accident par la propreté.

ON a vu des variétés ſingulières dans la verge.

UN Italien avoit cette partie couverte & hériſſée de cornes très-dures, & d'ongles (*a*). L'homme connu en Angleterre ſous le nom de *the Porcupine-man*, (l'homme Porc-épic) eſt couvert par tout le corps, à l'exception de la tête, de la paume de la main & de la plante des pieds, de ſoies qui ont une conſiſtance de cornes; elles ont ſi lignes de longueur, & deux ou trois de groſſeur ; & ainſi que les Hériſſons, elles ſont implantées perpendiculairement. Cet homme eſt parvenu à rendre ſenſible une jeune fille, avec laquelle il s'eſt marié. Il a eu de ce mariage ſix enfans, tant filles que garçons, tous conſtitués comme lui, & également couverts de cornes. Il faut croire que cette eſpèce d'homme ſauvage, pour travailler à la génération, prenoit le temps où aucun obſtacle ne pouvoit s'oppoſer à ſes plaiſirs:

(*a*) *Journal Encyclop.* Avril 1764.

tous les automnes, les corps durs qui armoient la verge, ainsi que les autres parties du corps, tomboient [*a*].

UNE Allemande ayant eu commerce avec un Nègre, eut un enfant dont toutes les parties du corps étoient blanches, à l'exception de la verge (*b*). On a vu des hommes dans lesquels cette partie étoit double (*c*).

FRIBE dit avoir connu un homme dont la verge n'étoit point percée à l'extrêmité du gland ; l'ouverture se trouvoit en dessous : cet auteur ajoute que cette difformité ne l'empêcha pas d'avoir plusieurs enfans [*d*].

AU reste, il se trouve quelquefois des individus dans lesquels la verge n'est point perforée lorsqu'ils viennent au monde ; c'est à la Chirurgie à réparer sur le champ ce défaut de conformation.

(*a*) *Mélanges d'Histoire Naturelle*, par M. Alleon Dulac, tom. III.

(*b*) *Bibliothéque de Médecine*, &c. tom. XV.

(*c*) *Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie*, art. *Verge*. Voyez aussi, *Anatomia Bartholiniana*, lib. I, cap. XXIV.

(*d*) *Ephémérides d'Allemagne*, Déc. 1. ann. 3. obs. 98.

Après avoir considéré la partie qui distingue essentiellement l'homme, celles qui s'offrent ensuite sont les *Testicules*, ainsi nommés du mot latin *testes*, qui signifie témoins, parce qu'en effet ils le sont de la force & de la vigueur de l'homme. On les appelle aussi *Didymes*, c'est-à-dire gémeaux, à cause qu'ils sont presque toujours deux. On a vu des hommes qui en avoient trois ou même quatre, & d'autres que la Nature avoit réduit à un. Il ne faut pas croire que les premiers aient été des athlètes en amour; la liqueur prolifique divisée dans plusieurs organes perdoit beaucoup de son activité, & les observations constatent que les hommes qui paroissoient aussi-bien partagés, n'avoient pas toujours joui de la satisfaction d'être pères. Il n'en est pas de même de ceux qui n'ont qu'un testicule; j'en ai connu qui étoient très-féconds, & auxquels (ce qu'il est important d'observer, ainsi qu'on le verra dans la suite,) des individus des deux sexes doivent leur naissance.

On définit les testicules, des corps glanduleux renfermés dans le *Scrotum*, espèce de sac, (4, 4, Pl. IV, fig. 1,) &

& situés pour l'ordinaire hors du bas-ventre. Je dis pour l'ordinaire, car on voit quelquefois des personnes chez qui ces organes restent cachés dans le bas-ventre, & ces personnes-là sont beaucoup plus portées que d'autres vers les plaisirs (*a*). Il arrive d'ailleurs assez souvent aux enfans du premier âge, que ces parties restent engagées dans leur passage, & quelquefois elles ne tombent dans les *bourses*, [4, 4, Pl. IV, fig. 1,] qu'au temps de la puberté, ainsi qu'on le verra dans le chapitre où il sera question de cette époque. La figure des testicules est ovale, un peu applatie des deux côtés; (1, 1, Pl. VI,) leur grosseur varie selon les âges; ils sont très-petits jusqu'à l'âge de puberté, mais alors ils augmentent & acquièrent le volume d'un petit œuf de poule, ou d'un gros œuf de pigeon; (1, Pl. VII; 5, Pl. VIII & IX,) le droit est assez constamment un peu plus gros que le gauche.

(*a*) Les Testicules renfermés, en rendant la semence beaucoup plus vive, irritent continuellement les organes de la volupté; mais aussi cette liqueur ne doit pas être disposée à la fécondité, car elle n'a pas eu le temps d'être assez perfectionnée.

On considère d'abord à ces parties, leurs enveloppes ; la première est le *scrotum* ; ce n'est qu'une continuation de la peau, qui se trouve partagée en deux parties par une ligne saillante en forme de couture, que les Anatomistes ont nommée le *raphé* ; [5, Pl. IV, fig. 1,] elle commence au gland, (c'est ce qu'on nomme alors le *frein* ou *filet*,) & elle se termine à l'anus. Le scrotum est revêtu au dedans d'une membrane charnue qu'on doit regarder comme un véritable muscle cutané ; on la nomme *dartos* ; elle fournit une enveloppe particulière à chaque testicule ; & de l'adossement ou union de ces deux enveloppes charnues, se forme une cloison qui sépare en deux parties la cavité que fait le scrotum. Le dartos doit être, ainsi que je l'ai dit, regardé comme un muscle ; c'est à sa contraction que l'on doit attribuer les rides & le resserrement des bourses : il fait juger de la santé & de la vigueur d'un homme, quand l'action de ce muscle presse les testicules & paroît les faire remonter [a].

(a) Il y a quelques nations en Europe qui, dans

Les autres enveloppes particulières au testicule sont au nombre de trois. La première est nommée *vaginale* ; (1, 1, 1, Pl. VIII,) elle recouvre non-seulement tous les vaisseaux particuliers au testicule, en s'y attachant étroitement, mais même le corps ; elle est recouverte en partie de l'expansion d'un muscle nommé *crémaster*, ou suspenseur du testicule (*a*). Au dessous de la tunique vaginale, on en remarque une autre, à laquelle on a donné le nom de *peritestes* ; c'est un sac qui enveloppe le testicule de toutes parts. Enfin la dernière membrane propre à cette partie, & qui touche immédiatement sa substance, est l'*albuginée*, nommée ainsi à cause de sa couleur.

---

la traite des Nègres, observent avec autant d'attention que d'indécence, l'état des testicules dans les esclaves qui sont en vente. On juge de la force ou de la foiblesse de ces infortunés par ces parties, selon qu'elles paroissent plus ou moins rapprochées du ventre.

[*a*] Je n'ai pas besoin de prévenir le Lecteur, que dans les Planches qui exposent les différentes parties du testicule, ces parties sont préparées de manière à laisser voir celles qu'elles recouvrent dans l'état naturel. Il faut supposer que le testicule étoit disséqué lorsqu'on en a fait le dessein.

On n'a pas plutôt coupé cette dernière tunique, que l'on découvre la substance du testicule, qui est blanche, molle, lâche, parce qu'elle est composée d'une infinité de vaisseaux très-fins, qui laissent appercevoir la couleur du fluide qu'ils contiennent. Ces vaisseaux particuliers sont les artères qu'on nomme *spermatiques*, les veines du même nom, les veines *lymphatiques*, les nerfs, les vaisseaux *secrétoires* & *excrétoires*; enfin toute la substance des testicules, n'est qu'un tissu & un lassis d'une infinité de petits vaisseaux, dont la structure est surprenante (*a*). Ces vaisseaux sont contournés en différentes façons, & forment plusieurs paquets soutenus par des cloisons membraneuses. On apperçoit, sur le bord supérieur du testicule, un corps long dont la figure approche de celle d'une chenille; on le nomme *épi-didyme* à cause de sa situation, (1, 2, Pl. IX; 2, Pl. VIII; 2, Pl. VII.)

(*a*) La préparation anatomique prouve par un calcul simple, que toute la substance d'un testicule ordinaire, peut fournir un fil de cent lieues de longueur.

La substance de cette partie est la même que celle du testicule, & les vaisseaux qui la composent font une infinité de contours serpentins; [3, 4, 5, Pl. VII,] l'épi-didyme se termine dans les extrêmités par deux éminences, dont la plus considérable [1, Pl. IX,] se nomme la tête de l'épi-didyme, & la moindre (2, Pl. *idem.*) est appellée la queue; c'est à cette dernière, que commence de chaque côté, le conduit *déférent.* [3, 4, Pl. *idem.* & Pl. VIII.]

L'usage des testicules est de filtrer la liqueur séminale, & de la séparer du sang, ainsi qu'on le verra ailleurs: celui des épi-didymes est de la recevoir immédiatement des testicules, pour la transmettre aux vésicules séminales, par les canaux déférens.

Les *vésicules séminales* (1, 1, Pl. X,) sont deux réservoirs membraneux & cellulaires, situés à la partie postérieure & inférieure de la vessie. (4, Pl. *idem*; 10, Pl. V.) Leur longueur ordinaire est de trois travers de doigts, & leur largeur d'un pouce: leur partie la plus large se nomme le

fond, & la plus étroite le col, auquel ſe trouve continu un conduit particulier, appellé *éjaculateur*.

On peut voir (2, 2, Pl. X,) les conduits déférens qui tranſmettent la ſemence des épi-didymes aux véſicules ſéminales. Les conduits éjaculateurs, ſont deux petits vaiſſeaux qui viennent ſe perdre dans l'urètre près du col de la veſſie, après avoir traverſé un corps glanduleux, aſſez ferme, qui embraſſe le col de la veſſie & le commencement de l'urètre. On connoît ce corps glanduleux, ſous le nom de *proſtates*. [3, Pl. X; 8, 8, Pl. V,] Il eſt formé de l'aſſemblage de pluſieurs autres glandes, dont les orifices excréteurs, au nombre de dix ou douze, viennent s'ouvrir au devant d'une éminence nommée *veru-montanum*. L'uſage des proſtates eſt de ſéparer une humeur douce & huileuſe, preſque ſemblable à la ſemence, qui enduit le canal de l'urètre, & ſe mêlant à la ſemence dans l'éjaculation, lui ſert de véhicule, empêche la diſſipation de ſes parties ſpiritueuſes, & garantit l'urètre de l'acrimonie de l'urine.

Après avoir fait connoître les parties qui, dans l'homme, concourent immédiatement à la génération, il est nécessaire, pour compléter l'idée que l'on doit en avoir, d'exposer leurs fonctions, & le méchanisme qui les exécute.

On sait que l'humeur séminale, ainsi que je l'ai dit, est contenue dans le sang, de même que tous les fluides qui portent la nourriture & le sentiment dans nos parties. Lorsqu'à l'âge de puberté, la Nature, en perfectionnant son ouvrage, nous dispose à être capable de multiplier l'espèce, elle prépare les organes, qui doivent y concourir, à filtrer la semence & à la transmettre au dehors: les testicules commencent cette opération. Les artères & les veines spermatiques; (3, 3, 4, 4, Pl. VI,) en s'unissant aux nerfs des testicules & aux conduits déférens, forment, enveloppés dans la tunique vaginale, un cordon nommé le *cordon des vaisseaux spermatiques*, (6, 6, Pl. VI,) qui aboutit aux testicules. (1, 1, Pl. *idem.*) C'est ce cordon qui porte avec le sang la matière de la semence, & qui la rapporte séparée aux vésicules

ſéminales. Examinons comment s'opère cette filtration, ſi intéreſſante, puiſque d'elle dépend la conſervation de l'eſpèce humaine.

L'ARTÈRE ſpermatique, avant de pénétrer le teſticule, ſe diviſe en pluſieurs rameaux qui ſe ſubdiviſent en une infinité d'autres; (3, 3, 4, 4, Pl. VI,) le ſang qu'ils contiennent trouve dans la ſubſtance du teſticule, (5, Pl. IX; 5, Pl. VIII,) ce nombre prodigieux de petits vaiſſeaux dont j'ai parlé, repliés ſur eux-mêmes, & ramaſſés en paquets. Ces vaiſſeaux très-déliés & très-longs, (6, 6, 6, Pl. VIII & IX,) prennent du ſang que leur offre chaque petite artère, les parties les plus fines, les plus ſubtiles & les plus ſpiritueuſes.

CETTE liqueur filtrée eſt la matière de la ſemence, qui a beſoin de parcourir cette multitude étonnante de circonvolutions des petits vaiſſeaux pour devenir prolifique; elle ne l'eſt pas même entièrement après ce ſéjour aſſez long dans les teſticules; elle doit paſſer dans la partie que nous avons nommé épi-didyme pour y acquérir encore un degré de préparation: elle en

en ſort par le canal déférent, (7, 7, Pl. VI,) qui va la dépoſer dans les véſicules ſéminales; & c'eſt lorſqu'elle y a ſéjourné quelque temps, qu'elle reçoit toutes les qualités qui doivent la rendre véritablement prolifique. Les veines ſpermatiques, ici comme par-tout ailleurs, reprennent le ſang qui a fourni la liqueur ſéminale, & toutes leurs diviſions ſe réuniſſant peu à peu, elles forment un ſeul vaiſſeau de chaque côté, qui rapporte le ſang dans des veines plus conſidérables, pour être enſuite conduit au cœur, & après s'y être imprégné de nouveaux eſprits, reprendre le cours de la circulation.

Après cette courte expoſition de la manière dont la ſemence eſt préparée, trouvera-t-on mal fondé ce que j'ai dit de ces prétendus ſecrets, de ces recettes exaltées par le charlataniſme, pour plonger l'homme dans un torrent de plaiſirs? On voit combien la Nature eſt lente dans l'opération de la *ſpermatoſe*, dans la production & la coction de la ſemence; croira-t-on qu'au moyen des aphrodiſiaques, les loix de l'économie animale change-

ront? Que ces vaiſſeaux innombrables que doit parcourir la ſemence, acquerront ſubitement un mouvement ſurnaturel, au moyen de quoi ils chaſſeront promptement le fluide qu'ils doivent préparer? Si des lectures obſcènes, les images laſcives de la débauche irritent les organes de la génération, & provoquent à la jouiſſance, c'eſt parce que les véſicules ſéminales contiennent aſſez de liqueur prolifique pour fournir aux impreſſions que font des objets ſéducteurs; ſans cela ces ſpectacles voluptueux ſeroient ſans aucun effet. Qu'un homme qui a joui en excitant ſon imagination, ait recours le lendemain à tous les moyens qu'indiquent les perſonnes qui croient aux grandes vertus des aphrodiſiaques, il ſaura alors ſi la Nature veut être commandée. Le laboureur, après avoir moiſſonné ſon champ, auroit-il bonne grace de lui demander une ſeconde récolte peu de temps après? Il faut qu'il attende que la terre ait repris ſes forces, ſi je peux m'exprimer ainſi: qu'il la cultive, qu'il répare ſes pertes; mais la Nature ne dérangera pas l'ordre des ſaiſons pour ſatisfaire l'avidité des hommes.

J'AI laissé la semence dans les vésicules séminales, où elle doit se perfectionner avant d'être transmise en partie au dehors : je dis en partie, parce qu'en effet une portion de cette humeur doit repasser dans la masse du sang, par des vaisseaux fins & déliés qui se rendent aux vésicules : les changemens qui se font en nous à l'âge de puberté, démontrent de quelle nécessité est cette résorbtion d'une partie du fluide séminal.

LORSQUE ce fluide a acquis toute la perfection dont il est susceptible, il cherche à se faire jour au dehors, & le signe qui annonce ce besoin est l'intumescence involontaire de la verge. Elle a pour cause le sang imprégné d'esprits, & porté dans cette partie par les artères qui s'y rendent. Ce sang gonfle les corps caverneux, parce que les veines n'étant pas assez considérables pour se charger de tout ce que les artères fournissent, une partie du sang s'introduit dans les cellules que j'ai observées dans ces corps spongieux. Tout concourt dans ces circonstances à augmenter l'action des muscles érecteurs, & par conséquent à entretenir la verge dans l'érection.

Les véſicules ſéminales, dans la compoſition deſquelles il entre des fibres muſculaires, & par-là ſuſceptibles de contraction, ſe trouvent preſſées de toutes parts, tant par la liqueur qu'elles contiennent & qui cherche à s'échapper, que par les autres circonſtances qui excitent l'érection. Le *ſpincter* de la veſſie fournit un point d'appui fixe, contre lequel la ſemence ne peut faire que d'inutiles efforts ; l'orifice qui répond au canal déférent, ſe ferme par la diſpoſition de la *valvuve* qui s'y trouve ; ainſi le fluide preſſé de tous côtés, excepté vers l'orifice du canal éjaculatoire, deſtiné à porter ce fluide dans l'urètre, (5, Pl. X.) enfile ce canal avec force. La membrane muſculeuſe des proſtates ſe contracte alors, & l'humeur qu'elles contiennent en étant exprimée, prépare l'urètre au paſſage de la ſemence. Ces deux fluides ſe mêlent dans la partie du canal que les muſcles tranſverſes ont dilatée ; mais cette dilatation n'eſt qu'inſtantanée ; car les muſcles accélérateurs entrant en contraction, preſſent la ſemence contenue dans l'urètre, & la font jaillir à une diſtance plus ou moins

grande, selon la tension plus ou moins forte de la verge & la quantité du fluide qui doit être évacué.

VOILA l'explication purement méchanique de l'émission de la semence, & telle qu'elle se fait lorsqu'elle est causée par une trop grande plénitude des vésicules séminales.

CETTE émission involontaire a quelquefois lieu chez les hommes constipés, lorsque la matière des selles ne peut être évacuée que par des efforts redoublés. L'érection n'est même pas nécessaire pour que cela arrive, puisque par la situation des vésicules séminales & celle de l'intestin *rectum*, la liqueur qu'elles contiennent se trouvant pressée, enfile le canal de l'urètre, & est transmise au dehors sans aucune force.

CE qui s'exécute durant le sommeil, n'est pas aussi strictement méchanique que dans la circonstance dont il vient d'être question. Les mêmes agens opèrent dans l'émission de la liqueur séminale, mais ils sont excités par des idées voluptueuses qui offrent à l'imagination des tableaux séduisans. Ce seroit vainement que j'entrepren-

drois d'expliquer comment l'ame agit sur les sens, lorsque ceux-ci paroissent inaccessibles aux impressions des objets extérieurs. Il est plus facile de dire ce qui, dans ces momens délicats, résulte de l'empire de l'imagination sur le corps, que d'exposer seulement une partie de ce que les faiseurs de systêmes ont avancé, pour persuader qu'ils connoissent les loix par lesquelles la substance spirituelle agit sur la matière.

Il faut convenir que les vésicules séminales, gonflées par le fluide qu'elles contiennent, se laissent échapper aisément; qu'elles y sont encore plus disposées, si l'imagination ajoute à cette plénitude.... Mais comment l'imagination agit-elle pendant le sommeil? Eh! comment agit-elle pendant la veille? demanderai-je aux hommes qui veulent rapporter tous les phénomènes physiologiques, aux seules loix qui rendent nos organes indépendans d'une substance spirituelle, émanée du Créateur.

Lorsque les vésicules séminales sont remplies de la liqueur à laquelle elles servent de réservoirs, comme les

autres réceptacles de notre corps, elles tendent à s'en soulager, (même chez des hommes dont l'imagination est le moins porté vers la volupté,) si cette liqueur est trop abondante pour être ressorbée par les veines spermatiques. C'est ainsi que les larmes, filtrées par la glande *lacrymale*, prennent leur écoulement par le canal *nazal*, si elles ne trouvent point d'issue par les points *lacrymaux*. Mais la douleur, la tristesse, la joie même suffisent pour exciter les larmes.... Je le sais, & si l'on veut m'expliquer comment ces passions agissent sur l'économie animale, je pourrai dire aussi pourquoi la présence de certains objets, ou même leur image, font sur les réservoirs de la liqueur spermatique, le même effet que certaines passions sur les glandes destinées à la secrétion de l'humeur lacrymale.

DISONS des secrétions, qu'en général lorsque » le *filtre* est averti agréa- » blement par l'imagination, la se- » crétion part même avant le temps » de sa fonction : comme la salive qui » jallit dans la bouche à la vue d'un » aliment desiré, ou comme ce fluide

» dont l'expreſſion eſt plus atteſtée
» encore par ſa préſence voluptueu-
» ſe..... (*a*). »

TELLES ſont les parties qui, dans l'homme, concourent à donner l'être à un individu de ſon eſpèce. Il m'auroit été facile de m'arrêter ſur chacune d'elles, & faire voir les précautions que la Nature a priſes, afin qu'elles ſoient le mieux poſſible, pour remplir leurs fonctions. On peut voir à ce ſujet ce que des Anatomiſtes du dernier ſiècle ont écrit : j'aurois peut-être rebuté mon Lecteur en entrant dans ces détails trop prolixes (*b*).

ON a vu au commencement de ce Chapitre le culte extravagant que certains peuples rendoient aux parties de la génération ; nous ne pouvons mieux faire en le terminant, que de rappor-

---

(*a*) *Traité Phyſiologique & Chymique ſur la Nutrition.* Ouvrage qui a remporté le prix de Phyſique de l'Académie de Berlin, en 1766, deuxième partie : *Des Secrétions.*

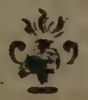
(*b*) Du Laurent, demande, par exemple, *pourquoi ce n'eſt point un os qui fait la baſe de la verge? Pourquoi cette partie n'eſt point une artère? Une veine? Un nerf, &c.* & il répond à ces queſtions inutiles, d'une manière qui eſt quelquefois plaiſante.

ter un fait qui fera voir avec moins d'absurdité, quelle importance on a attachée de tous temps à des organes destinés à perpétuer les individus, & avec quelle ardeur les femmes s'opposèrent à une mutilation, qui, (sans parler de leur intérêt) visoit à la destruction de l'espèce.

DURANT la guerre que les Grecs faisoient au Duc de Benevent, le Marquis de Spolette son allié, ordonna qu'on privât des parties naturelles tous ceux qui tomberoient entre ses mains. Cet ordre s'exécutoit avec rigueur, lorsqu'une femme, dont le mari venoit d'être fait prisonnier, se jeta aux genoux du Général, & lui dit : » Seigneur, je m'étonne qu'un héros » comme vous fasse la guerre aux femmes lorsque les hommes sont hors » d'état de lui résister.... Peut-on nous » faire une guerre plus cruelle, que » de priver nos maris de ce qui nous » donne de la santé, du plaisir & des » enfans? Quand vous en faites des » Eunuques, ce n'est point eux, c'est » nous que vous mutilez. Vous nous » avez enlevé ces jours passés notre » bétail, & notre bagage, sans que

» je m'en sois plainte; mais la perte » du bien que vous avez ôté à plu» sieurs de mes compagnes étant ir» réparable, je n'ai pu m'empêcher » de venir solliciter la compassion du « vainqueur. » La naïveté de cette femme plût si fort à toute l'armée, qu'on lui rendit son mari.... Comme elle s'en retournoit, le Général lui fit demander ce qu'elle vouloit que l'on fît à son mari, au cas qu'on le trouvât encore en armes. » Il a des » yeux, répondit-elle, un nez, des » mains, des pieds, c'est-là son bien » que vous pouvez lui ôter, s'il le » mérite; mais laissez-lui, s'il vous » plaît, ce qui m'appartient (*a*). »

(*a*) *Traité des Eunuques*, prem. partie, chap. V; M. Ancillon, cite au lieu indiqué, les Auteurs dont il emprunte cette anecdote singulière, qui doit plaire par la naïveté, la bonne-foi qui règnent dans les remontrances de la femme plaignante.



CHAPITRE V.

Des Parties de la Femme qui servent à la Génération.

CE n'étoit point assez que la Nature eût donné à l'homme des organes capables de contenir, ou sa postérité, ou ce qui pouvoit la tirer du néant, il falloit encore que la femme reçût dans un lieu sûr, ces germes précieux qui multiplient l'espèce. Qu'est-il besoin de chercher continuellement hors de nous, des motifs d'admiration & de reconnoissance envers l'Auteur de toutes choses? Que l'on fixe un instant les organes destinés à la génération, quelle structure merveilleuse offrent particulièrement ceux de la femme! Leur action est-elle moins admirable que leur structure! La liqueur prolifique n'a pas plutôt pénétré dans la matrice, que ce viscère en se refermant devient un lieu inaccessible à tout ce qui lui est extérieur; l'enfant y prend la vie, l'accroissement; il n'en sort

qu'au moment marqué par la Nature pour la naiſſance des individus. Par quelles loix s'exécutent des opérations auſſi admirables ? Quelles ſont les raiſons que donnent les hommes, pour expliquer l'acte le plus univerſel & celui que la Nature a le plus caché à leurs yeux? On ne doit entrer dans ces détails, qu'après avoir examiné les parties qui agiſſent dans la reproduction. Expoſons celles de la femme, ainſi que nous l'avons fait pour celles de l'homme dans le chapitre précédent.

On n'a pas moins rendu d'honneurs chez les anciens aux *Parties naturelles* de la femme, qu'aux parties qui caractériſent l'homme.

Les Syracuſains les portoient en cérémonies aux célèbres *Theſmophories*. Tout le temps que duroit cette fête on s'envoyoit par toute la Sicile des gâteaux faits avec le miel & la graine de *ſéſame*, qui avoient exactement la figure de la partie qu'ils vouloient honorer. Les Romains, lorſque leurs mœurs furent dépravées, firent conſtruire des vaſes dont ils ſe ſervoient dans leurs repas, & auxquels ils don-

noient la figure de la partie pour laquelle ils avoient tant de passion (*a*).

LÉON, surnommé l'*Africain*, assure, que si une femme rencontre un Lion, lorsqu'il est en amour, & plus furieux que dans tout autre temps, il baisse la tête & prend une autre route en rugissant, si elle lui montre ce qui la distingue de l'homme. Ce fait, dont on est libre de croire ce que l'on voudra, fit imaginer aux Egyptiens que leur Dieu même prenoit plaisir à regarder les femmes à découvert: aussi durant quarante jours, les Egyptiennes se présentoient devant leur Dieu *Apis* les jupes levées. On croyoit encore parmi ce peuple que l'esprit d'*Apollon* entroit chez les Sybilles, lorsqu'elles rendoient des oracles, par ces mêmes parties. Dans tous les lieux que Sésostris avoit subjugés, on trouvoit représentées sur des colonnes, les parties extérieures de la génération: celles de la femme, lorsqu'il les avoit vaincu sans trop de difficulté; celles de l'homme lorsqu'on lui avoit fait beaucoup de résistance.

---

[a] ..... *vitreo bibit ille Priapo.* Juven. Sat. 2.

Le R. P. François Alvarés nous apprend que chez les Abyssins, les filles portent par galanterie à leurs parties secrettes de petites *campanes* ou clochettes, qui pendent & battent en liberté. Dans plusieurs Royaumes de l'Afrique, les femmes du Roi & les principales de la Cour, ont ces parties percées comme les oreilles; on y passe plusieurs anneaux d'or & autres bijoux, que ces femmes sont obligées d'ôter lorsque leurs époux les approchent (*a*). Ce luxe que l'on étend jusques sur des parties qui n'en paroissent pas avoir besoin, n'est pas en usage chez les étrangers exclusivement; M. de Saintfoix nous parle d'une mode qui s'étoit introduite parmi les femmes du grand monde; *ce n'étoit pas seulement leurs cheveux qu'elles tressoient avec de la nompareille de différentes couleurs*, dit cet agréable Ecrivain (*a*).

Je diviserai les parties de la femme qui servent à la génération, eu égard à leur situation, en externes & en internes; les unes se trouvent cachées

(*a*) *Essais Historiques sur Paris*, tom. V.

dans le bas-ventre, & les autres sont placées hors de cette capacité. Le *pénil*, le *mont de Vénus*, les *grandes lèvres*, la *vulve*, la *fourchette*, la *fosse naviculaire*, le *périnée*, les *nymphes*, le *clitoris*, le *méat urinaire*, & l'*orifice du vagin* sont rangées dans la première classe. Les parties internes sont le *vagin*, la *matrice* avec ses *vaisseaux* & ses *ligamens*, les *trompes de Fallope* & les *ovaires*.

Le *pénil* (1, Pl. XI,) est situé un peu au dessus de la partie naturelle: il est un peu élevé, parce qu'il est fait de graisse: & il sert, selon Dionis, comme de petit coussin, pour empêcher que la dureté des os ne blesse dans l'action (*a*).

Le *mont de Vénus*, (2, Pl. XI,) auquel on a encore donné le nom de *motte*, est situé immédiatement au dessous du pénil. Quelques anatomistes confondent ces deux parties. Elles se garnissent de poils à l'âge de puberté. On observe que celui des femmes est plus frisé que celui des filles.

---

[a] *Anatomie de l'Homme*, quatrième Démonst.

Il feroit aifé d'expliquer cette différence, en obfervant que les circonftances qui accompagnent l'union des fexes, doivent très-fouvent varier la fituation des *bulbes* d'où fortent les poils. Les Turcs & quelques autres peuples, hommes & femmes, n'ont aucun de ces filamens fur le corps, excepté les cheveux & la barbe, parce qu'ils ont foin de les faire tomber par le moyen d'un dépilatoire. Il eft d'autres nations qui en font privées naturellement, ainfi qu'on le verra lorfque je parlerai de la puberté.

ON croit auffi tirer de fortes inductions de la vigueur du tempérament, par la quantité de poils qui recouvrent les parties fexuelles, & même par leur couleur. On fait auffi qu'il eft des maladies durant lefquelles le corps fe dépile entièrement. Une obfervation fingulière eft celle d'une femme Polonoife, à qui la maladie connue en Pologne fous le nom de *Plica*, avoit fait allonger extraordinairement le poil des parties fecrettes. Il avoit crû jufqu'à la longueur de plus d'une aune & demie, de forte qu'il auroit traîné à terre, dit l'auteur de l'obfervation, fi la femme

me ne l'avoit entortillé autour de sa cuisse (*a*).

Les Ephémérides d'Allemagne, parlent aussi d'une femme qui fut vue à *Munster*, laquelle sans aucune maladie, avoit aux parties naturelles, une quantité de poils si considérable, qu'ils lui descendoient jusqu'aux genoux (*b*). L'auteur de cette observation ajoute qu'il a connu un jeune homme & une jeune femme, bien conformés d'ailleurs, qui étoient privés de poils aux parties de la génération, & qui n'ont jamais eu d'enfans. Le même observateur dit avoir connu une autre femme, qui dès sa première jeunesse, n'avoit que des poils blancs à ces mêmes parties, & qui fut toujours stérile [*c*].

Les *grandes lèvres* (3, 3, Pl. XI,) sont deux replis formés par la peau: ces parties sont assez fermes dans les filles que les hommes n'ont point encore approchées, mais elles deviennent

(*a*) Voyez la *Collection Académique*, tom. III, pag. 168.

(*b*) Déc. 2, An. 6. 1688.

(*c*) *Idem*, Observat. XX.

molles & pendantes aux femmes lorſqu'elles ont eu beaucoup d'enfans. Les poils qui voilent ces parties ſont moins forts que ceux du mont de Vénus.

L'ESPACE contenu entre les deux grandes lèvres, eſt ce qu'on nomme la *vulve* ou *grande fente*, pour la diſtinguer de l'entrée du col de la matrice que l'on nomme la *petite fente*.

LES deux grandes lèvres, en s'uniſſant par leur partie inférieure, forment la *fourchette*; (4, Pl. XI,) on y remarque un ligament membraneux qui ſe trouve, à ce que prétendent quelques Anatomiſtes, tendu dans les filles, relâché dans celles qui ont ſouffert l'approche du mâle, & preſque toujours déchiré dans les femmes qui ont eu des enfans. Ce ligament forme, conjointement avec la partie interne du bas des grandes lèvres, un enfoncement que l'on appelle la *foſſe naviculaire*.

LE *périnée* eſt l'eſpace compris entre la fourchette & l'*anus*. Il diminue par la fréquence des accouchemens, & ſe détruit même par ceux qui ſont laborieux. (5, Pl. XI.)

IMMÉDIATEMENT après les gran-

des lèvres, on découvre deux excroissances charnues, molles, spongieuses, que l'on appelle les *nymphes*, (6, 6, Pl. XI,) parce qu'elles président aux eaux, en conduisant l'urine dehors. La figure de ces parties est triangulaire, se trouvant plus large dans leur partie inférieure que dans la supérieure; leur couleur est rouge, [sur-tout dans les jeunes filles,] comme la crête d'un cop, dont elles ont aussi la figure. Leur grandeur varie, car il y a des personnes en qui elles passent au point qu'on est obligé de les couper en partie, pour prévenir la difformité & l'obstacle qu'elles apportent aux plaisirs du mariage (*a*). Cette opération est nommée *Nymphotomie*; elle n'est pas sans danger, si l'on n'a soin de prévenir l'hémorragie qui suit l'amputation de ces crêtes excessives. En Afrique, où cet excès est fort commun, il y a des hommes qui n'ont d'autre métier que de retrancher ce superflu, & qui vont criant dans les rues, *qui est celle qui veut être coupée* (*b*)? En quelques pays

(*a*) *Anatomie* de Dionis, Démonstration IV.

(*b*) *Dictionnaire de Chirurgie*, art. *Nymphes*.

d'Arabie & de Perse, la *nymphotomie* est ordonnée aux filles, comme la circoncision l'est aux garçons; on la fait quand les filles ont passé l'âge de puberté; mais chez d'autres peuples, comme ceux de la rivière de Benin, on est dans l'usage de faire cette circoncision aux filles huit ou quinze jours après leur naissance (*a*).

Au dessus des nymphes est le *Clitoris*: (7, Pl. XI,) c'est un corps rond & un peu long. Sa composition est toute semblable à celle de la verge, [1, fig. 4, Pl. III, n'y ayant de différence que par rapport à l'urètre, qui manque au clitoris. (fig. 3 & 4, Pl. IV,) Il a deux corps caverneux, un ligament suspenseur, des vaisseaux, deux muscles érecteurs, un prépuce, un gland; (6, 6, 7, 7, fig. 3 & 4, Pl. IV; 1, 2, fig. 4, Pl. III,) ce qui l'a fait nommer *verge de la femme.*

Cette partie, douée d'un sentiment exquis, est le siége principal du plaisir des femmes durant la jouissance;

(*a*) *Hist. Nat.* de M. de Buffon, tom. IV. *Recherches sur les Américains*, quatrième part. sect. IV.

ce qui lui a mérité le nom d'*æstrum Veneris.* [aiguillon de Vénus.] Le clitoris est pour l'ordinaire assez petit : il commence à paroître aux filles à l'âge de puberté, [5, fig. 2, Pl. III,] & grossit à mesure qu'elles ont le tempérament plus ou moins érotique. La moindre titillation voluptueuse le fait gonfler par le moyen des corps caverneux, [3, 3, fig. 4 ; 1, 2, 3, fig. 3, Pl. III,] & dans l'union des sexes il se roidit comme la partie qui distingue l'homme. La grandeur du clitoris (elle égale quelquefois & surpasse même celle de la verge,) a porté des femmes à en abuser avec d'autres (*a*).

(*a*) *L'Onanisme*, art. 1, sect. V. Platerus dit qu'une femme avoit le clitoris aussi gros que le col d'une Oie ; & Bartholin assure que cette partie s'ossifia à une courtisanne Italienne qui en avoit abusé. Tulpius parle d'une femme dont le clitoris étoit très-gros, & qui fut fouettée publiquement & bannie à perpétuité, pour avoir abusé de sa conformation. On sait jusqu'à quel point Sapho poussa la passion pour des personnes de son sexe : les femmes de Rome, à l'époque où toutes les mœurs se perdirent, méritèrent les épigrammes & les satyres des Poëtes ; on peut voir ce que Juvenal reproche dans sa VI.me Satyre à Laufella & à Medulina. Lucien dans ses *Dialogues des Courtisannes*, reproche le même vice aux femmes de son siècle. Cœlius Aurelianus, a nommé *Tribades*, les femmes qui abusoient de leur clitoris ; Plaute les désigne sous le nom de *subrigatrices* ; elles ont été nommées *frictrices* par quelques autres, & *ribaudes* ou *frotteuses* par les François.

Glorieuses peut-être de cette espèce de ressemblance avec l'homme, dit M. Tissot, il s'est trouvé de ces femmes imparfaites, qui se sont emparé des fonctions viriles.... L'on a vu souvent de ces femmes aimer les filles avec autant d'empressement que les hommes les plus passionnés, concevoir même la jalousie la plus vive contre ceux qui paroissoient avoir de l'affection pour elles. On a nommé encore le clitoris pour cette raison *le mépris des hommes*.

Cette partie peut être amputée, du moins son extrémité ; c'est même un acte de Religion ordonné chez certains peuples, & nous en parlerons au chapitre suivant. Parmi nous, il est des circonstances où l'on rendroit la santé à un grand nombre de filles, si l'on pouvoit émousser le sentiment trop vif du clitoris : il est la source de beaucoup d'égaremens solitaires, qui plongent celles qui s'y livrent, dans le marasme, & les autres maladies qu'enfante la volupté (*a*).

(*a*) Cette extrême sensibilité, a fait nommer le clitoris *gaude mihi* : les Latins l'appellent encore *albatara*, *tentiginem*, *columbus*, *amorem* & *dulcedinem*,

Le *méat urinaire*, (8, Pl. XI. 3, fig. 2, Pl. III,) situé au dessous du clitoris, est dans les femmes le conduit de l'urine; il est plus court, plus large & moins courbé que l'urètre dans les hommes; c'est pourquoi les femmes ont plutôt vuidé leur urine; & on trouve aussi dans cette structure, la raison pour laquelle les femmes sont moins sujettes à la pierre que les hommes. Ce conduit est environné d'un sphincter, qui sert à retenir & à lâcher l'urine quand on le veut; & on y observe aussi des glandes, qui, comme les prostates, distillent une humeur qui lubréfie ce canal.

Le commencement du conduit de la pudeur, (9, Pl. XI; 1, fig. 2, Pl. III,) se nomme *vagin*, en terme d'anatomie; on le nomme encore l'orifice externe de la matrice [a]. Quelques

---

mentulam muliebrem, & *pænem femineum*. Venette nomme cette partie, *la fouge & la rage de l'amour*; on me dispensera de donner les autres noms du clitoris. Au reste, sa grandeur excessive a fait prendre pour *Hermaphrodites* plusieurs femmes qui ne différoient des autres que par cette partie. (Voyez 4 & 5; XV.)

[a] C'est à ce conduit qu'il faut rapporter particulièrement tous les noms que la licence des mœurs a

Anatomistes assurent qu'un cercle membraneux, que l'on appelle *hymen*, ferme l'ouverture du vagin dans les filles qui n'ont permis l'entrée à aucun corps qui ait pu faire violence; d'autres nient l'existence de l'hymen, qui seroit une marque certaine de la virginité si elle se trouvoit dans toutes les filles. Je dirai, en parlant de la virginité, ce qu'il faut croire de l'existence de cette membrane, d'après les meilleurs Anatomistes.

Les *caroncules myrtiformes*, [o, o, o, o, Pl. XI; 2, 2, 2, fig. 2, Pl. III,) sont

---

fait donner aux parties qui distinguent la femme de l'homme. Dans un *Traité des Hermaphrodites*, imprimé en 1612, avec privilége & approbation, ouvrage fort rare aujourd'hui; l'Auteur, [M. Duval, Médecin à Rouen] après avoir rapporté tous les noms donnés au conduit de la pudeur, ajoute » je » l'ai oui nommer *sépulcre* & *monument* au Père Anne » de Joyeuse, en un Sermon qu'il fit dans l'Eglise de » St. Germain-de-Lauxerrois au temps de Carême, » parce, disoit ce Prédicateur, que les membres s'y » ramollissoient, & y encouroient souvent carie & » corruption. Le Sr. le Veneur, vivant Evêque d'E- » vreux, continue Duval, l'appelloit *Vallée de Jo-* » *saphat où se fait le viril combat*, &c. chap. VIII. *Du sein de la pudicité de la femme & des oreilles y encloses.* On chercheroit peut-être inutilement un livre de Médecine écrit aussi librement, & aussi singulièrement que ce traité des *Hermaphrodites*.

sont des petites éminences charnues, disposées circulairement autour de l'entrée du vagin, où elles représentent des feuilles de myrte. Elles sont rouges, fermes, relevées dans les filles pucelles, (fig. 1 & 3, Pl. III.) & selon quelques anatomistes, elles se joignent l'une à l'autre par quelques fibrilles fort déliées qui les tiennent assujetties ensemble. Beaucoup d'autres observateurs prétendent que ces parties ne sont que des portions de l'hymen déchiré. Si cela étoit, on chercheroit inutilement les caroncules myrtiformes dans l'état de virginité, puisque leur présence seroit un signe de la défloration.

LES parties externes de la femme qui servent à la génération, sont exposées à des accidens dont la plupart néanmoins sont des vices de conformation que l'on apporte en naissant, & auxquels la Chirurgie peut remédier.

QUELQUEFOIS les grandes lèvres sont unies de manière que l'on n'observe pas de vulve; on fait une incision pour séparer ces deux parties, & l'opération est absolument nécessaire. Si c'est une membrane qui bouche seu-

lement l'entrée du vagin, il faut encore déboucher ce conduit, & on y introduit une canule pour maintenir l'ouverture (*a*). Une fille étant imperforée de naiſſance, rendoit les urines & le ſang menſtruel par l'anus; cependant elle devint enceinte. Comme elle ſentoit à ces parties une grande démangeaiſon & une exceſſive chaleur, elle y fit de fréquentes fomentations; la membrane qui bouchoit l'ouverture s'attendrit, ſe déchira & livra paſſage à l'enfant. Sur la plainte d'un homme contre ſa femme pour avoir trouvé des obſtacles invincibles à la conſommation du mariage, le Juge ordonna une viſite. On trouva l'orifice externe fermé d'une chaire ſolide & naturelle, ayant ſeulement un trou à peine aſſez grand pour admettre l'introduction d'une ſonde ordinaire. Nonobſtant cet obſtacle, elle devint groſſe. On lui coupa cette chair, qui étoit de deux travers de doigt d'étendue, & d'un demi pouce d'épaiſſeur (*b*).

[*a*] Voyez Ambroiſe Paré, liv. XXIV, chap. I.

(*b*) *Bibliothéque raiſonnée de Médecine*, &c. tom. XVI. art. *Imperfections*.

IL faut supposer dans ces deux observations, qu'il existoit, dans l'obstacle même à l'introduction de la verge, un conduit capable de recevoir la liqueur séminale & de la transmettre jusqu'au col de la matrice ; à moins que l'on n'aime mieux admettre le systême de Mr. de Buffon ; & dans ce cas, en regardant la semence comme une liqueur dont la partie active & prolifique peut pénétrer à travers le tissu des membranes les plus serrées, on imaginera aisément comment des femmes imperforées ont pu concevoir.

Il s'est trouvé des filles injustement soupçonnées de grossesse, parce qu'une membrane qui bouchoit exactement le conduit de la pudeur, s'opposoit à l'éruption du flux menstruel. Les livres de Médecine sont remplis de pareilles observations ; on y voit que cette incommodité a toujours cessé dès que l'on a pu donner un passage à l'amas de sang qui en imposoit.

L'ORIFICE du vagin se trouve couvert extérieurement par les muscles du clitoris, qu'on a nommé *accélérateurs* ; ils sont comme le sphincter du vagin, dont ils resserrent & rétrecissent

l'orifice dans certaines circonſtances. C'eſt auſſi par le moyen de ces muſcles que quelques femmes ont la faculté de ſerrer les lèvres de la vulve ſelon leur volonté. Sous ces muſcles on découvre un lacis admirable de petits vaiſſeaux ſanguins, qui font un corps particulier nommé *plexus retiforme*, ſous lequel ſe rencontre de chaque côté une glande, dont le conduit excréteur vient s'ouvrir à l'orifice du vagin.

LES glandes que l'on trouve dans cette partie, y ſont néceſſaires pour la lubréfier, & faciliter l'introduction du membre viril, qui ne ſeroit pas toujours aiſée, ſi le conduit eût été privé d'une humidité qui en empêche le trop grand reſſerrement.

LES parties dont j'ai parlé juſqu'ici, paroiſſent d'abord n'avoir qu'une très-petite liaiſon avec celles qui me reſtent à décrire, & néanmoins leur correſpondance eſt ſi intime, qu'il eſt rare que l'accident, même le plus léger, ne ſe communique de l'une à l'autre. Elles participent également au plaiſir; & durant la jouiſſance, toutes ces parties, dans pluſieurs femmes, ſemblent

partager la titillation voluptueuse qui agite le clitoris. Celui-ci, que la Nature a fait pour être le trône de la volupté dans les femmes, ne contribue en rien à la génération proprement dite, mais son action influe sur la matrice, & lui communique une sorte d'agitation qui lui est nécessaire pour remplir le but que la Nature s'est proposé dans l'union des sexes.

Ce n'est que lorsque l'on est parvenu à la matrice, que commence le mystère de la génération ; jusqu'alors tout est soumis aux sens, mais ici les ténèbres remplacent la lumière; & l'homme, en marchant dans cette obscurité, essaie différens systêmes, qu'il s'efforce d'étayer par des observations, que chacun tourne favorablement, & adapte à l'hypothèse qu'il propose.

De toutes les parties intérieures de la femme, qui servent à la génération ; la plus considérable est la matrice. (3, Pl. I. 1, fig. 2, Pl. IV.) Sa figure approche de celle d'une poire, ou d'une bouteille renversée, applatie dans sa partie postérieure & antérieure ; cette figure change dans la grossesse, la matrice se trouvant pour-lors pres-

que ronde. (5, 6, 7, Pl. XII.) Quant à sa grandeur, on obſerve que dans une femme qui n'eſt point enceinte, elle a pour l'ordinaire trois à quatre travers de doigt de longueur ſur un pouce d'épaiſſeur ; on ſait qu'elle eſt ſuſceptible d'une extenſion conſidérable lorſqu'elle contient le fœtus. (Pl. XIII, fig. 1, 2.) Dans les filles, l'orifice de la matrice eſt ſi étroit, qu'on a de la peine à y introduire un ſtylet, [Pl. III, fig. 1 & 2.] & que ſa cavité peut tout au plus contenir une groſſe féve. Sa ſituation eſt entre la veſſie, (2, Pl. I.) & l'inteſtin rectum, de manière que ſon fond eſt en haut & en arrière, & le col ou l'orifice eſt en bas & avancé ſur le devant. Ce que j'ai nommé orifice externe de la matrice, eſt le vagin ; mais l'orifice externe proprement dit, eſt le col, (2, fig. 2, Pl. IV.) auquel aboutit le vagin ; & la partie qui regarde la cavité de la matrice eſt, ſelon les anatomiſtes, le véritable orifice interne. Il s'ouvre dans le conduit de la pudeur par une fente tranſverſale, qui lui a fait donner le nom de *muſeau de tanche.* (1, 2, Pl. XIII.)

La ſubſtance de la matrice eſt aſſez ferme dans les femmes qui ne ſont point enceintes ; mais elle perd de ſa fermeté à meſure que la groſſeſſe avance : & l'on obſerve que dans les derniers mois, elle eſt compoſée principalement d'un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins, & de fibres dont la plupart ſont charnues. La ſurface interne eſt parſemée de beaucoup de petits pores, & de petits vaiſſeaux qui diſtillent le ſang qui doit être évacué chaque mois. On y obſerve auſſi des mamelons, & de petits pelotons glanduleux qui laiſſent échapper une humeur glaireuſe. Ces derniers groſſiſſent, deviennent très-ſenſibles après la conception, & s'adaptent avec le *placenta*. [3, fig. 1 ; 4, fig. 2, Pl. XIII.]

La cavité de la matrice a trois ouvertures ſenſibles, dont l'une répond à ſon col, & c'eſt par ce conduit que l'homme tranſmet la liqueur ſéminale ; les deux autres, ſituées aux parties latérales du fond, ſont l'extrêmité des deux conduits qu'on appelle les *trompes de Fallope*. [3, fig. 2, Pl. IV.] Ces trompes ont leur ouverture ſi fine, lorſqu'elles pénètrent dans la matrice,

qu'à peine peut-on y paſſer une ſoie de porc: [1, Pl. XII.] à meſure qu'elles s'éloignent elles s'élargiſſent, (2, 3, Pl. *idem.*) & forment à leur extrêmité la plus diſtante de la matrice, une expanſion membraneuſe & muſculeuſe, qu'on appelle *pavillon de la trompe*, dont le bord eſt terminé par de petites dents muſculeuſes, inégales, qui ont fait nommer cette partie *morceau frangé.* [4, Pl. *idem.*]

Cette extrêmité de la trompe ſe trouve unie en partie à deux corps blanchâtres, ovales, un peu applatis, ſitués aux côtés de la matrice, auxquels on a donné le nom d'*ovaires*, (4, 4, Pl. I.) & que les anciens & pluſieurs modernes appellent les *teſticules* de la femme. Ces corps, conſidérés intérieurement, paroiſſent contenir un nombre prodigieux de petits ſacs véſiculeux remplis d'une liqueur fort claire; on leur donne le nom d'*œufs*, & le tiſſu ſpongieux qui les entoure paroît fournir à chacun une eſpèce d'écorce. Ces petits œufs contiennent, ſelon quelques Anatomiſtes, les individus auxquels la femme doit donner la vie, après qu'ils auront été fécondés par

l'homme; selon d'autres, la liqueur renfermée dans ces vésicules, est une véritable semence prolifique qui doit se mêler avec celle de l'homme pour la génération. Ces deux sentimens divisent les Physiciens, & nous verrons ailleurs les raisons qu'ils exposent pour soutenir chacun leur hypothèse.

La matrice, les trompes, les ovaires, & deux cordons nommés *ligamens ronds*, qui maintiennent la matrice, sont enveloppés dans deux replis du *péritoine*, que l'on a appellé ligamens larges. Dionis croit, avec assez de vraisemblance, que les ligamens ronds, qu'il nomme *ligamens inférieurs*, servent à tirer le fond de la matrice en bas pendant le coït, & à l'approcher de l'orifice externe, pour recevoir la semence dans le moment de l'éjaculation. » Cette pensée, dit notre Anatomiste, s'accorde assez avec ce que nous » voyons arriver tous les jours; car un » homme qui a la verge courte, ou » qui ne l'introduit qu'à moitié dans » le vagin, ne laisse pas que de faire » des enfans, parce que les ligamens » tirant la matrice en bas, l'amènent » au devant de la semence pour la rece-

» voir, & ils l'approchent quelquefois
» si près de l'orifice externe, qu'il y
» a eu des filles qui sont devenues
» grosses, quoiqu'il n'y ait point eu
» d'intromission, & que l'éjaculation
» ne se fût faite qu'à l'entrée (a). »

LES vaisseaux de toute espèce qui se distribuent aux parties de la génération, sont, comme dans les hommes, divisés en des ramifications infinies. Les femmes ont également des vaisseaux spermatiques (5, 5, Pl. I.) auxquels on accorde la même fonction qu'à ceux que l'on observe dans l'homme; savoir la filtration de la liqueur prolifique; ce que contestent les Auteurs qui suivent le systême des œufs.

LES parties que l'on vient d'exposer succinctement sont sujettes à certaines variétés qui paroissent ne point suivre le cours ordinaire de la Nature. J'ai parlé de celles que l'on a observées dans le clitoris & les nymphes; mais une difformité singulière affectée à certains peuples, offre aux Naturalistes un vaste champ de réflexions. Les femmes des

(a) *Anatomie*, quatrième Démonstration.

Hottentots ont une espèce d'excroissance, ou de peau dure & large, qui leur croît au dessus de l'os *pubis*, & qui descend jusqu'au milieu des cuisses, en forme de tablier; les voyageurs disent la même chose des femmes Egyptiennes, mais ils ajoutent qu'elles ne laissent pas croître cette peau, & qu'elles la brûlent avec des fers chauds. M. de Buffon doute que cela soit aussi vrai des Egyptiennes que des Hottentotes; quoiqu'il en soit, dit cet Auteur célèbre, toutes les femmes naturelles du Cap sont sujettes à cette monstrueuse difformité, qu'elles découvrent à ceux qui ont assez de curiosité ou d'intrépidité pour demander à la voir ou à la toucher (*a*).

Il est d'autres variétés que l'on ne trouve que dans quelques individus. M. Littre, en disséquant une petite fille morte à l'âge de deux mois, trouva qu'elle avoit le vagin partagé par une cloison charnue, perpendiculaire, en deux cavités égales : chacune de ces cavités aboutissoit à une matrice parti-

(*a*) *Histoire Naturelle*, tom. IV. *Des variétés de l'espèce humaine.*

culière. M. Littre présume que si cette fille avoit vécu, & qu'elle eût été mariée, elle auroit pu concevoir en différentes approches, tantôt par l'une des parties de sa matrice, & tantôt par l'autre, selon que la semence de l'homme auroit été portée à l'une ou à l'autre de ces cavités (*a*).

On trouve dans le *Journal de Médecine*, une observation qui constate encore la possibilité de deux matrices dans un même sujet (*b*). Une femme qui mourut à Paris, âgée de trente-deux ans, avoit aussi deux matrices, placées de façon que la première, & celle qui en même-temps méritoit le nom de matrice, avoit servi à la conception de plusieurs enfans, qui étoient tous nés à terme, & parfaitement bien conformés. La mère après avoir mis ces enfans au monde, conçut un fœtus dans la seconde matrice, qui ne put se prêter aux mouvemens & à l'accroissement du petit être qu'elle contenoit, elle se rompit, & causa la mort à la mère & à l'enfant (*c*).

(*a*) *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, ann. 1705.

[*b*] Mois d'Avril 1757.

(*c*) *Transactions philosophiques*, ann. 1669.

ON sait que les parties de la génération présentent des variétés singulières dans les *Hermaphrodites*; (1, 2, 3, 4, 5, Pl. XV.) mais l'observation extraordinaire, communiquée par M. Baux, au sujet d'une fille qui n'avoit aucune marque de sexe, mérite d'être placée ici. » Il y a déjà plusieurs années, dit M. Baux, que l'on nous
» manda, mon père & moi, pour voir
» une fille de quatorze ans, d'un très-
» bon tempérament & d'une très-jolie
» figure, qui étoit si singulièrement
» constituée, qu'elle fut le sujet de no-
» tre étonnement & de notre admira-
» tion. Elle n'avoit aucune marque de
» sexe, pas la moindre petite apparen-
» ce de parties génitales, ni d'anus.....
» Malgré cette conformation si bizar-
» re, cette fille avoit un très-bon ap-
» pétit, dormoit bien, & travailloit,
» avec beaucoup d'autres jeunes per-
» sonnes de son sexe à dévider de la
» soie. Cependant, il falloit une issue
» pour les excrémens : la Nature l'avoit
» pratiquée par la voie la plus affreuse
» & la plus dégoûtante que l'on puisse
» imaginer (*a*). » Jusqu'ici tout ce que

(*a*) Cette infortunée, au bout de deux ou trois

l'on voit eſt affreux, mais il n'y a rien de ſurnaturel. Le reſte eſt du merveilleux. Les reins, & les conduits urinaires étoient ſans action. Les mamelles y ſuppléoient, & verſoient dans différens temps de la journée, une eau claire & limpide, qui dégageoit la maſſe du ſang du liquide ſuperflu [*a*].

CETTE obſervation, une des plus ſingulières, que l'on connoiſſe en médecine, prouve juſqu'à quel point notre ſtruture peut être variée dans les écarts de la Nature ; elle prouve encore, & c'eſt ce qu'il y a de plus important à remarquer, la force de cette même Nature, qui tend toujours à la conſervation de ce qui exiſte, & qui emploie, pour y réuſſir, les moyens les plus extraordinaires.

L'USAGE des parties, qui dans l'homme ſervent à la génération, eſt

---

jours, éprouvoit à le région ombilicale, une douleur ſourde, qui ſe changeoit en irritation aſſez vive, & qui augmentoit au point que les nauſées ſurvenoient, que l'eſtomac ſe ſoulevoit & rejettoit de véritables matière fécales.

(*a*) L'Auteur de cette obſervation, Médecin aggrégé au collége de Médecine de Niſmes, de l'Académie Royale de la même Ville, &c. la termine ainſi. » J'ai été témoin avec mon père, de la vérité de ces » deux faits que j'atteſte, & que je ne prétends pas » expliquer. Je ne ſais ce qu'eſt devenue cette fille. » *Voyez le Journal de Médecine*, Janvier 1758.

plus facile à développer que celui des parties de la femme. On ne peut disconvenir que dans le mâle, les testicules ne servent à filtrer l'humeur séminale, & que la verge ne soit destinée à la transmettre dans la matrice: au lieu que les testicules de la femme (4, 4, Pl. I.) sont regardés comme étant un composé d'œufs, par une partie des Anatomistes, & comme filtrant une véritable semence par l'autre partie des observateurs. Ces différentes opinions jettent nécessairement de l'obscurité sur l'usage des organes que nous avons décrits.

En effet, si la femme n'a pas une véritable semence, ce qui est problématique, il faut regarder le clitoris comme le seul agent du plaisir; mais comment la seule érection de cette partie peut-elle remplacer, dans la jouissance, les avantages que la Nature a accordés aux hommes? Les nerfs qui entrent dans la composition de la verge en rendent l'extrêmité d'une sensibilité exquise, mais l'érection seule ne suffit pas pour appeller ces sensations voluptueuses d'où naît le plaisir.

Si les ovaires sont, comme les testicules, destinés à filtrer une humeur

séminale, le syſtême de la génération par des œufs s'écroule ; mais auſſi on explique comment la femme partage les embraſſemens de l'homme avec autant d'ardeur que lui. En ſuivant ce ſyſtême, il doit réſulter que la génération, pour avoir lieu, exige une correſpondance exacte dans les individus des deux ſexes qui y concourent...... Eh! combien de femmes conçoivent ſans éprouver aucune ſenſation qui annonce la rencontre, ou même l'épanchement des fluides ſéminaux! Combien d'hommes laiſſent une nombreuſe poſtérité ſans que celle qui lui a donné la vie, ait ſenti les douceurs qui accompagnent la copulation! L'humeur que fournit les proſtates, & celle qui s'exprime des glandes qu'on obſerve dans le conduit de la pudeur & à l'orifice de la matrice, peuvent-elles, durant la jouiſſance, cauſer le plaiſir qui l'accompagne? C'eſt ce que je me garderai bien de décider. Je n'aſſurerai pas non plus, comme l'a fait un Médecin très-connu par ſes ouvrages (*a*), que le plaiſir

(*a*) M. de la Mettrie, *Art de faire des garçons*, *tom. II*.

plaisir est causé par les *vibrations*, si je peux m'exprimer ainsi, de la valvule, ou soupape qui ferme le passage de la liqueur prolifique, lorsqu'elle tend à s'échapper. Le plaisir est, selon cet Auteur, une sensation qui auroit pour cause une opération méchanique, indépendante de l'action du fluide séminal sur les vésicules qui le contiennent; le plaisir ne seroit plus alors un éclair qui naît & meurt au même instant; on pourroit en quelque façon le fixer; il deviendroit même une sensation étrangère à ce qui le produit ordinairement.... Hé quoi! la Nature qui a attaché le plaisir à l'acte qui perpétue les espèces, l'en auroit rendu indépendant! ..... Les hommes qui ne le sont pas encore, ceux qui ne l'ont jamais été, ceux qui ne le sont plus, auroient des avantages sur les hommes, que l'âge, la force, le tempérament favorisent! Non, non, la Nature ne fera pas envier à l'*homme*, les plaisirs stériles de l'*eunuque*; le premier connoîtra la volupté dans toute son étendue, & l'autre n'aura que des desirs impuissans comme lui-même.

Il faut conclure que la cause immédiate du plaisir dans les femmes est encore inconnue, ou il faut admettre deux causes qui peuvent lui donner lieu; l'extrême sensibilité du clitoris dans une partie des femmes, & l'émission d'une liqueur quelconque dans l'autre.



CHAPITRE VI.

De la Puberté.

LA Nature, par des gradations que l'amour-propre rend presque toujours insensibles, fait passer l'homme de l'âge viril à la vieillesse : le passage de l'enfance à la puberté est beaucoup plus sensible. L'enfant qui entre dans l'adolescence, plus susceptible d'impressions physiques, puisqu'avant ce terme la Nature ne lui fournissoit que ce qui étoit nécessaire pour sa nourriture & son accroissement, sent peu à peu les principes de vie se multiplier en lui. Ses forces augmentent ; un feu jusqu'alors inconnu anime son imagination, fait naître des desirs dont il cherche inutilement à démêler le caractère. Les pulsations de son cœur augmentent par intervalles ; une douce langueur y succède : l'enfant inquiété par les changemens qui commencent à se faire dans sa constitution, s'agite dans un temps, devient triste & rê-

veur dans un autre : il ne ſort de cet état que lorſque la Nature ayant achevé ſon ouvrage, parle clairement à l'individu. C'eſt alors que ſes déſirs ont un objet, & que l'homme ſe préſente ſur le théâtre des paſſions qui doivent l'agiter.

C'EST vers l'âge de douze ans pour les filles, & de quatorze ans pour les garçons, que la puberté commence la révolution qui doit perfectionner & achever leur exiſtence.

UNE eſpèce d'engourdiſſement, quelquefois accompagné de douleur, ſe fait ſentir aux aines & ſe communique dans preſque toutes les jointures des membres. On éprouve en même temps une ſenſation, juſqu'alors inconnue, dans les parties des ſexes qui doivent concourir à la génération ; ces parties prennent de l'accroiſſement, ſe couvrent de petits filamens qui doivent les voiler : le ſon de la voix change, il devient rauque & inégal, & enſuite plein, aſſuré, grave. Ce changement dans la voix, qui eſt très-ſenſible dans les hommes, l'eſt moins dans les femmes, parce que le ſon de leur voix eſt naturellement plus aigu ; mais

une oreille délicate & attentive le distingue aisément.

Ces signes qui annoncent la puberté sont communs aux deux sexes ; il y en a néanmoins de particuliers à chacun. L'éruption des menstrues, l'accroissement du sein pour les femmes ; la barbe & l'émission de la liqueur séminale pour les hommes. Il est vrai que ces signes ne sont pas aussi constans les uns que les autres ; la barbe, par exemple, ne paroît pas toujours précisément au temps de la puberté ; il y a même des Nations entières où les hommes n'ont presque point de barbe, & il n'y a au contraire aucun peuple chez qui la puberté des femmes ne soit marquée par l'accroissement des mamelles (*a*).

Les Sauvages de l'Amérique, en général, n'ont rien qui indique la puberté, étant privés de poils au menton, & les parties sexuelles n'en étant pas couvertes. Les femmes dans plusieurs cantons de cette partie du monde, n'ont en aucun temps l'écoulement périodique, qui ailleurs annonce la puberté [*b*].

(*a*) *Hist. Nat.* de M. de Buffon, vol. IV.
(*b*) Voyez *les Voyages* du Baron de la Hontan.

Il seroit donc en quelque façon impossible de fixer l'époque générale à laquelle les individus peuvent engendrer, puisque chez les Sauvages ce qui pourroit annoncer la puberté des hommes & des femmes n'a pas lieu ; je veux dire, l'apparition du poil & de la barbe, & celle des menstrues. L'émission de la liqueur séminale, & l'accroissement des mamelles, peuvent seuls l'annoncer ; mais même parmi les Sauvages, que d'individus n'attendent pas ces marques de puissance, pour se livrer à des excès prématurés !

Il faut, & ceci est essentiel, distinguer la puberté naturelle de la puberté qu'on me permettra de nommer *factice.* Celle-ci doit sa naissance aux liaisons dangereuses, aux lectures obscènes, aux alimens succulens, à tout ce qui peut enflammer l'imagination ; l'autre est l'ouvrage de la Nature. L'enfant sur lequel elle agit seule, voit assez tranquillement les changemens qui s'opè-

---

tom. II. *Voyage du Pérou*, de Dom Juan, tom. II. *La défense des recherches philosophiques sur les Américains*, chap. IV, &c.

rent en lui; la liqueur précieuſe qui les cauſe, étant ſéparée du ſang, y rentre perfectionnée, imprégnée d'eſprits; & reprenant les voies de la circulation, porte dans toutes les parties la force & la ſanté.... Regardez cet adoleſcent déjà vigoureux, qui exerce ſon corps aux travaux champêtres; un léger duvet paroît à peine ſur ſon menton, ſes membres muſculeux ſe prêtent avec ſoupleſſe à tout ce qu'il entreprend, rien d'extérieur n'accélère en lui le développement de la puberté.... La Nature fait pour lui ce qu'elle fait pour les arbres, pendant la ſaiſon rigoureuſe de l'hiver: on la croit endormie, tandis qu'elle diſpoſe & prépare la sève à donner des productions aux premières chaleurs du printemps. Mettez en oppoſition à ce tableau, un enfant abandonné aux vices, qui ne ſont que trop communs dans la ſociété: les deſirs de celui-ci préviennent la Nature, & l'acte devance le tempérament. Long-temps avant le terme fixé pour jouir, les efforts multipliés lui ont fait connoître l'image du plaiſir; il ne connoîtra que cela; ſa volupté eſt conduite par la Nature; celui qui la prévient énerve des organes

qui se refuseront plus tard aux aiguillons de l'amour ; c'est une plante que la vanité cultive, mais qui desséchera peu à peu, épuisée par des productions trop hâtives.

Si l'époque où nous devons jouir, n'est pas marquée généralement par des signes extérieurs chez tous les peuples de l'univers, & si les mœurs, le climat influent sur le plus ou moins de précocité à la puissance, il est cependant, pour chaque individu, un temps marqué par la Nature. On le reconnoît à la force qui agite les organes délicats sur lesquels la puberté influe, & à l'affluence des principes génératifs qui excitent le desir. Pour bien entendre ceci, il faut emprunter le sentiment de M. de Buffon, & nous verrons alors de quelle importance il est pour la santé de savoir distinguer l'époque où l'homme peut produire son semblable.

» Se nourrir, se développer & se
» reproduire, sont les effets d'une seule
» & même cause. Le corps organisé se
» nourrit par les parties des alimens
» qui lui sont analogues ; il se déve-
» loppe par la susception intime des
» parties

» parties organiques qui lui convien-
» nent, & il se reproduit, parce qu'il
» contient quelques parties organiques
» qui lui ressemblent (*a*). »

De ces principes fondamentaux, M. de Buffon tire des conséquences générales qui embrassent tous les corps animés & végétans; je dois les restreindre à mon objet. La nourriture que l'on donne à l'enfant dès sa naissance, renferme, comme celle qu'on lui substituera dans un âge plus avancé, des parties qui n'étant point essentielles au développement, (qui ne sont point *organiques*, pour me servir de l'expression de M. de Buffon,) sont rejetées hors du corps organisé par la transpiration & par les autres voies excrétoires. Celles qui sont organiques, ou *nutritives*, restent & servent au développement & à la nourriture du corps organisé. Il est très-naturel d'imaginer que ces dernières, extraites, perfectionnées, comme on l'a vu dans le chapitre qui traite des parties de l'homme qui servent à la génération, sont les causes de la réproduction; soit

(*a*) *Histoire Naturelle*, tom, III.

qu'elles contiennent réellement toutes les parties de l'individu auquel elles doivent donner la naiſſance, ou ſoit qu'elles ne ſervent qu'à féconder l'œuf que l'on ſuppoſe renfermé dans la femme. Ce n'eſt qu'en imaginant l'homme dans un degré d'accroiſſement conſidérable, qu'on peut croire que le ſuperflu des parties organiques, eſt obligé, ne trouvant plus autant de facilité à s'introduire dans le tiſſu des parties, de refluer vers celles qui coopèrent à la génération.

C'EST par cette raiſon, que pendant que le corps croît & ſe développe, toutes les parties abſorbant la nourriture, il y en a très-peu de renvoyées de chacune de ces parties; le corps prend de l'accroiſſement, mais il n'eſt point en état de produire. Il faut qu'il ait pris la plus grande partie de ſon accroiſſement, qu'il n'ait plus beſoin d'une auſſi grande quantité de nourriture pour ſe développer, avant que la ſubſtance qui doit faire la liqueur ſéminale, ſoit renvoyée de toutes les parties dans les organes qui doivent la ſéparer du ſang.

» LA liqueur ſéminale arrive &

» remplit les réſervoirs qui lui ſont
» préparés, & lorſque la plénitude eſt
» trop grande, elle force, même ſans
» aucune provocation & pendant le
» ſommeil, la réſiſtance des vaiſſeaux
» qui la contiennent, pour ſe répan-
» dre au dehors. (*a*). » C'eſt alors que l'homme eſt dans l'âge de puberté; *& que la jeuneſſe bouillante*, dit Montaigne, *s'échauffe ſi avant en ſon harnois toute endormie, qu'elle aſſouvit en ſonge ſes amoureux deſirs* [*b*].

Telle eſt la puberté vers laquelle le temps nous conduit peu à peu, & c'eſt faire beaucoup pour notre ſanté, que d'attendre les ſignes les moins équivoques de puiſſance, pour nous livrer au plaiſir. En parlant de la ſtérilité, j'ai fait voir quels avantages il réſultoit pour chaque individu, de retarder le plus qu'il eſt poſſible les ſacrifices que chaque homme doit à l'amour. On a vu quels hommes étoient les Gaulois, eux qui déshonoroient ceux qui connoiſſoient les femmes avant l'âge de vingt ans accomplis.

(*a*) *Hiſtoire Naturelle*, tom. IV.

(*b*) Livre premier, chap. XX.

Les jeunes gens, qu'une imagination enflammée porte vers les plaisirs avant qu'ils en soient capables, déterminent, par des actes violens & par des irritations continuelles, la matière de leur accroissement à se porter dans les réservoirs où elle ne devroit arriver que plus tard. Ces hommes se creusent un précipice sur le chemin de la volupté ; ils s'énervent ; bientôt la perte des esprits dérange les fonctions ; ils maigrissent, cessent de croître, tombent dans le marasme (*a*), & meurent ; ou végétant tristement, ils cessent d'être hommes au moment où ils devroient commencer à l'être.

Une des raisons pour lesquelles les hommes croient ordinairement que les femmes sont beaucoup plus portées qu'eux vers le physique de l'amour, est l'accélération de la puberté chez-elles. En effet, en puissance elles devancent les hommes ; & dans tous les pays, les filles sont plus précoces de

(*a*) Cette maladie est l'amaigrissement & consomption de tout le corps Cet état est quelquefois affreux ; dans le dernier degré, le corps paroît comme un squelette, la peau collée sur les os, le ventre comme attaché au dos, le visage pâle & terreux, les yeux enfoncés, les tempes abattues, &c. &c.

quelques années que les garçons. On trouve la raiſon de cette diſparité dans la conſtitution des femmes. Elles ſont plus petites en général & plus foibles que les hommes ; leur tempérament eſt plus délicat, par conſéquent, elles ne doivent pas avoir beſoin d'un temps auſſi conſidérable qu'il le faut pour les hommes, avant que d'avoir pris leur accroiſſement. Les hommes plus grands, plus forts, ayant les os plus maſſifs, on doit préſumer que le temps néceſſaire à l'accroiſſement de leur corps, doit être plus long ; puiſque c'eſt d'après cet accroiſſement pris, du moins pour la plus grande partie, que le ſuperflu de la matière nutritive commence à être renvoyée de toutes les parties du corps dans les parties de la génération des deux ſexes ; cette matière doit être renvoyée plutôt dans les femmes que dans les hommes, parce que leur accroiſſement ſe fait en moins de temps, qu'en total il eſt moindre, & que les femmes ſont réellement plus petites que les hommes (*a*).

En admettant ces idées ſur la nutri-

(*a*) Voyez l'*Hiſtoire Naturelle*, tom. IV.

tion & l'accroissement, il est facile de résoudre & d'expliquer plusieurs faits relatifs à la génération. La liqueur prolifique est moins abondante dans la jeunesse, parce que les parties prenant encore de l'accroissement, la matière de cette humeur y est employée. Les hommes dont le corps est maigre sans être décharné, ou charnu sans être gras, sont plus propres au mariage que ceux qui ont un embonpoint considérable, & dont la graisse s'entretient aux dépens de la liqueur séminale ; parce que chez les premiers, le tissu des parties étant serré, ces parties qui ne prennent plus, pour ainsi dire, d'accroissement, renvoient la matière nutritive aux parties de la génération. Par la même raison, les hommes deviennent d'autant plus capables de procéder à la génération, qu'ils approchent plus de leur perfection physique.

L'EXEMPLE des animaux, qui, ne connoissant aucun des moyens que la soif de jouir a fait essayer aux hommes, suivent plus exactement qu'eux les loix de la Nature, doit nous instruire sur le temps fixé pour les plaisirs. Parmi les animaux, du moins pour la plupart,

(car les poissons entr'autres font ici une exception,) ils ne s'occupent de la réproduction que lorsqu'ils ont fini de croître ; & l'accroissement des chiens, par exemple, est presque complet, lorsque les femelles deviennent en chaleur, ou que les mâles commencent à les chercher.

Les voluptueux, les Poëtes *érotiques*, peuvent vanter le plaisir que l'amour fait naître dans les sens intacts des jeunes gens, lorsque ne sachant encore ce qu'est la volupté, ils l'interrogent par de douces agaceries ; mais le vrai plaisir, le seul dont on puisse jouir long-temps, est celui qui s'offre à nos sens lorsqu'ils sont capables d'y répondre, d'en sentir toute la douceur, toute l'énergie, d'en savourer les délicieuses extases, de les prolonger même par d'innocentes ruses. On ne peut se procurer ces détails du plaisir, que les organes n'en soient capables, qu'ils n'aient acquis leur perfection, & ce n'est pas dans l'enfance qu'il faut se promettre cette félicité......... Jeune homme, qui voulez l'être long-temps, attendez que votre tempérament soit décidé, avant que de vous livrer à

l'amour : vous meſurerez alors le plaiſir ſelon vos forces. A dix-huit ans, ſi vos veines ſont gonflées d'eſprits vivifians qui portent l'empreinte des deſirs ſur votre viſage ; ſi la vue d'une belle femme allume dans vos yeux le flambeau de l'amour ; ſi les images folâtres & voluptueuſes qui ſe jouent de votre imagination pendant le ſommeil, frappent vos ſens aſſoupis en donnant le ſignel du plaiſir aux parties qui en ſont les organes.... Jeune homme, cherchez une compagne qui augmente & partage avec vous la volupté.

QUOIQU'EN général, on puiſſe marquer le temps de la puberté, à quatorze ans pour les filles & ſeize ans pour les garçons, cet âge varie chez les différens peuples. Dans toutes les parties méridionales de l'Europe & dans les villes, la plupart des filles ſont pubères à douze ans & les garçons à quatorze ; mais dans les provinces du nord & dans les campagnes, à peine les filles le ſont-elles à quatorze, & les garçons à ſeize. La plupart eſt très-précoce au Royaume de Decan, dans les Etats du Mogol, puiſqu'on y marie les filles dès l'âge de huit ans & les garçons à dix

ans : il arrive fréquemment qu'il naît des fruits de ces mariages dans la première année. Dans l'Indouftan les enfans font également capables d'être mariés à neuf ou dix ans (*a*).

Ce qui doit déconcerter ceux qui attribuent ces variétés à l'influence du climat exclufivement, c'eft qu'il arrive la même chofe chez une nation qui habite un pays où le froid eft des plus rigoureux. Les Samojèdes occupent la partie feptentrionale de l'Empire Ruffe; on imagine aifément quel doit être ce pays ; par-tout, ce n'eft que marais glacés, déferts affreux, montagnes couvertes de neiges & de glaces ; c'eft de tous les pays habités de notre continent, celui qui eft le plus froid & le plus horrible. La nature femble même n'y avoir qu'ébauché les êtres animés, puifque d'après les relations des voyageurs (*b*), les Samojèdes hommes & femmes font très-laids, & qu'on n'obferve aucune différence de phyfionomie

---

(*a*) *Mélanges curieux & intéreffans*, tom. IX. Voyez auffi ce que nous avons dit à ce fujet au chapitre II de ce volume.

[*b*] *Mélanges curieux & intéreffans*, tom. II.

entre les ſexes. Quoiqu'il en ſoit, la puberté eſt précoce parmi ces individus ; les filles y ſont, pour la plupart, mères à onze ou douze ans, ou pour mieux dire une fille ceſſe de l'être dès qu'elle ſait marcher, & un garçon de douze ans peut réjouir ſon père, qui ſeroit un jeune homme dans notre climat, en lui préſentant ſon petit-fils.

Il ne faut pas croire que la Nature ait favoriſé ces peuples en accélérant la puberté parmi eux ; ces femmes ſi précoces dans la réproduction, & qui, comme on a vu, ſon mères à neuf, à dix, & quelquefois à huit ans (*a*), ceſſent d'en être capables avant trente ; elles ſentent alors toutes les infirmités de la vieilleſſe ; car l'uſage prématuré du plaiſir, dans les pays mêmes où la Nature ſemble avoir avancé le moment où l'on peut le faire éclorre, hâte le terme de notre deſtruction. Quoique les Nègres de Guinée ſoient d'une ſanté ferme & très-bonne, rarement arrivent-ils à une certaine vieilleſſe : ils

(*a*) *Mandelshof* a vu aux Indes, une fille qui avoit les mamelles formées à deux ans ; elle fut réglée à trois & accoucha à cinq. Voyez le *Dictionnaire raiſonné d'Anatomie*, art. *Regles*.

paroissent vieux dès l'âge de quarante ans : eh ! peut-on en accuser autre chose, que les excès de débauche, surtout avec les femmes ? Rien de si rare, dit M. de Buffon, que de trouver dans ce peuple, quelque fille qui puisse se souvenir du temps auquel elle a cessé d'être vierge (*a*).

La puberté accélérée, que j'ai distinguée en *factice* & en *naturelle*, dépend du climat & des mœurs. Il n'est pas surprenant que la Nature dans les climats chauds prépare de bonne heure les germes, qui par-tout ailleurs doivent éclorre plus tard. Si chez certains peuples (les Samojèdes, par exemple,) les individus sont pubères à un âge qui doit étonner sous un climat aussi rigoureux, il en faut chercher la cause dans les mœurs. En effet, les hommes que le froid excessif oblige de vivre presque toute l'année dans des cabanes, où toute une famille pressée étroitement n'a rien de caché pour chacun des membres qui la composent, doivent acquérir dès leur plus tendre jeunesse des connoissances capables d'irriter les de-

(*a*) Voyez l'*Histoire Naturelle*, tom. VI.

sirs. C'est ce que M. l'Abbé Chappe a très-bien observé dans son voyage en Russie. Il a vu dans différentes provinces de ce vaste empire, où le froid est très-rigoureux, la débauche effrénée régner parmi la jeunesse. » La manière » dont vivent ces peuples dans leurs » chaumières, dit notre Académicien, » est bien propre à accélérer le dépé- » rissement de l'espèce humaine, à cause » de l'excès du libertinage qu'elle y » occasione... Ils ne connoissent point » l'usage des lits, ils couchent pêle- » mêle presque nuds sur des bancs & » sur des poëles : les pères & mères ne » sauroient jouir des droits du maria- » ge, que leurs enfans n'en soient té- » moins. La jeunesse plutôt instruite » qu'ailleurs, a trop de facilité pour » ne pas se livrer à la dissolution. Aussi » est-on obligé de les marier de bonne- » heure, pour prévenir les désor- » dres (a). »

C'est par cette corruption de mœurs que l'on peut rendre raison de la puberté précoce de quelques peuples du nord, puisque suivant l'opinion de

(a) *Voyage en Sibérie*, tom. prem. part. première.

presque tous les philosophes, le tempérament agit moins dans les climats du nord, que dans ceux du midi. Les septentrionaux sont moins portés aux plaisirs de l'amour. Ce sentiment est chaste & légitime parmi eux, dit encore l'Abbé Chappe (*a*), & presque toujours criminel parmi les peuples méridionaux.

Les hommes seront donc pubères de meilleure heure, en raison de la chaleur du climat, & aussi de la dépravation des mœurs. Ils seront aussi plus robustes en raison de ce que la puberté, soit par l'influence du climat ou des mœurs, sera plus tardive.

On voit quelquefois sous notre climat des exemples précoces de puberté. Le célèbre Joubert, Chevalier de l'Université de Montpellier, a vu en Gascogne, une fille nommée *Jeanne de Peirie*, qui mit un enfant au monde à la fin de sa neuvième année. St. Jérôme assure qu'un enfant de dix ans fit goûter les plaisirs de l'amour à une nourrice avec laquelle il couchoit, &

(*a*) *Idem*, pag. 258.

qu'enfin elle devint enceinte (*a*). Dans un village à deux ou trois lieues d'Ypres, une fille qui n'avoit pas encore neuf ans, accoucha heureusement en 1684 d'un garçon plein de vie. L'âge de la fille fut justifié par le registre Baptistère (*b*). Il n'y a pas long-temps que l'on assuroit que Paris avoit donné un exemple de cette espèce de phénomène. J'en fis mention dans la première édition de cet ouvrage, d'après le bruit général qui s'en répandit dans la capitale, où j'étois alors, & où personne ne paroissoit douter de cet événement singulier.... Laissons parler M. Savary, Médecin du Roi, qui en réfutant les contes qui portent visiblement le sceau de la fourberie, ne fait aucune grace à celui dont il est question.... » Tout » Paris, dit-il, n'a-t-il pas couru en » foule..... pour voir une petite fille de » huit ans qu'on faisoit passer pour grosse? On a vu ou cru voir tous les » signes extérieurs: on a imprimé en » forme de relation tous les détails du

(*a*) *Tableau de l'Amour conjugal*, II.e part. chap. III, art. 2. *Traité des Eunuques*, II.e part. chap. II.
(*b*) *Journal des Savans*, Mai 1684.

» *viol*, de la *grossesse* de l'*accouchement*, » de l'opération *césarienne* : les papiers » publics ont annoncé le fait & toutes » ces circonstances, jusqu'à nommer » l'accoucheur, le parrain & la marrai- » ne... Cependant cette prétendue mer- » veille n'étoit qu'une imposture ima- » ginée par la mère de l'enfant pour » gagner de l'argent aux dépens des » gens crédules » (*a*).

Il est plus ordinaire d'observer de petites filles chez qui l'éruption des menstrues semble annoncer une puberté des plus précoces, quoiqu'on ne doive pas regarder comme pubères, celles qui n'en ont que ce seul symptôme.

Une petite fille d'un an, jouissoit d'une bonne santé, & étoit à cet âge sujette à l'écoulement périodique ordinaire aux filles qui entrent en âge de puberté. Quelques Médecins ont observé les règles dans des filles, depuis leur naissance, sans interruption. On les a vu paroître à six mois, à deux ans, à trois, à cinq, &c. dans des filles qui jouissoient également d'une bonne san-

---

(*a*) Voyez la Préface du tom. VII, de la *Collection Académique*, partie étrangère ; & le premier de la Médecine séparée.

té (*a*). Un enfant âgé de quatre ans, avoit les mamelles, & les parties qui caractérisent son sexe, formées comme dans une fille de dix-huit ans; sa hauteur étoit de trois pieds & demi [*b*]. Le même auteur, de qui j'emprunte cette observation, donne l'histoire d'un enfant de six mois, qui commençoit à marcher: à quatre ans, il paroissoit capable de génération; à sept ans, il avoit de la barbe, & la taille d'un homme. Un autre enfant, avoit à quatre ans, quatre pieds huit pouces & demi de haut. Il prenoit des bottes de foin de quinze livres, qu'il jetoit dans les rateliers des chevaux.

Il nâquit aux environs de Prague, un enfant en qui la Nature avoit tellement avancé le terme du développement, qu'à l'âge de trois ans il battoit le grain à la grange, & étoit en état de soutenir

---

(*a*) Voyez *les Observations rares de Médecine, d'Anatomie*, &c. par Wander Wiel, tom. I. Le *Journal des Savans*, Février 1683. La *Collection Académique*, tom. I, pag. 296; tom. III, pag. 132 & 263, &c. &c.

(*b*) *Bibliothéque choisie de Médecine*, tom. I, art. ACCROISSEMENT.

soutenir les travaux les plus pénibles de la campagne, comme les plus robustes paysans; il commença à cet âge d'avoir de la barbe, & les parties qui se couvrent de poils en parurent garnies. A douze ans & demi, il fut un homme fait, grand, robuste, & demandoit le mariage avec les instances les plus vives (*a*).

UNE femme du Diocèse du Mans, accoucha d'un garçon qui avoit en naissant une grande chevelure blonde. A six mois, il avoit la tête & le tronc du corps aussi gros qu'un homme de trente ans; & les parties de la génération, couvertes de poids très-épais & très-longs, étoient favorisés de certains mouvemens qui ne sont point ordinaires aux enfans. Il mourut âgé de quatre ans (*b*).

AU mois de Juillet 1753, il nâquit à Cahors un enfant, que l'on put croire en pleine puberté vers l'âge de quatre ans. Les parties sexuelles avoient acquis alors le volume, & *exactement* toute

(*a*) *Collection Académique*, tom. III, pag. 667.
(*b*) *Journal des Savans*, Février 1672.

la forme extérieure qu'elles doivent avoir dans un homme de trente ans *bien conformé*. Il eut alors un penchant décidé pour le sexe. Il aime, dit le Médecin qui a communiqué cette observation, à se trouver avec les filles, sur-tout quand elles sont *nubiles*; & quand il est auprès d'elles, il donne tous les signes extérieurs d'une passion très-sérieuse. Sa physionomie enfantine, & sa raison qui n'est guère plus formée qu'elle ne l'est communément à son âge, font un contraste singulier avec son maintien passionné & ses désirs amoureux. Sa voix n'est pas moins merveilleuse que le reste; c'est une basse-taille, &c. &c. (*a*)

Après les principes établis sur la nutrition & l'accroissement des corps, ces exemples singuliers ne sont pas faciles à

(*a*) Cette observation, communiquée par M. Fages de Cazelles, Médecin du Roi à Cahors, est insérée dans le *Journal de Médecine*, du mois de Janvier, année 1759. On peut y voir quelle est l'étendue de la voix de cet enfant extraordinaire, sa force, &c. Détails qui auroient pu paroître étrangers à mon objet. On trouve encore dans le même Journal (Septembre 1757) l'histoire d'un enfant très-précoce, par M. Nicolas du Saulsoy, Médecin à Fougères. La forme des parties de la génération de cet enfant, auroit pu dès l'âge de trois ans, faire honneur à un homme accompli.

expliquer.... Eh! qui voudroit l'entreprendre? Ce qui est extraordinaire, est hors des loix de la Nature, & par conséquent inexplicable. Le physicien qui étudie la formation, le développement, l'accroissement des êtres organisés, dans la Nature toujours constante & uniforme, peut quelquefois expliquer ses opérations, mais s'il la considère dans ses différens écarts, il faut qu'il avoue sa foiblesse. Il en est à peu près des facultés corporelles extraordinaires, comme de celles de l'esprit: des enfans ont donné, dans l'âge le plus tendre, des preuves de la sagacité & de l'élévation de leur génie; on n'a pu trouver l'explication de ces prodiges, on s'est contenté d'en faire l'histoire (a). Nous sommes forcés d'en user de même à l'égard des hommes qu'on diroit que la Nature a voulu *finir* presqu'en *ébauchant* son ouvrage.

Il y a encore une ressemblance marquée entre les enfans fameux par leurs

(a) M Baillet a donné en 1668, l'*Histoire des enfans devenus célèbres par leurs études & par leurs écrits.* Cet ouvrage fut fait pour l'éducation des fils de M. de Lamoignon, alors Avocat-général, qui étoit confiée aux soins de M. Baillet. Voyez l'*Histoire des ouvrages des Savans*, Mai 1668.

qualités spirituelles, & ceux dont il est ici question. La Nature qui a tout fait pour eux dès le berceau, semble s'être épuisée, & avoir accéléré le terme de la vieillesse. Hermogène, qui professoit la rhétorique à quinze ans avec beaucoup de réputation, oublia tout ce qu'il savoit à vingt-quatre; & c'est avec raison qu'on a comparé les enfans dont l'esprit étoit un prodige, à ces insectes éphémères qui naissent le matin, & sont dans une vieillesse décrépite le soir. Je crois qu'il en est de même des hommes que la Nature favorise physiquement dès leur naissance: l'histoire de leur premier âge est l'époque la plus intéressante de leur vie; on n'entend plus parler d'eux ensuite, ou parce qu'ils succombent sous l'*explosion*, si je peux m'exprimer ainsi, de la rapidité de leur accroissement, ou parce qu'après avoir fixé quelque temps l'attention des philosophes, ils rentrent dans l'ordre général, & n'ont rien qui les distingue des autres hommes.

Si j'avois à élever un enfant qui s'annonçât par des facultés physiques aussi prématurées, j'espère que la prudence que j'apporterois dans son édu-

tation, ſans trop affoiblir les reſſorts de l'économie animale, parviendroit à donner à la ſociété un individu qui la ſerviroit utilement. Je me garderois bien de contraindre avec trop de force l'impétuoſité de ſon tempérament; ce ſeroit énerver un corps qui donne les plus belles eſpérances. Au contraire, dès que la fermentation & le changement qui ſe fait chez les hommes à l'âge de puberté, annonceroient que l'enfant ne peut retenir davantage les eſprits enflammés qui bouillonnent dans ſes veines, je me hâterois de lui donner une compagne pour partager ſes tranſports. Je la choiſirois, non pas chez les femmes dont la conſtitution lubrique annonce la ſoif du plaiſir; l'*Enfant-homme* livré à ce torrent verroit s'écouler avec trop de rapidité des momens d'ivreſſe, auquel un Dieu rajeuni, *Titon* lui-même, n'a pu réſiſter. Modérée, ſans avoir d'éloignement pour l'amour, ſachant jouir de la volupté, ſans trop l'exciter, capable en un mot, de ſatisfaite les deſirs ſans trop chercher à les faire naître; telle eſt la femme que je voudrois donner à mon élève. Cette union ſeroit ſans

doute heureuse ; l'Hymen en voyant étendre les bornes de son empire, rendroit hommage à la Nature ; & la Nature, attentive à tout, répandroit sur ce lien ses bienfaits les plus précieux, la fécondité.

Il se trouve des hommes qui, bien différens des enfans dont on vient de lire l'histoire, n'ont rien qui annonce la puberté strictement dite. Je veux parler des personnes qui, sans être impuissantes, n'éprouvent pas à l'âge où l'Amour parle aux sens, ces agitations qui annoncent le besoin que l'animal a de travailler à la réproduction. Il est quelques hommes froids, qui à trente ans n'avoient ressenti aucuns des signes certains de leur capacité. On en a même vu qui pendant le cours d'une longue vie n'ont eu aucune idée du physique de l'amour. Quelques-uns, & j'en ai vu des exemples, étoient d'une constitution assez singulière : la rétention de l'humeur séminale leur causoit des accidens très-graves, sans que ces hommes eussent la moindre idée de ce qui pouvoit occasionner leurs maladies. Elles étoient d'autant plus redoutables, que

ceux qui en étoient attaqués les attribuoient à d'autres causes, ou bien, qu'ils étoient d'un état incompatible avec les moyens si simples d'obtenir guérison.

QUELQUEFOIS aussi, à peine la puberté commence-t-elle à se déclarer dans quelques personnes, que la lubricité s'annonce à un degré étonnant. Il se trouve de jeunes filles d'un tempérament si voluptueux, si ardent, que dès l'âge le plus tendre elles donnent des marques d'une passion effrénée que rien ne peut arrêter; mais on retrouve naturellement cette ardeur dans la plus grande partie des garçons. Elle est même ordinairement chez les filles; une maladie dont on a vu quelques détails ailleurs, & que l'on nomme *fureur utérine*, *nymphomanie*, &c. » J'ai vu, & je l'ai vu comme un » phénomène, dit M. de Buffon, une » fille de douze ans, très-brune, d'un » teint vif & fort coloré, d'une pe» tite taille, mais déjà formée, avec » de la gorge & de l'embonpoint, » faire les actions les plus indécentes » au seul aspect d'un homme : rien » n'étoit capable de l'en empêcher,

» ni la présence de sa mère, ni les
» remontrances, ni les châtimens;
» elle ne perdoit cependant pas la rai-
» son; & son accès qui étoit marqué
» au point d'en être affreux, cessoit
» dans le moment qu'elle demeuroit
» seule avec des femmes « (*a*).

M. de Buffon regarde la *fureur uté-rine* de cet enfant comme un phéno-mène, parce qu'en effet cette maladie est rare dans une fille aussi jeune; elle l'est moins dans un âge plus avancé, & si l'on en doutoit, le Traité de M. de Bienville, dont j'ai parlé déjà plusieurs fois, démontreroit le con-traire (*b*).

Les moyens que les jeunes gens emploient pour prévenir les incommo-dités qui pourroient survenir par un trop long séjour de l'humeur séminale, ont la plus forte influence sur leur santé. Tel homme étoit né robuste & devoit fournir une longue carrière qui, pour avoir appellé le plaisir avant que son

(*a*) *Histoire Naturelle*, tom. IV.

(*b*) Voyez le premier volume de cet Ouvrage, aux chapitres II & III.

ſon corps ait été formé, languit & commence à ſentir à la fleur de ſon âge, les infirmités, ou du moins la foibleſſe qui précède ou accompagne la vieilleſſe.

Dans l'excellent ouvrage de M. Tiſſot, que j'ai cité auſſi pluſieurs fois, ouvrage que les jeunes gens devroient ſavoir par cœur, dès qu'ils peuvent lire ; on ne voit que trop d'exemples effrayans de l'eſpèce de débauche qui *tue* la jeuneſſe, même avant la puberté. Un enfant de Montpellier, âgé de *ſix* ou *ſept* ans, inſtruit par une ſervante, ſe *pollua* ſi ſouvent, que la fièvre lente qui ſurvint l'emporta bientôt. Sa fureur pour cet acte étoit ſi grande, dit l'auteur de l'*Onaniſme*, qu'on ne put l'en empêcher juſqu'aux derniers jours de ſa vie (*a*). La ſanté d'un jeune Prince ſe perdoit journellement, ſans qu'on put en découvrir la cauſe. Son

---

(*a*) Voyez l'*Onaniſme*, art. I, ſect. II. Ce n'eſt pas l'épanchement de la liqueur ſéminale, qui fit périr cet enfant, puiſqu'il n'en étoit pas capable, mais les mouvemens convulſifs, le ſpaſme qui accompagne ſouvent des efforts exceſſifs. A cet âge il ne pouvoit exciter que l'émiſſion de l'humeur que filtrent les *proſtates*, & dont j'ai parlé au chap. IV.

Chirurgien la ſoupçonna, l'épia, & le ſurprit en flagrant délit. Il avoua qu'un de ſes valets de chambre l'avoit inſtruit, & qu'il y étoit retombé ſouvent. L'habitude étoit ſi forte, que les conſidérations les plus preſſantes, préſentées avec force, ne purent pas la déraciner. Le mal alloit en empirant; ſes forces ſe perdoient journellement, & on ne put le ſauver qu'en le faiſant garder à vue jour & nuit, pendant plus de huit mois [*a*).

La puberté eſt donc une époque ſur laquelle on doit avoir les yeux lorſque les jeunes gens en approchent. On a à craindre preſque toujours les maladies qui ſuivent des excès prématurés, & quelquefois celles dont on a parlé ailleurs, & qui attaquent les jeunes gens dont la conſtitution eſt incompatible avec le célibat. On peut mettre la manie au rang de ces dernières (*b*),

(*a*) *Idem*, Art. II, Sect. VII.

[*b*] La *manie* eſt un délire perpétuel & furieux, ſans fièvre, mais qui préſente le ſpectacle le plus horrible. Ceux qui en ſont attaqués, ſe jettent ſur tout ce qui ſe préſente, briſent tout, maltraitent ceux qu'ils peuvent attraper; on eſt obligé de les en-

puiſque les célibataires y ſont plus expoſés en général que les autres hommes. Cette maladie funeſte altère à un degré étonnant la liaiſon qui exiſte entre les ſubſtances ſpirituelles & matérielles qui compoſent l'homme. Les Médecins de tous les ſiècles ont reconnu que la cauſe la plus ordinaire qui diſpoſe & conduit à cet état affreux, étoit le beſoin des plaiſirs de l'amour. » De toutes les cauſes qui » diſpoſent au délire le plus violent, » qui tendent à détruire la force » du corps & de l'eſprit, en affec» tant le ton des membranes & des » fibres, je n'en connois point, dit M. » Jamès, de plus terribles que l'effet » de l'amour (*a*). En conſéquence de » la liaiſon naturelle de l'ame avec le » corps, & du mouvement des parties » ſolides & fluides, il ſe fait congeſ» tion & ſtagnation de ſuc dans les or» ganes ſpermatiques : des idées laſ-

chaîner, & ſouvent ils ont la force de briſer leurs liens. Le ſommeil n'eſt point un calme pour eux; des viſions extraordinaires leur rendent cet état de repos d'une agitation extrême : ils aiment les femmes avec fureur, &c.

[a] *Dictionnaire de Médecine*, Art. MANIA.

» cives sont réveillées dans l'esprit;
» l'imagination s'y attache avec force,
» & cette occupation jette l'ame & la
» raison dans un délire surprenant....
» Le fluide séminal, corrompu par son
» séjour, retourne par les vaisseaux
» lympatiques dans la masse du sang,
» & communique, pour ainsi dire
» par sympathie, sa corruption au
» fluide qui est porté dans le cerveau
» & dans les nerfs, qui servent au
» mouvement & à la sensation. »

HIPPOCRATE a fait voir en peu de mots, (& nous l'avons déjà observé) que la rentrée d'un fluide corrompu dans la masse du sang peut déranger les fonctions de l'esprit & produire par conséquent la manie. Le sang, dit encore ce grand homme, contribue tellement à la sagesse, que si vous en troublez le mouvement, & lui communiquez quelque irrégularité, aussi-tôt il y aura altération dans la prudence, dans les notions & dans les sentimens de l'ame... Si le sang est en bon état, la prudence aura lieu : mais elle disparoîtra si le sang est une fois dépravé (*a*).

(*a*) *Lib. de Flatibus.* Ce passage & quelques autres

ARRETÉE de Cappadoce, dans l'énumération des ſymptômes qui accompagnent & caractériſent la manie, n'omet pas la paſſion des maniaques pour les femmes..... » Ils ont, dit cet » ancien Médecin, un penchant im» modéré à l'acte vénérien, qu'ils com» mettent publiquement ſans crainte, » ni honte. »

LES maladies de l'eſprit, qui ſurviennent peu après la puberté, n'ont pas toujours ce degré de violence que nous venons d'obſerver : elles ne ſont ſouvent qu'une mélancolie, mais qui étant négligée, conduit à des accidens étranges, & enfin au dégoût de la vie. L'hiſtoire fourmille d'événemens qui prouvent cette vérité, & rien de ſi commun chez les anciens, qu'un amant déſeſpéré par l'amour.

ſont ſans doute ce qui excita au commencement de ce ſiècle, un Profeſſeur de Halle, (M. Grundling) à publier en Allemand une diſſertation qui a pour titre, *Hippocrate athée.* On la trouve dans un recueil intitulé *Loiſirs.* Il falloit en effet en avoir beaucoup pour compoſer un pareil ouvrage. Hippocrate trouva des défenſeurs : MM. Gœlike, Triller, Schmid, Leclerc, Fabri, ont prouvé la futilité des imputations odieuſes, contre la doctrine d'Hippocrate. Voyez *De la ſanté des Gens Lettres*, par M. Tiſſot.

Une ſcène affreuſe, qui s'eſt paſſée récemment, m'ôte la conſolation que j'aurois de pouvoir dire que l'amour perd beaucoup de ſa fureur parmi nous........ Puiſſe aucune autre barbarie, ne jamais rappeller cette ſcène atroce, & la rage du malheureux Faldoni !

Tout le monde ſait l'hiſtoire d'Antiochus, fils de Seleucus, qui étoit tellement épris des charmes de Stratonice, ſa belle-mère, que l'amour le réduiſit à l'extrêmité ; on ſait auſſi que le Médecin Eraſiſtrate, découvrit par le pouls cette paſſion funeſte. Galien, reconnut également l'amour extrême de la femme de Boëce, Conſul Romain, pour le gladiateur Pylades. Un ancien philoſophe étoit parfaitement inſtruit des maux que peut cauſer l'ardeur érotique, lorſqu'il répondit à un Roi de Babylone, qui le prioit d'inventer un tourment cruel pour un de ſes courtiſans, amoureux de ſa favorite ; *donnez-lui la vie, & ſes amours le puniront aſſez.*

Un jeune homme d'Athènes, devint ſi épris d'une belle ſtatue de marbre, que l'ayant demandée au Sénat

à quelque prix que ce fut, & en ayant été refusé, avec défenses expresses d'en approcher, parce que cette étrange manie scandalisoit tout le peuple, il se tua de désespoir.

GALEAS, Duc de Mantoue, étant à Pavie, & passant dessus un pont, se précipita, avec le cheval sur lequel il étoit monté, dans le *Tessin*, fleuve profond & rapide, parce qu'une jeune fille qu'il aimoit le lui avoit commandé en plaisantant.

DU LAURENT dit avoir vu un jeune gentilhomme, *travaillé* de la mélancolie d'amour, dont l'imagination étoit tellement dérangée, qu'il croyoit voir continuellement celle qui causoit son mal. Il parloit tout seul à son ombre, dit notre auteur, il l'appelloit, la caressoit, la *baisottoit*, couroit toujours après, & nous demandoit si nous avions jamais rien vu de si beau (*a*).

(*a*) *Les Œuvres de Me. André du Laurent*, Médecin de Henri IV, deuxième partie. *Discours sur les maladies mélancoliques.* Ceux qui ont l'ouvrage de Jacques Ferrand, *De la Maladie d'Amour*, peuvent connoitre combien les Médecins, sur-tout parmi les anciens, ont écrit sur cet objet. Ferrand donne à la tête de son traité, une liste des Auteurs qui ont écrit *de la guérison de l'Amour*, avec les titres de leurs

C'eſt à l'occaſion de ce jeune homme que du Laurent entre dans quelques détails ſur la beauté que chaque amant croit remarquer à ſa maîtreſſe. Je crois faire plaiſir à mes lecteurs, d'expoſer cette deſcription de la *beauté* ; on verra que les Poëtes n'ont point le privilége excluſif des images ſéduiſantes.

» ENCORE que le ſujet ſoit laid,
» l'amant ſe le repréſente comme le
» plus beau du monde. Il lui ſemble
» voir des cheveux longs & dorés, mi-
» gnonnement friſés & entortillés en
» mille creſpillons ; un front voûté,
» reſſemblant au ciel éclairci, blanc &
» poli comme albâtre ; deux yeux bien
» clairs, à fleur de tête & aſſez fen-
» dus, qui dardent avec une douceur
» voluptueuſe mille rayons amoureux,
» qui ſont autant de flèches ſorties du
» carquois d'Amour. Deux ſourcils d'é-
» bène, petits & en forme d'arc ; les
» joues blanches & vermeilles comme
» lis pourpré de roſe, montrant aux
» côtés une double foſſette. La bouche

ouvrages. On trouve à la fin du même livre les noms des Auteurs que Ferrand y a cité, & la liſte en eſt fort étendue.

» de corail, dans laquelle ſe voient » deux rangées de petites perles orien- » tales, d'où ſort une vapeur plus ſua- » ve que l'ambre & le muſc, plus *flai-* » *rante* que toutes les odeurs du Liban. » Le menton rond & *foſſelu* ; le teint » uni, délié & poli comme ſatin blanc ; » le col de lait, la gorge de neige, » & le ſein parſemé d'œillets ; deux » petites pommes d'albâtre, rondelet- » tes, qui par petites ſecouſſes d'amour, » ſe montent & ſe baiſſent, au milieu » deſquelles on voit deux boutons *ver-* » *delets* & *incarnadins*, & entre ce » mont jumelet, une large vallée..... » La peau de tout le corps comme jaſpe » & porphyre, à travers de laquelle » paroiſſent les petites veines.... Bref, » l'amoureux apperçoit dans ſon aman- » te les *trente-ſix beautés*, requiſes à » perfection, & la grace, qui eſt par- » deſſus tout. »

UNE ſuite funeſte de la mélancolie qui attaque les hommes, lorſque la raiſon ne peut domter le tempérament irrité, eſt la mutilation des parties rebelles. Quoique ces exemples, heureuſement pour l'humanité, ne ſe ren-

contrent pas tous les jours, quelques Médecins en ont recueilli assez pour démontrer à quel point l'imagination troublée peut pousser un homme robuste, qui veut sacrifier la Nature à la Religion(*a*). Ce précepte de l'Evangile: *Il y en a qui se sont fait Eunuques eux-mêmes pour le Royaume des Cieux*, ayant été mal entendu par Origène, qui enseignoit la Grammaire à Alexandrie, il résolut d'exécuter à la lettre la perfection qu'il se persuadoit que Jesus-Christ avoit proposé dans ces paroles: il ne reconnut sa turpitude que lorsque Démétrius, Evêque d'Alexandrie, l'eut fait déposer, chasser & excommunier dans un Concile. Alors Origène eut honte de son état, & condamna lui-même l'action qu'il avoit faite par un zèle mal entendu (*b*).

Il y a quelques années qu'un jeune Religieux, continuellement tourmenté par les aiguillons de la chair & le feu de la concupiscence, forma aussi le

---

(a) Voyez le *Theatrum vitæ humanæ* de Zuingerus; le *Traité des Eunuques*; le *Journal de Médecine*, &c. &c.

(b) *Traité des Eunuques*, chap. VI.

monſtrueux projet de détruire en lui le germe qui les faiſoit éclorre. Il préluda froidement à la deſtruction de ſa virilité, par des expériences qu'il fit ſur pluſieurs animaux, & lorſqu'il ſe crut aſſez ſavant pour exécuter ſur lui-même l'opération, il ſe munit d'un raſoir, & exécuta avec une fermeté & une conſtance inébranlable une opération auſſi cruelle. Elle ne fut pas plutôt terminée que ſentant tout le poids du crime qu'il venoit de commettre, & craignant avec raiſon pour ſes jours, il courut à la cellule de ſon voiſin, implorant ſon aſſiſtance. Ce malheureux guérit par les prompts ſecours que lui donna le Chirurgien de la maiſon (*a*).

En 1750, un jeune homme réſidant à Fayance en Provence, ſe perſuada auſſi qu'en mutilant les parties qui n'étoient que les miniſtres d'une imagination voluptueuſe, il ſeroit exempt des idées laſcives & importunes qui l'agitoient ſans ceſſe. Il ſe fit la même

(*a*) Cette obſervation, envoyée à l'auteur du *Journal de Médecine*, par Maiſtral, Médecin à Quimper, ſe trouve dans le Journal pour le mois de Mars, de l'année 1758.

opération que le Religieux dont on a vu l'hiſtoire, mais une hémorragie conſidérable qui ſurvint, l'eut fait périr au même inſtant, ſi un habile Chirurgien ne fût arrivé dans cette circonſtance. Après ſa guériſon, ce jeune homme prit l'habit d'Hermite, & ſe retira dans un hermitage aux environs de Bagnole en Languedoc. Croiroit-on que ce malheureux n'eſt guère plus tranquille qu'avant ſa caſtration ? & que cette terrible ſouſtraction des parties qui ſéparent la liqueur ſéminale du ſang, n'ait pas été capable d'amortir le feu de ſon imagination ! Un bourgeois de Fayance ayant demandé à ce nouveau Origène, s'il ne ſentoit plus depuis ſon état d'eunuque, les aiguillons de la chair, le bon Hermite répondit avec franchiſe, *la même choſe quant aux deſirs* (a).

Il ne faut pas juger du danger de l'opération qui prive l'homme de la faculté de multiplier ſon eſpèce, par les exemples que je viens de donner. La caſtration, qui réuſſit dans preſque tous

(a) Voyez le *Journal de Médecine*, Septembre 1758.

les animaux, a des ſuites preſque toujours funeſtes dans l'homme fait, parce qu'on eſt obligé d'arrêter par la ligature du *cordon ſpermatique*, l'hémorragie qui ſurvient dans l'opération (*a*): de-là les convulſions affreuſes, l'inflammation, la gangrène, le délire & enfin la mort. C'eſt à la bonne conſtitution du tempérament, & aux ſecours de l'art, qu'il faut attribuer la guériſon des malheureux dont on a vu l'hiſtoire : un grand nombre a dû périr dans le moment même de l'opération (*b*).

[*a*] D'habiles Anatomiſtes voudroient que l'on ne fit point de ligature au *cordon ſpermatique* pour arrêter l'hémorragie. M. Louis, célèbre Chirurgien & Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, s'en eſt abſtenu pluſieurs fois ſans aucun inconvénient. Un bandage compreſſif peut ſuffire pour arrêter le ſang, après avoir appliqué ſur l'embouchure des vaiſſeaux les aſtringens convenables. On trouve dans les *Opérations* de M. Garengeot, & dans l'*Anatomie* de Palfin, donnée par M. Petit, les moyens de prévenir les accidens qu'occaſione la ligature du cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.

(*b*) Le ſavant Auteur de l'*Hiſtoire Naturelle*, dit [tom. III, pag. 229.] que l'amputation des teſticules n'eſt pas fort dangereuſe, & qu'on la peut faire à tout âge ; on a vu néanmoins dans la note précédente que d'habiles Chirurgiens ne regardent pas cette opération comme exempte de danger, puiſqu'ils recherchent les moyens de s'oppoſer à des accidens très-graves qui ſuivent la caſtration. Elle doit être d'autant plus dangereuſe que l'homme avance vers ſa

L'observation suivante est un exemple funeste, qui démontre les dangers de l'amputation des parties *viriles* : je la préfere à d'autres, parce qu'au moins elle n'offrira plus le triste spectacle d'un homme qui, armé d'un glaive, porte sur lui des mains sacriléges avec le dessein d'immoler sa postérité. Un pauvre mendiant qui rodoit de ville en ville, avec un sac assez bien fourni pendu au col, eut le malheur d'attirer les yeux d'un coupeur de bourse, qui ayant remarqué que lorsque ce misérable se baissoit, le sac lui pendoit entre les cuisses, prit si bien son temps, qu'un jour qu'il étoit à ramasser ses provisions devant une boutique, il s'avança par derrière, & lui coupa d'un seul coup le sac & les parties extérieures de la génération. Ce mendiant tomba à la renverse, & mourut sur le champ (*a*).

---

perfection physique : dans l'enfance, il n'y a pas une correspondance aussi intime des testicules aux autres parties, les vaisseaux qui préparent la semence n'ayant pas encore d'*action* ; mais après l'âge de puberté, il est plus difficile d'interrompre tout d'un coup & sans accidens, les fonctions des vaisseaux *spermatiques.*

[*a*] *Dictionnaire de Médecine*, art, AMPUTATIO, tit. *Amputation du Pénis*,

Dans ce Chapitre & dans les précédens, on a dû voir qu'à l'âge de puberté, l'usage excessif du physique de l'amour étoit une source de maladies ; je viens d'exposer les accidens qui résultent dans plusieurs personnes du besoin d'évacuer la liqueur séminale, lorsqu'elle irrite trop les organes, & sur-tout lorsqu'elle affecte particulièrement le genre nerveux. C'est à chaque individu en particulier à se prescrire des règles assorties au tempérament, pour éviter deux excès opposés ; la dissipation qui épuise, & la continence qui dérange les fonctions de l'ame & du corps. Celui qui n'a que de l'imagination, & à laquelle ne répondent pas les parties qui y ont une relation intime, ne doit pas craindre les accidens que cause quelquefois la retenue de l'humeur séminale : c'est un feu que la Nature n'a pas allumé ; il est l'ouvrage des agens que j'ai dit exciter la puberté *factice.* Pour remédier à cette maladie, car je regarde comme telle cet état, il est nécessaire de quitter les compagnies suspectes, de cesser les lectures dangereuses, (on sait bien de quels livres je veux parler,) d'user d'alimens incapables de

porter le *trouble* dans nos esprits, de faire, (& ceci est peut-être l'essentiel,) usage de ses forces, en exerçant son corps peu à peu aux travaux. On peut voir ce que j'ai dit de ces moyens d'atténuer un tempérament *idéal*, si je peut m'exprimer ainsi, aux chapitres III & V de la première partie de cet Ouvrage. Il est absolument nécessaire de détruire cette prétendue puberté, pour que la Nature puisse faire paroître celle qu'elle accorde à tous les individus qui suivent ses loix.

A l'égard des jeunes gens, sur lesquels l'imagination a bien moins d'empire que les organes destinés à l'émouvoir ; je veux parler de ceux qui ont l'esprit chaste, tandis que la matière est agitée continuellement ; ce que j'ai dit ailleurs fait assez entendre que tous les anti-aphrodisiaques n'anéantiront pas l'impétuosité du fluide qui cherche à s'échapper. Le remède le plus efficace est le mariage. C'est lui qui prévient ou calme des accidens terribles, ces maladies de l'ame & du corps, d'où on a vu qu'il résultoit des catastrophes étranges, qui affligent la Nature en l'outrageant.

Un

UN événement que les Anciens ont pris pour un prodige, & qui paroît tel à ceux qui n'observent que superficiellement, est la métamorphose, qui s'est quelquefois vu, d'une femme en homme. C'est ici que je dois parler de ces changemens merveilleux, parce qu'ils se sont fait à l'âge de puberté; & que d'ailleurs, comme on le verra plus bas, ils ont beaucoup de rapport avec les signes qui annoncent cette époque.

On a nommé *Gynandres*, les individus, qui de filles sont devenus hommes parfaits. Pline rapporte plusieurs exemples de cette métamorphose singulière : une fille de *Cursula*, ville du Duché de *Spoleto*, dit ce Naturaliste, étant encore en puissance de père & mère, devint garçon, & fut confinée dans une Isle déserte, par Arrêt des Aruspices. Lucinus Mulianus, dit avoir vu à Argos un nommé Arescon, qui autrefois avoit été marié pour femme, ayant nom *Arescusa : mais que par trait de temps la barbe & le membre viril lui vinrent, & print depuis femme comme homme naturel.* Il dit aussi qu'à Smirne, il vit une fille changée en

garçon. Et moi, ajoute Pline, j'ai vu en Afrique Lucius Cositius, bourgeois de *Trisdita*, qui avoit été changé de femelle en mâle, le jour même de ses noces (*a*).

UNE fille pucelle de la Champagne, fut changée en homme, & menée à Rome du temps de Constantin, au rapport de St. Augustin (*b*). Duval, dans son Traité des *Hermaphrodites*, a rassemblé vingt-quatre observations, qui concernent ces changemens de sexe, & qui sont en partie extraites de différens auteurs (*c*). » En un enfant » de notre temps, dit Duval d'après » Albert, une forme de testicules se » manifestoit en la partie supérieure » du *sein de pudicité* : quand on eut » coupé une peau, sans la fracture de

(*a*) Pline, Liv. VII, Chap. III ; Antoine de Pinet, dans les notes qu'il a ajoutées au texte de Pline, cite plusieurs filles qui devinrent hommes ; entr'autres deux, âgées de quinze ans, & une nouvelle mariée, le jour même de ses noces.

(*b*) *De Matrimoniis veteris nov æ legis.*

(*c*) Tralian, Tite-Live, Raphaël de Volterre, Pontanus, Fulgose, Amatus Lusitanus, Philostrate, &c. ont fournis les faits cités par Duval, mais parmi lesquels il s'en trouve plusieurs qui ne méritent aucune confiance.

» laquelle cet enfant, que l'on croyoit » fille, n'auroit pu être *habile au coït*, » les testicules & le membre viril ap- » parurent; ainsi, de fille devint hom- » me & print peu de temps après fem- » me, dont il eut plusieurs enfans(*a*). »

» UN Receveur des Tailles pour » le Roi à *St. Quentin*, dit Ambroise » Paré (*b*), m'a affirmé avoir vu un » homme à Rheims, l'an 1560, le- » quel on avoit estimé fille jusqu'à » l'âge de quatorze ans, mais s'*éjouant* » & folâtrant, couché qu'il étoit avec » une chambrière, ses parties généta- » les d'homme se vinrent à dévelop- » per. Le père & la mère le cognois- » sant être tel, lui firent par autorité » de l'Eglise changer le nom de *Jeanne* » à *Jean*, & lui firent bailler habille- » ment d'homme. »

LE même Paré, a vu étant à Vitry-le-François, la fameuse *Germain-Marie* ou *Germain Garnier*, qui de fille étoit devenue homme. Ce fut à l'âge de quinze ans, qu'étant obligée de sauter un fossé, elle se trouva dans

(*a*) *Traité des Hermaphrodites*, chap. LV.

(*b*) Liv. XXV. de ses *Œuvres*, chap. VII.

l'instant pourvue des parties de la génération de l'homme. Le Cardinal de Lenoncourt, après les visites & les informations nécessaires, nomma ce nouvel homme *Germain*, & il lui fut ordonné de quitter l'habit de femme pour porter celui de son nouveau sexe. (*a*) Montaigne, qui a pu voir cet homme, qui étoit fort âgé, lorsqu'il passa à Vitry, dit qu'il y entendit une chanson fort en usage parmi les filles des environs, par laquelle elle s'avertissent les unes les autres, de ne point faire de grandes *enjambées*, de peur de devenir garçons comme *Marie-Germain* [*b*].

CETTE dernière observation, constatée d'une manière authentique, prouve la force de la Nature pour reprendre ses droits : car il ne faut pas croire que ces individus aient été réellement des filles avant l'âge de puberté. Toutes les parties de l'homme s'y trouvoient dès leur formation ; & une sorte de foiblesse dans leur développement avoit jusqu'alors empêché qu'elles ne parussent extérieurement. On voit beau-

(*a*) *Idem, loco citato.*

(*b*) *Essais de Montaigne*, liv. I, chap. XX.

coup d'enfans qui naiſſent avec les teſticules cachés au-deſſus des anneaux du bas-ventre ; ils paroiſſent enſuite, & dans quelques individus, il faut qu'à l'âge de puberté, qui eſt le moment où toutes les parties tendent vers leur perfection & cherchent leur place, une maladie, un mouvement violent, tel qu'un ſaut ou une chûte, communique aux teſticules une agitation ſubite qui les faſſe deſcendre dans le ſcrotum. Il s'eſt donc pu trouver des enfans qui, avec les teſticules ſitués comme je viens de dire, avoient encore la verge ou peu apparente, ou même cachée dans les tégumens : cette diſpoſition a dû néceſſairement former un pli vertical, (3, Pl. XV.) que l'on a pris, faute d'examen, pour les grandes lèvres ; & à l'époque de la puberté, où nous avons vu que l'accroiſſement des parties génitales augmentoit en peu de temps, celles qui étoient propres à l'enfant ſe ſont développées, & ont parues à l'extérieur, dès qu'elles y ont été excitées ou par une titillation voluptueuſe, ou par quelqu'effort.

C'EST à quoi l'on peut réduire tout le merveilleux que les anciens ont dé-

bité ſur ces prétendues transformations de femme en homme. A l'égard des hiſtoires qu'ils nous ont laiſſées, & par leſquelles il paroît que des femmes mariées, & dont les époux n'avoient point à ſe plaindre pour le phyſique de l'amour, ſont devenues tout à coup des hommes capables de génération, il faut les regarder comme des hiſtoires abſurdes & qui ne méritent aucune attention (*a*). Je dois encore ajouter, que les anciens ont plus d'obſervations que les modernes ſur la métamorphoſe d'une femme en homme, parce que pluſieurs ont regardé comme pourvues des parties mâles de la génération, des femmes dont le *clitoris* avoit acquis une groſſeur exceſſive, & dont les nymphes étoient devenues pendantes. On a vu, lorſque j'ai parlé de ces parties, juſqu'à quel degré elles pouvoient s'étendre dans pluſieurs femmes. Il n'en

(*a*) On en trouve pluſieurs dans le traité des *Hermaphrodites*. Pontanus nous parle de la femme d'un pêcheur, laquelle après quatorze ans de mariage, *ſentit un membre viril, qui lui ſortit ſubitement de l'ovale*: il parle encore d'une autre femme qui, après douze ans de *jouiſſance* fut dans le même cas. Il faut mettre ces hiſtoires avec celles qui aſſurent que des hommes ſont devenus tout d'un coup femmes, & ont conçu comme telles.

a pas fallu davantage que le volume extraordinaire du clitoris, pour en imposer à des hommes peu instruits, & leur faire regarder comme mâles, ou du moins comme ayant les attributs des deux sexes, des femmes qui ne l'étoient que trop décidément. (Voyez les fig. 4 & 5 de la Pl. XV.)

C'EST ainsi que les femmes de certains climats, passeroient pour hermaphrodites dans le nôtre, si l'on en jugeoit par l'état des parties extérieures de la génération. On peut voir à ce sujet les savantes discussions dans lesquelles est entré M. de P***, sur les hermaphrodites de la Floride (*a*).

CHEZ la plupart des nations Européennes, on laisse agir la Nature, lorsqu'elle travaille à conduire l'homme à la puberté : des cérémonies superstitieuses & absurdes, ne concourent point à déformer l'homme, à mutiler les parties qu'il a reçues de l'Auteur de toutes choses. Si un usage barbare sacrifie encore dans quelques individus les germes d'une postérité dont la Na-

---

(*a*) *Recherches philosophiques sur les Américains*, quatrième partie, section III.

ture doit pleurer l'*avortement*, on a lieu d'efpérer que dans ce fiècle philofophique, on connoîtra enfin qu'il eft injufte, qu'il eft cruel de facrifier l'homme au talent, & que l'exécution d'une ariette, ne vaut pas l'exiftence entière d'un homme. Cette opération funefte fera d'autant plus facile à éteindre parmi les nations civilifées, que chez un peuple que nous regardons comme abruti, chez les Hottentots, à qui la religion ordonnoit l'extraction d'un tefticule dans chaque individu, la coutume barbare qui exécutoit le précepte eft enfin abolie.

C'ÉTOIT à l'âge de puberté que chaque Hottentot étoit foumis à la caftration. Elle fe faifoit avec beaucoup d'appareil & des cérémonies auffi bizarres qu'abfurdes : j'en ai rapporté les circonftances dans la première édition de cet Ouvrage, & je me hâte d'annoncer dans celle-ci que la raifon a prévalu enfin chez les Hottentots, & que l'on peut dire avec M. de P.*** même dans un fens phyfique, *que les Hottentots ont commencé à devenir des hommes* (a).

JE

(a) *Recherches fur les Américains*, cinquième part.

Je n'exposerai pas à mes Lecteurs, le détail de tout ce qui se fait dans divers pays pour ôter aux hommes leur virilité, & les rendre propres à répondre de la fidélité des femmes qui leur sont confiées. Quel spectacle d'horreur que tant d'hommes mutilés en Turquie, en Perse, dans les Royaumes d'Assan, de Pégu, de Malabar, & de tant d'autres, où l'on fait gémir la Nature sous le glaive de la cruauté ! Les hommes ainsi flétris méritent la confiance plus ou moins grande de leurs maîtres, à proportion qu'ils ont été éloignés de leur état naturel. Ceux de ces malheureux auxquels on a laissé l'organe qui annonce essentiellement le sexe masculin, ne peuvent tranquilliser leurs tyrans jaloux; on les croit encore capables de saisir les ombres du plaisir, ou de communiquer une volupté imparfaite, aux tristes victimes dont ils sont les gardiens. Il faut que tout ce qui a l'apparence de la virilité

sect. 1. Les cérémonies que j'ai dit s'observer pour la castration, se trouvent rapportées dans la *Description du Cap*, &c. par M. Kolbe; l'*Histoire Naturelle* de M. de Buffon, tom. VI, & la première édition de cet Ouvrage, tom. II, pag. 286 & suiv.

ſoit anéanti, que la Nature ne puiſſe reconnoître ſon ouvrage, pour qu'un Eunuque mérite la confiance de ſon maître ! Encore ne l'obtient-il pas entièrement, ſi à la privation des parties ſexuelles, il ne joint une laideur, une difformité affreuſe. Un Ethiopien farouche eſt hors de prix s'il eſt horriblement noir, s'il a les dents écartées, le nez fort applati, les lèvres grandes & groſſes, l'aſpect effroyable.... Un regard de ces monſtres doit flétrir la beauté !

LA Circonciſion eſt bien différente de l'opération deſtructive dont on vient de parler: celle-ci eſt une loi de climat fondée ſur la néceſſité, & cet uſage de circoncire les enfans a du moins pour objet la propreté. C'eſt à l'âge de puberté que les Orientaux circonciſent leurs enfans ; & s'il en faut donner une raiſon phyſique, on peut dire que dans les pays chauds où le prépuce eſt fort allongé & la tranſpiration abondante, il y auroit à craindre que l'humeur qui ſe trouve entre le prépuce & le gland s'arrêtât & causât des ulcères, ſi on ne prévenoit cet accident par le retranchement d'une par-

tie du prépuce. L'amputation des nymphes aux filles est encore une circoncision pratiquée, ainsi que je l'ai dit ailleurs, pour parer des inconvéniens qui s'opposeroient à la génération (*a*).

L'USAGE de circoncire les enfans est extrêmement ancien, & subsiste encore dans la plus grande partie de l'Asie. Chez les Hébreux, cette opération se devoit faire huit jours après la naissance de l'enfant; en Turquie on ne la fait pas avant l'âge de sept ou huit ans, & même on attend souvent jusqu'à onze ou douze; en Perse c'est à l'âge de cinq ou six ans; aux Isles Maldives on attend que l'enfant en ait sept [*b*]. Les femmes du peuple ont en Perse une singulière superstition; celles qui sont stériles s'imaginent que pour

(*a*) On peut voir dans la quatrième partie des *Recherches philosophiques sur les Américains*, (sect. IV) des détails intéressans sur tout ce qui a rapport à la *circoncision*, & à l'*excision*. Ces détails, que nous ne pouvons donner ici, parce qu'ils tiennent à d'autres qui étendroient trop ce Chapitre, démontrent clairement que la circoncision a dû naître dans des climats où elle étoit nécessaire; qu'ensuite elle s'est étendue dans quelques-uns où l'on pouvoit se dispenser de la pratiquer, & que la Religion du pays y apposa le sceau de l'irrévocabilité.

[*b*] *Histoire Naturelle*, tom. IV.

devenir fécondes, elles n'ont qu'à avaler la partie du prépuce qu'on retranche dans la circoncision; c'eſt le ſouverain remède contre la ſtérilité (*a*).

On n'auroit rien à dire, contre pluſieurs nations, ſi la circoncision étoit la ſeule choſe qui fût pratiquée parmi elles à l'âge de puberté; mais outre la mutilation des parties de la génération, il eſt encore en uſage, chez quelques peuples, une opération qui, ſans éteindre le germe de la volupté, a pour but d'empêcher que l'on ſacrifie à l'amour: je veux parler de l'*infibulation*, qui eſt entièrement oppoſée à la circonſion. Celſe nous a conſervé la méthode que l'on ſuivoit chez les anciens pour procéder au *bourlement* des enfans mâles. On tire, dit-il, le prépuce en dehors, & l'on marque des deux côtés avec de l'encre, les endroits où l'on veut le percer: on traverſe en-

(a) Ces femmes n'ont recours à ce moyen ridicule, qu'après en avoir eſſayé d'autres, qui ne le ſont pas moins; ils conſiſtent à paſſer ſous les corps morts des criminels qui ſont ſuſpendus aux fourches patibulaires; à ſe plonger dans l'eau qui a ſervi aux bains des hommes, &c. Voyez l'*Hiſtoire Naturelle*, tom. VI.

ſuite la peau d'une anguille enfilée, & attachant enſuite les deux bouts du fil enſemble, on a ſoin de le remuer de temps en temps, juſqu'à ce que les cicatrices des trous ſoient affermies. On retire le fil, & on le remplace par une boucle ou un anneau, qui eſt d'autant meilleur qu'il eſt plus léger (*a*).

Ceux qui parmi les Moines orientaux font vœu de chaſteté, portent un très-gros anneau pour ſe mettre dans l'impoſſibilité d'y manquer; & ils ſont d'autant plus en vénération, que le poids de l'anneau eſt plus conſidérable. Quelques-uns peuvent s'ouvrir avec une clef, mais les Moines la dépoſent chez le Juge du lieu. Quoiqu'il en ſoit, il ne faut pas moins regarder l'infibulation comme une pratique ſuperſtitieuſe chez les Orientaux: elle ne peut s'oppoſer au deſir, ni au premier ſigne qui l'annonce; elle ne peut même s'oppoſer, puiſqu'il le faut dire, à ce que les hommes *bouclés* ne ſatisfaſſent leur chair, puiſque l'anneau qui n'embraſſe que l'extrêmité du prépuce, ne peut empêcher une ſorte d'érection, & mê-

(*a*) *Dictionnaire de Médecine*, art. INFIBULATIO.

me de l'effusion de la liqueur prolifique; il ne peut s'oppoſer qu'à l'intromiſſion de la verge dans le conduit de la femme; enfin, il rend les hommes chaſtes, ſi cette vertu ne conſiſte que dans la privation de l'acte pour lequel les ſexes s'uniſſent.

C'eſt donc mal-à-propos que quelques perſonnes croient que l'infibulation empêche l'érection; il réſulteroit des accidens dans les parties de la génération, ſi l'on vouloit que le ſang & les eſprits ſoient contenus par un anneau, contre lequel il ſe feroit des efforts plus ou moins grands ſelon le tempérament du ſujet qui le porte. En ſuppoſant l'anneau d'un poids aſſez conſidérable pour s'oppoſer aux fluides qui érigent la verge, il arrivera dans un jeune homme ardent ce qu'on obſerve dans les vieillards & les hommes affoiblis, qui ont une imagination laſcive; un commencement d'érection ſuffit pour provoquer l'émiſſion de la liqueur ſéminale. Au reſte, on ne regardera pas cette circonſtance comme un acte de vigueur, puiſqu'elle ſe rencontre dans les hommes affoiblis ou par l'âge, ou par les épuiſemens; c'eſt

même une maladie qui peut rendre l'homme ſtérile.

Les Romains avoient coutume de faire l'infibulation aux enfans qu'ils deſtinoient à être chantres, à deſſein de leur conſerver la voix. Il paroît, par quelques paſſages de Martial, que ce peuple faiſoit un uſage bien moins décent de l'opération dont nous parlons, & que quelques dames s'aſſuroient, par un anneau, dont elles avoient la clef, de la fidélité de leurs amans : Juvenal fait mention de cette coutume dans ſa Satyre contre les femmes.

Fin du Tome ſecond.



TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans le ſecond Volume.

CHAP. I. *Du Mariage.* pag. 1

CHAP. II. *Coutumes de quelques Nations concernant le Mariage.* 47

CHAP. III. *De l'influence du Mariage ſur la ſanté.* 101

CHAP. IV. *Des parties de l'Homme qui ſervent à la génération.* 143

CHAP. V. *Des parties de la Femme qui ſervent à la génération.* 179

CHAP. VI. *De la Puberté.* 211

Fin de la Table des Chapitres.

~~Se ta~~

Moloch, Bélial, Beelzebub, and Satan

Most high, and mighty lords, who better fell

From heaven to rise states general of hell

Kings of

England
Denmark
Sweden
Prussia

Frenchmen
Spaniards
Portugueses

Dutchmen

Wolf Montcalm

an honest wretch
a tame good man, that never durst resent,
a mere convenient husband, dull, and slavish;
by nature meant the thing the Lovers made him
he was a fool
And put the happy means into their hands

He's such a Kind of man
Or if he be not, we'll make him such a Kind of man

M.rs Bradstick Can'st thou not speak? hast thou seen a ghost? — As i live, she signs horns! that must be for my husband, he's returned.

judith signs horns.



